



# DOCUMENT DE REFERENCE

au 30/06/2009

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 27 octobre 2009, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**NB :** Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2008/2009,
- du rapport financier de l'exercice 2008/2009,
- de la table de concordance,

étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



# génération vitalité

Rapport d'activité  
et de développement durable

2008/2009



**NB :** Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2008/2009,
- du rapport financier de l'exercice 2008/2009,
- de la table de concordance,

étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.

The logo for Bonduelle features a stylized, multi-colored arc above the brand name. The arc transitions from orange on the left to yellow in the middle and back to orange on the right. The brand name "Bonduelle" is written in a bold, green, serif font.



## 1 Le groupe

- 8 Message de la Direction Générale
- 10 Gouvernement d'entreprise
- 14 Faits marquants
- 16 Chiffres clés du groupe
- 18 Chiffres clés développement durable

## 20 Stratégie

- 22 Stratégie et politiques d'entreprise
- 24 Le développement durable
- 26 La nutrition, un axe stratégique
- 28 Les collaborateurs
- 30 La production agricole
- 32 La préservation des ressources naturelles
- 34 La qualité/nutrition
- 36 Le transport

## 38 Activités

- 40 Le marché mondial des légumes
- 42 L'organisation du groupe
- 44 Bonduelle en Europe
- 46 Bonduelle Conserve International
- 49 Bonduelle Traiteur
- 50 Bonduelle Frais International
- 52 Bonduelle Food Service
- 54 Bonduelle hors Europe
- 56 Bonduelle Amérique du Nord
- 58 Bonduelle Development

## 60 Cahier financier

- 61 Carnet de l'actionnaire
- 64 Comptes consolidés



1524

millions d'euros  
de chiffre d'affaires

101,7

millions d'euros  
de résultat opérationnel  
courant

127

millions d'euros  
de cash flow\*

## Leader mondial du légume élaboré

Leader mondial dans sa catégorie, le Groupe Bonduelle fabrique et commercialise le légume sous toutes ses formes, sous toutes les marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies (conserves, surgelés, frais et traiteurs). Les légumes Bonduelle sont cultivés sur plus de 111 000 hectares et diffusés dans 80 pays.

La société familiale créée en 1853 réalise 64 % de son chiffre d'affaires hors de France et compte plus de 8400 salariés équivalents temps plein. L'ambition du groupe est de faire du légume l'avenir de l'alimentation en proposant des solutions innovantes pour consommer des légumes régulièrement et en quantités suffisantes.

\*Le cash flow permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie par son exploitation et donc sa capacité à s'autofinancer.



innovation

# Grimper

sur l'échelle des attentes  
consommateurs

Pour offrir au consommateur le meilleur du légume en matière de nutrition, de goût et de praticité d'usage, Bonduelle associe, dès l'origine, l'ensemble de ses compétences commerciales, marketing et industrielles.

Les projets d'innovation visent également à réduire l'impact environnemental de ses activités tout en améliorant durablement sa compétitivité. Cette dynamique interne s'appuie de manière croissante sur des partenariats externes : université, grandes écoles, fournisseurs, sociétés industrielles comparables à Bonduelle...

**15** millions  
d'euros

consacrés aux activités de recherche  
et développement.

**30**

brevets actifs en Europe,  
dont 2 enregistrés en 2009.



international

# Surfer au-delà des frontières

Le développement du Groupe Bonduelle à l'international est inscrit dans son histoire, avec notamment une présence en Europe orientale dès 1991. En 2008/2009, le groupe poursuit sa croissance interne par la construction de deux nouvelles usines au Brésil et en Ukraine d'une part, et sa croissance externe par des acquisitions en Belgique et au Canada d'autre part. Cette stratégie permet à Bonduelle d'être proche de ses consommateurs et de diversifier ses zones de production.

**86 %**

de notoriété spontanée pour  
la marque Bonduelle en Russie\*.

**64 %**

du chiffre d'affaires réalisé  
hors de France.

\* Notoriété mesurée auprès des acheteurs de la technologie conserve - IPSOS/ASI 2007/2008



ambition

# Partager

## la « légumania »

Les recommandations nationales de santé ont déclenché une véritable prise de conscience des bienfaits des légumes. Première marque mondiale du légume, Bonduelle met en œuvre tout son savoir-faire pour aider les populations à mettre en pratique ces recommandations. L'axe santé est donc intégré dans les programmes de recherche, d'innovation, de formation des salariés et d'optimisation des produits et des procédés. Au-delà, le groupe a créé la Fondation Louis Bonduelle, organisme à but non lucratif dont la mission est de faire évoluer les comportements alimentaires.

**29** projets

soutenus en moins de 2 ans par la Fondation Louis Bonduelle dans le cadre de ses appels à projets internationaux.

**67** %

des recettes de conserves à la marque Bonduelle ont été retravaillées suite à l'audit nutritionnel.



# Message de la Direction Générale

L'exercice 2008/2009 s'est inscrit en pleine crise mondiale, la crise financière au départ s'étant inévitablement muée en crise de confiance et en crise économique... Montée du chômage, volatilité des matières premières, dévaluations massives, baisse brutale des taux d'intérêt pour tenter de relancer l'économie... Dans un tel contexte, le groupe affiche une santé solide : progression de ses ventes, de sa rentabilité opérationnelle et de son cash flow. Si ces résultats cachent bien sûr des disparités entre technologies, marques, circuits ou pays, ils confortent surtout le choix stratégique de répartition des risques.

« La crise provoque des opportunités que le groupe est en état de saisir. »

**Christophe Bonduelle**  
*Président Directeur général*



**Pierre Deloffre**  
*Directeur général délégué*

**Christophe Bonduelle**  
*Président Directeur général*

## Croissance

Si le premier semestre, au plus fort de la crise, s'est soldé par une croissance interne négative (-1,2% à taux de change constant), le second semestre a affiché un beau retournement de tendance (+3,8%) tiré notamment par la conserve, technologie particulièrement attractive en termes de prix consommateur.

### Conserve

Avec une croissance de 5,3% à taux de change constant, la conserve affiche donc une belle santé. Nos parts de marché ont, d'ailleurs, pu être renforcées par l'acquisition, en novembre 2008, du conserveur belge «La Corbeille», fort de ses 3 usines en Flandre et de son fonds de commerce au Benelux et en Allemagne en hard discount, circuit de distribution particulièrement porteur en période de crise.

La fermeture, au printemps 2009, de l'usine de Stabroek a permis de renforcer les programmes de fabrication des autres usines, et donc d'en améliorer la compétitivité pour l'exercice suivant.

### Surgelé

Si le surgelé est resté stable en chiffre d'affaires (+0,3% à taux de change constant), ce résultat est une belle performance eu égard à son débouché principal, la restauration professionnelle, très impactée par la crise. Par ailleurs, la joint-venture mise en place avec la coopérative Coopagri Bretagne pour le segment des marques clients en Europe, si elle renforce la compétitivité, s'est traduite pour le groupe par une déconsolidation de ses activités à partir d'avril/mai (participation 35,5%).

Enfin au Canada, l'acquisition au printemps 2009 des actifs de Family Tradition et d'Omstead Foods représentera un gisement de croissance et de rentabilité pour l'exercice 2009/2010. Dans ce pays, on peut, par ailleurs, se féliciter du succès de la marque Arctic Gardens qui, forte de ses innovations et de sa communication, a gagné des parts de marché très significatives.

### Frais

Ce secteur se répartit en activités de salades traiteur (crudités prêtes à consommer) et de salades 4<sup>e</sup> gamme (salades vertes prêtes à l'emploi).

Les salades traiteur se portent bien et la marque Bonduelle est désormais leader en France.

Pour l'alimenter, de gros investissements ont été réalisés, en particulier, à Rosporden dont la capacité de production a été doublée.

Quant aux salades 4<sup>e</sup> gamme, elles ont été pénalisées conjoncturellement par la crise d'une part (retour provisoire des consommateurs aux salades «brutes» moins chères) et par l'incendie au début de 2008 qui a détruit totalement notre plus gros site italien d'autre part.

## Rentabilité

Le résultat opérationnel courant progresse de 1,3%. Il s'établit à 101,7M€ soit 6,7% du chiffre d'affaires. Cette performance montre que le groupe, malgré un environnement très défavorable en consommation et en taux de change, a su consolider l'importante progression de rentabilité réalisée en 2007/2008 (+39%) et rester au-dessus du cap des 100M€.

Il est aussi de bon augure pour l'avenir de constater un niveau de rentabilité opérationnelle supérieur à 15% dans les zones hors Europe qui connaissent les développements les plus forts.

Si cette performance opérationnelle ne se traduit pas en résultat net, ce n'est pas tant par la charge d'emprunt, stable en masse par rapport à l'exercice précédent (charge de 27M€ soit 1,8% du chiffre d'affaires), que par la dévalorisation purement comptable de nos instruments de couverture de taux.

Le groupe a, en effet, toujours mené une politique de prudence et de non-spéculation dans ces domaines, et continuera dans cette voie. La baisse vertigineuse des taux d'intérêt a, effectivement, fait perdre de la valeur instantanée à nos instruments de couverture, tout comme ceux-ci nous avaient protégés à la hausse dans les années précédentes. Il s'agit là d'effets purement «comptables» liés aux normes IFRS, et qui ne se traduisent par aucune sortie de cash pour l'entreprise. Preuve en est : le cash flow progresse de 2M€ par rapport à l'année précédente et s'établit à 127M€ soit 8,3%.

## Perspectives

Le Groupe Bonduelle traverse donc la crise sans encombre, et sa santé nous permet d'accélérer les développements.

Ainsi les acquisitions de La Corbeille, de Family Tradition et d'Omstead Foods joueront positivement sur l'exercice 2009/2010.

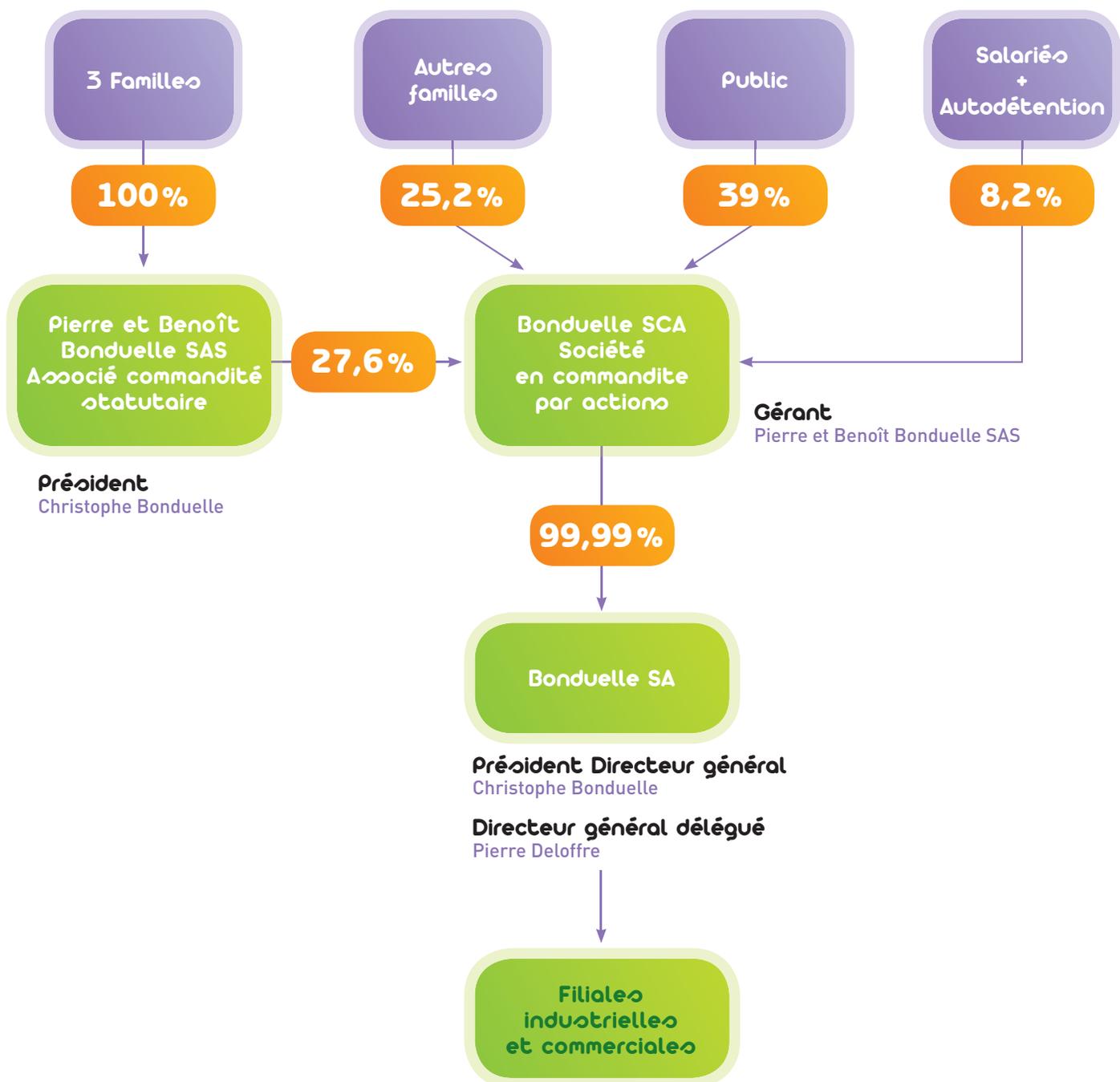
À plus long terme, les constructions d'usines au Brésil (Cristalina au printemps 2010) et en Ukraine (Tcherkassy au printemps 2011) seront des relais de croissance pour les deux exercices suivants.

Par ailleurs, la crise pourrait provoquer de nouvelles opportunités que le groupe serait parfaitement en état de saisir, tant sur le plan de ses ressources humaines que financières. Dans ce dernier registre, au-delà de sa capacité d'autofinancement, le groupe, après l'émission de 140M€ d'OBSAAR\* d'avril 2009, dispose en effet des moyens à hauteur de ses ambitions dans son domaine porteur des légumes élaborés.

\*Obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables.

# Gouvernement d'entreprise

## Schéma de l'actionariat



## Bonduelle SCA

### La commandite par actions comporte 2 catégories d'associés

- La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par 3 familles, est associé commandité, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Comité d'Orientation Patrimonial de 8 membres est chargé d'arrêter les options patrimoniales des associés commandités familiaux ; ses membres sont, par ailleurs, administrateurs de Bonduelle SA.
- Les associés commanditaires (autres familles, public, salariés + autodétention) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme : leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

### Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est chargé de l'examen des comptes, de l'évaluation du contrôle interne et des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes.

#### Membres

- André Crespel
- Daniel Bracquart
- Yves Tack
- Jean Guéguen

### Le Conseil de Surveillance

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (8 membres dont 5 indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

#### Membres

- |                                             |                     |
|---------------------------------------------|---------------------|
| 1 • André Crespel, <i>Président</i>         | 5 • Stanislas Dalle |
| 2 • Daniel Bracquart, <i>Vice-président</i> | 6 • Isabelle Danjou |
| 3 • Louis Bonduelle                         | 7 • Jean Guéguen    |
| 4 • Olivier Cavois                          | 8 • Yves Tack       |



# Gouvernement d'entreprise

## Bonduelle SA

### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé majoritairement de membres de la famille Bonduelle. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements. Il étudie également les opportunités de croissance externe qui s'offrent au groupe.



De gauche à droite :

Jean-Bernard Bonduelle  
Benoît Bonduelle

Gilles Lessard  
Philippe Vasseur  
Thomas Derville

Christophe Bonduelle, *Président*  
Jérôme Bonduelle  
Guillaume Debrosse

Hubert Mulliez  
François Bonduelle  
Marc Bonduelle

## Le Comité Exécutif

Il regroupe les directeurs des filiales de Bonduelle, la Direction générale ainsi que les responsables de la finance, des ressources humaines et des relations extérieures.

Ce Comité met en place les politiques du groupe.

*De gauche à droite et de haut en bas :*

**Grégory Sanson**  
*Directeur financier*

**Jean-Bernard Bonduelle**  
*Directeur relations extérieures et développement durable*

**Pierre Deloffre**  
*Directeur général délégué*

**Pascal Bredeloux**  
*Directeur général Bonduelle Food Service*



**Bruno Rauwel**  
*Directeur ressources humaines*

**Christophe Bonduelle**  
*Président Directeur général*

**Patrick Néaume**  
*Directeur général Bonduelle Traiteur et Bonduelle Frais International*

**Daniel Vielfaure**  
*Directeur général Bonduelle Amérique du Nord*

**Benoît Bonduelle**  
*Directeur général Bonduelle Development*

**Gilles Lessard**  
*Directeur général Bonduelle Conserve International*



## Le Comité des Rémunérations

Ce comité, entièrement indépendant, décide des systèmes et des niveaux de rémunération des dirigeants de Bonduelle SA et des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne aussi un avis politique sur la rémunération des principaux managers.

### Membres

- **Daniel Bracquart**,  
*ancien Président du Directoire de Bonduelle, Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, ancien Président de l'Institut catholique des arts et métiers de Lille.*
- **José-Maria Aulotte**,  
*Directeur des ressources humaines de Arc.*
- **Yves Delloye**,  
*Directeur associé de Transearch.*
- **Antoine Fiévet**,  
*Président du Directoire de Unibel.*
- **Bruno Rauwel**,  
*Directeur ressources humaines de Bonduelle.*

# Faits marquants

## Développement durable

### SIGNATURE DE LA CHARTE D'AGRICULTURE DURABLE IAD



Dès 1996, le Groupe Bonduelle formalisait dans une charte d'approvisionnement ses relations avec ses producteurs agricoles, afin de garantir

le meilleur du légume dans le respect du milieu naturel, avec une sécurité alimentaire maximale. C'est donc tout naturellement qu'il a signé la charte d'engagement de l'Institut d'agriculture durable (IAD), organisme créé par différents acteurs de la filière agricole soucieux de développer une agriculture respectueuse de l'environnement. La charte de l'IAD s'inscrit dans les objectifs du développement agricole et rural durable fixé par l'agenda 21 de l'ONU et repose sur trois principes : participer au progrès social et préserver les ressources naturelles tout en étant compétitif. Les 79 organismes signataires de cette charte s'engagent à mener une réflexion fondée sur l'adoption de ces principes, identifier comment ils peuvent s'intégrer au sein de leur activité, élaborer et piloter un plan d'action, faire un point annuel des progrès effectués et promouvoir les principes et les résultats de cette démarche auprès de leurs parties prenantes.

### ENQUÊTE DE CLIMAT INTERNE

70% des collaborateurs se sentent bien dans leur travail et 83% sont fiers d'appartenir au Groupe Bonduelle. Ce sont une partie des réponses écrites des salariés permanents aux 38 questions posées en 2008 par un institut d'études et de sondages indépendant. Les résultats ont été communiqués en janvier 2009 et ont donné lieu à des plans d'actions dans les différentes filiales du groupe.



### Solidaime et Bonduelle : un partenariat généreux



En France, Bonduelle contribue à la première gamme de produits solidaires de grande consommation. Association à but non lucratif, Solidaime est née de la coopération d'associations et d'entreprises renommées avec un objectif commun : proposer une nouvelle manière de consommer en faisant de l'acte d'achat un acte de générosité. Bonduelle devient ainsi ambassadeur, aux côtés de Solidaime, d'un nouveau mode de consommation. Pour chaque produit Solidaime acheté, le montant du don indiqué sur l'emballage est automatiquement reversé à l'association partenaire mentionnée sur le packaging. Les produits fabriqués par Bonduelle pour la gamme Solidaime soutiennent l'association Handicap International.

En savoir   
[www.solidaime.org](http://www.solidaime.org)

## Croissance interne

### Innovations

#### Canada

##### HARICOTS VERTS EXTRA-FINS



Bonduelle Amérique du Nord lance la production locale de haricots verts extra-fins, jusqu'alors importés d'Europe. Ce nouveau produit est proposé au marché de la restauration hors domicile.

#### France

##### MAÏS SANS SEL

Croquant, juteux et idéal pour ceux qui sont attentifs à leur équilibre nutritionnel : sans sel et sans sucre ajouté, ce produit apporte tous les bienfaits nutritionnels du maïs !



##### BONDUELLE VAPEUR

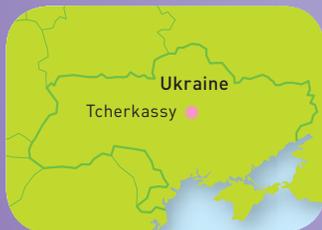


Cette nouvelle offre dans la gamme des conserves est une petite révolution : elle propose des légumes aux qualités optimales grâce à une cuisson à la vapeur directement dans la conserve. Le process industriel permet de préserver au maximum les qualités organoleptiques des légumes.

#### Europe

##### MAÏS ET FRUITS

C'est un snack sain, au goût fruité, composé de maïs et de fruits. Il est proposé dans un pack de 2 boîtes de 85g avec une cuillère.



## Construction de deux nouvelles usines

Dans le droit fil de sa politique de développement international, le Groupe Bonduelle construit deux nouvelles usines.

La première est située au Brésil, pays de 172 millions de consommateurs. Son choix s'est arrêté sur les hauts plateaux du centre du pays dont le climat subtropical permet une mise en culture 365 jours par an. À Cristalina, grâce à l'expertise agro-industrielle du groupe, l'usine Bonduelle réalisera des produits encore inédits sur ce marché. Le second projet est situé à Tcherkassy, à 200 km au sud de Kiev (Ukraine). Cette usine renforcera le leadership de Bonduelle à l'est de l'Europe et connaîtra sa première campagne dès 2011.

## Croissance externe

### ÉMISSION D'OBSAAR\*

La politique de développement de Bonduelle a connu un rythme soutenu en 2008/2009 avec la réalisation de nombreuses acquisitions. La capacité de financement du groupe s'est donc renforcée en avril 2009 par une émission d'OBSAAR de 140 millions d'euros ce qui lui permet de rester en mesure de saisir de futures opportunités de croissance externe.

### ACHAT DES ACTIVITÉS SURGELÉ DES SOCIÉTÉS FAMILY TRADITION ET OMSTEAD FOODS

Avec deux nouvelles acquisitions au Canada, Family Tradition Inc. et Omstead Foods Inc., la filiale Bonduelle Amérique du Nord renforce ses positions tout en bénéficiant de fortes synergies industrielles et commerciales.

## Création

### d'une nouvelle filiale spécialisée en surgelé marque client

Bonduelle et Coopagri Bretagne créent, en 2009, une joint-venture spécialiste du surgelé en marque de clients nommée Gelagri. Coopagri Bretagne amène 3 usines (2 dans le Finistère, 1 en Espagne) et Bonduelle son usine espagnole de Milagro. Ce rapprochement permet une meilleure répartition des zones agricoles qui apporteront des synergies agro-industrielles et logistiques. Le Groupe Bonduelle détient Gelagri à 35,5% et conserve la commercialisation de ses gammes surgelées à ses marques ainsi que ses autres usines de surgélation. Il poursuit également la production et la commercialisation de légumes surgelés aux marques clients en dehors de l'Europe.

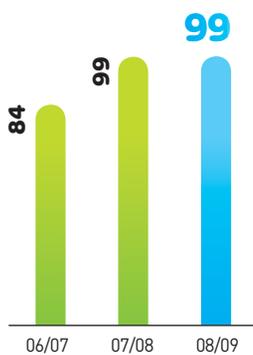
## ACHAT DE LA CORBEILLE

Bonduelle rachète, en novembre 2008, un conserveur belge indépendant. Basé près d'Anvers, La Corbeille possède 3 sites de production (Westmeerbeek, Stabroek, Rijkvorsel) et réalise un chiffre d'affaires de 64 millions d'euros. Sa situation géographique, son volume d'affaires avec le marché allemand et la production de produits complémentaires à ceux de Bonduelle sont de précieux atouts dans la consolidation de l'activité conserve du groupe sur un marché européen mature.

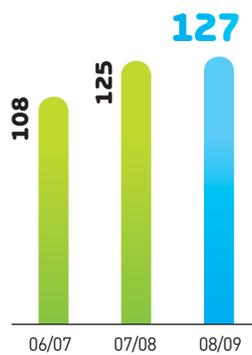
\*Obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables.

# Chiffres clés

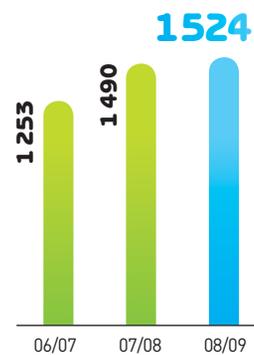
## du groupe



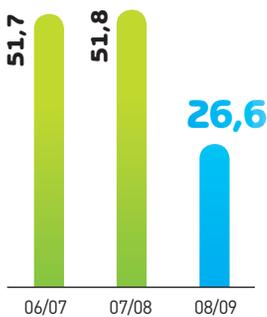
Résultat opérationnel  
en millions d'euros



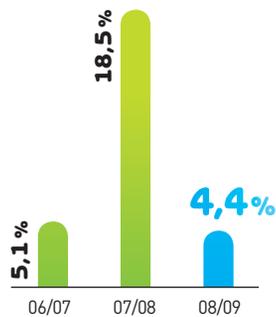
Cash flow\*  
en millions d'euros



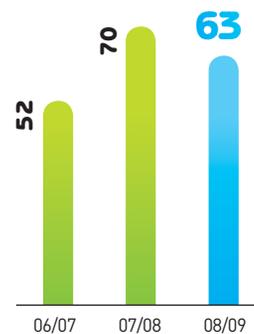
Chiffre d'affaires  
en millions d'euros



Résultat net  
en millions d'euros



Progression du chiffre d'affaires  
en change constant



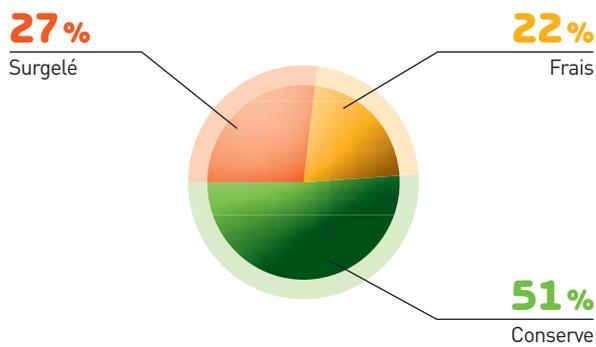
Investissements  
industriels  
en millions d'euros

\*Le cash flow permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie par son exploitation et donc sa capacité à s'autofinancer.

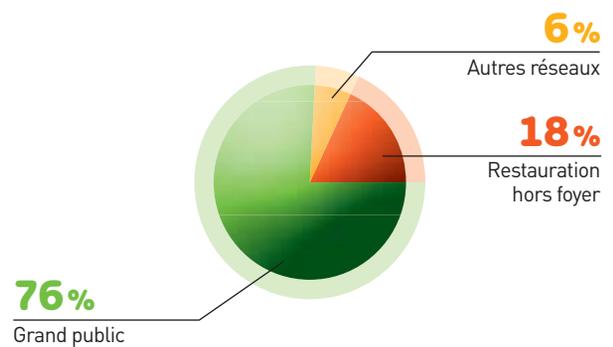
## Répartition du chiffre d'affaires



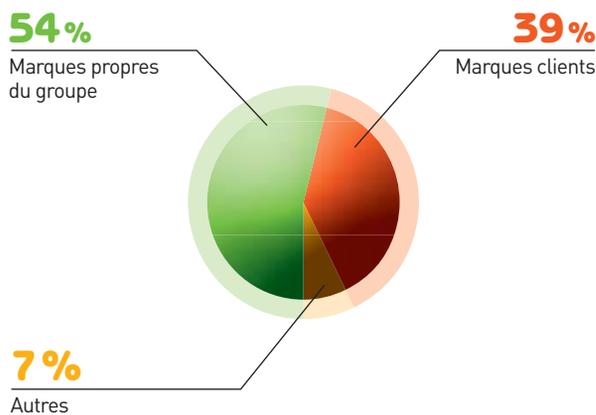
• par technologies 2008/2009



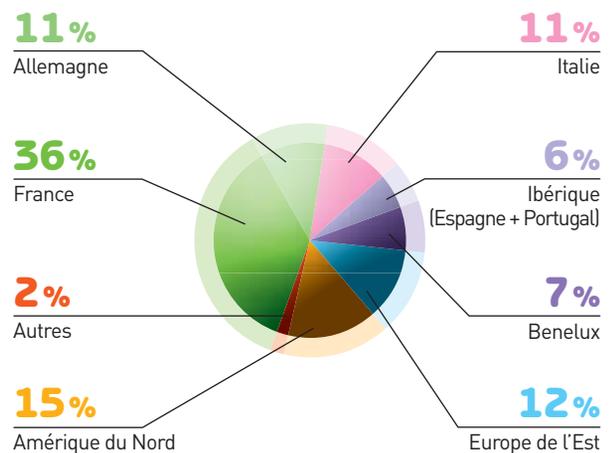
• par circuits de distribution 2008/2009



• par marques 2008/2009



• par zones géographiques 2008/2009



# Chiffres clés

## développement durable

### La production agricole

2007-2008

#### Charte d'approvisionnement

100% de signataires

#### Services agronomiques

98 chefs de plaine

2008-2009

#### Charte d'approvisionnement

82% de signataires (avec les sites Canadiens)

100% de signataires (à périmètre constant)

#### Services agronomiques

208 personnes

### La qualité / nutrition

2007-2008

#### Effectif dédié à la qualité

516 personnes (en équivalent temps plein)

#### Sites certifiés

17 sont certifiés ISO 9001

18 sont certifiés BRC et/ou IFS

7 produisent des produits certifiés «biologiques»

2008-2009

#### Effectif dédié à la qualité

495 personnes (en équivalent temps plein)

#### Sites certifiés

17 sont certifiés ISO 9001

20 sont certifiés BRC et/ou IFS

8 produisent des produits certifiés «biologiques»

### Les hommes, les femmes

2007-2008

#### Effectif

6 592 permanents

CDI + CDD : 8 008 (équivalent temps plein)

Ancienneté : 1 103 (0-3 ans)

1 863 (3-9 ans)

3 626 (> 9 ans)

Embauche : CDI : 494

(nombre de contrats) CDD : 1 160

Saisonniers : 6 401

Turnover : Cadres : 10,79%

(retraite incluse) Etam : 13,35%

Ouvriers : 9,93%

#### Formation

2,21% de la masse salariale

#### Conditions de sécurité

Taux de fréquence des accidents : 21,5

2008-2009

#### Effectif

6 183 permanents

CDI + CDD : 8 421 (équivalent temps plein)

Ancienneté : 967 (0-3 ans)

1 679 (3-9 ans)

3 436 (> 9 ans)

Embauche : CDI : 276

(nombre de contrats) CDD : 507

Saisonniers : 6 520

Turnover : Cadres : 9,37%

(retraite incluse) Etam : 6,78%

Ouvriers : 7,34%

#### Formation

1,43% de la masse salariale

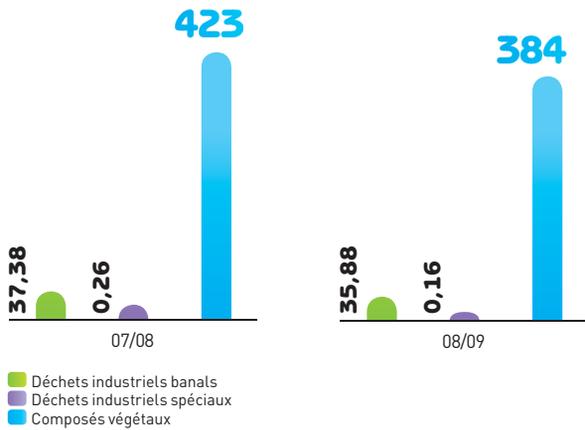
#### Conditions de sécurité

Taux de fréquence des accidents : 22,8

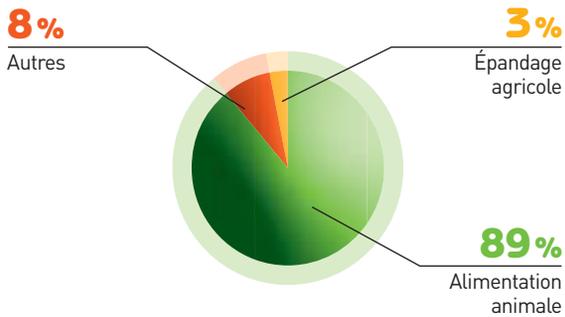
## Les ressources naturelles

### Bonduelle génère :

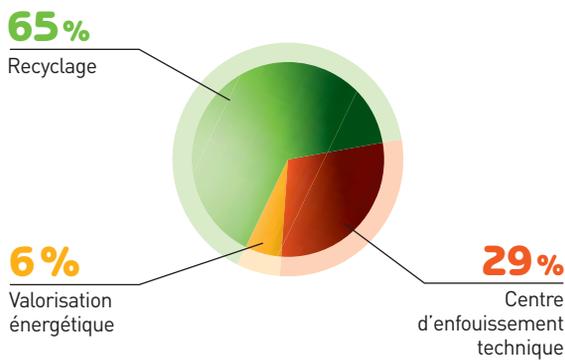
- Production de déchets et sous-produits  
*en kg par tonne de produits fabriqués*



- Valorisation des composés végétaux  
2008/2009



- Valorisation des déchets industriels banals  
2008/2009



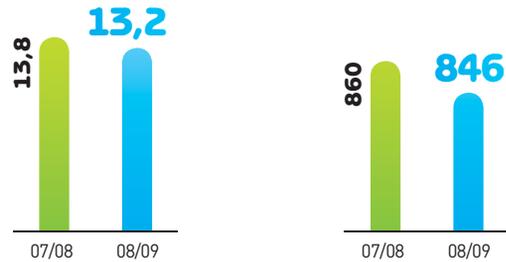
### Bonduelle consomme :

- Consommation d'énergie

2008-2009

**Électricité:** 360 GWh  
**Gaz naturel:** 491 GWh pcs  
**Fuel (très basse teneur en soufre):** 2597 tonnes  
**Propane:** 1 190 tonnes  
**Fioul domestique:** 773 tonnes

- Consommation d'eau  
*en m³ par tonne de produits fabriqués*
- Consommation d'énergie\*  
*en kWh par tonne de produits fabriqués*

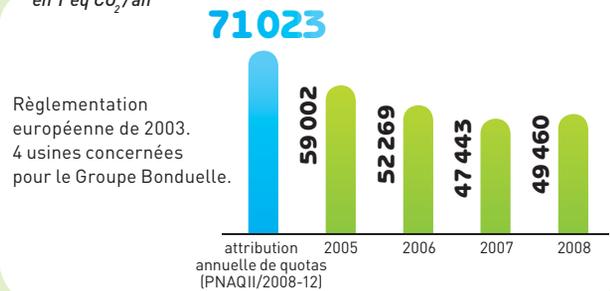


\* Périmètre hors réévaluation des énergies thermiques 2007/2008 : 824 ; 2008/2009 : 815

## Focus

### Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

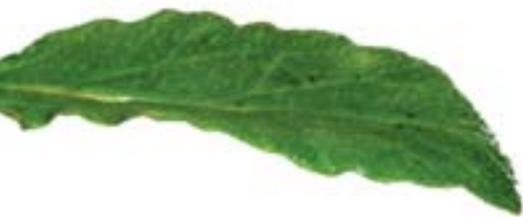
en T éq CO<sub>2</sub>/an



Règlementation européenne de 2003. 4 usines concernées pour le Groupe Bonduelle.

**7 600 K€**  
 de dépenses consacrées à la prévention des conséquences des activités sur l'environnement (eau, air et énergie, déchets industriels et composés végétaux)





# Stratégie

La stratégie du Groupe Bonduelle répond à trois objectifs : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Ils impliquent de privilégier les solutions durables et de répartir les risques.

Dans un climat de consommation qui recèle un degré d'incertitude important, son modèle économique (intégration agro-industrielle, activité commerciale multimarques, multiréseaux et internationalisée) lui permet de poursuivre sereinement sa croissance.

# Stratégie et Politiques d'entreprise

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle affirme au quotidien sa vocation à proposer le légume sous toutes ses formes, sous toutes les marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies, partout dans le monde. Cette stratégie se décline en dix axes prioritaires qui font le succès de l'entreprise.

7%

de croissance  
annuelle

83%

des collaborateurs  
sont fiers d'être  
dans le groupe

1

## Priorité au long terme

Bonduelle a toujours privilégié une réflexion à long terme quant à la conduite de ses activités. Cette stratégie avisée, conjuguée à la diversification de ses métiers et technologies, a permis au groupe d'aborder sereinement la crise économique et financière qui a marqué la conjoncture 2008/2009.

2

## Croissance

Cette vision sur le long terme nourrit les objectifs de développement du Groupe Bonduelle. Sa croissance moyenne de 7% par an résulte, à parts égales, d'une politique d'acquisitions judicieuses et d'améliorations continues des performances. Le groupe, en se dotant d'un périmètre géographique élargi et de nouvelles gammes de produits, se positionne résolument sur la voie de la croissance durable.

### 3 Sécurité alimentaire

La qualité des produits proposés aux consommateurs constitue pour Bonduelle un engagement essentiel, gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. Pour assurer la sécurité alimentaire maximale, le groupe met en place les meilleures solutions technologiques et adapte son organisation aux nouvelles contraintes réglementaires.

### 4 Respect de l'environnement

Bonduelle est un acteur majeur du développement durable, engagé dans de nombreuses initiatives destinées à économiser les ressources naturelles et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, principaux responsables du réchauffement climatique de la planète.

### 5 Rentabilité

Dans une conjoncture économique difficile, l'amélioration de la rentabilité nécessite plus que jamais une grande rigueur de gestion, la mise en avant de produits et de technologies innovants, au service d'une productivité accrue. Grâce à la mobilisation de ses équipes, le groupe a su conforter depuis sa création sa position de leader sur un marché particulièrement exposé à la compétition commerciale.

### 6 Politique de marque

Bonduelle, Cassegrain, Frudesa, Salto, Arctic Gardens : ces cinq marques forgent l'identité du Groupe Bonduelle. En parallèle à la stratégie de développement entretenue sur ces « marques propres », l'entreprise est partenaire de nombreux clients distributeurs afin de leur fournir des produits commercialisés sous leurs étiquettes. Cette orientation « marque client » est d'autant plus judicieuse dans une conjoncture de récession économique.

### 7 Innovation

Qu'il s'agisse de techniques de production, de systèmes d'emballage, d'élaboration de nouvelles recettes ou encore d'économies d'énergies, l'innovation est au cœur des activités du Groupe Bonduelle, permettant de se différencier de la concurrence tout en répondant aux nouvelles attentes sociétales et réglementaires.

### 8 Implication agro-industrielle

Grâce à son savoir-faire unique, Bonduelle est aujourd'hui le leader mondial du légume élaboré. Garant de la qualité des pratiques culturales, de la régularité des productions et donc de la satisfaction des consommateurs, le groupe affirme au quotidien sa vocation à faire évoluer le secteur de l'agro-industrie sur le chemin de l'équilibre alimentaire.

### 9 International

Garantir les approvisionnements au plus près des foyers de consommation, opter pour les meilleurs choix de cultures en cohérence avec les habitudes alimentaires locales, étendre ses activités dans différentes zones géographiques afin de répartir les risques... La stratégie de développement international du groupe lui permet de profiter de toutes les opportunités de croissance et de concrétiser son ambition : faire du légume l'avenir de l'alimentation, partout dans le monde.

### 10 Développement personnel

Parce qu'il n'existe pas de projet d'entreprise sans mobilisation des forces vives, parce que l'homme est au cœur de la réussite collective, le Groupe Bonduelle s'est engagé à faire de l'épanouissement de ses collaborateurs une priorité, comme en témoigne l'enquête de climat interne lancée en 2008/2009. Cette étude est suivie d'un plan d'actions visant à mieux répondre aux attentes des salariés.

# Développement durable

Jean-Bernard Bonduelle, *Directeur relations extérieures et développement durable*

Engagée depuis 2002, la politique de développement durable du Groupe Bonduelle répond à trois objectifs essentiels : pérennité de l'entreprise, croissance et épanouissement des collaborateurs.

**Les multiples actions du Groupe Bonduelle en faveur du développement durable se déclinent en cinq grands axes :**

- 1** les Hommes,
- 2** l'agriculture,
- 3** les ressources naturelles,
- 4** la qualité et la nutrition,
- 5** le transport.

## Mobilisation au quotidien

L'ensemble des collaborateurs est mobilisé sur cette problématique comme l'a montré l'enquête de climat interne menée en 2008. Cette étude a également souligné la satisfaction des salariés quant à l'engagement du groupe sur la voie du développement durable et leur souhait de s'impliquer plus fortement encore dans des actions en faveur de la protection de l'environnement. Pour répondre à ce souhait, Bonduelle a lancé en 2009 l'opération Créa'ctions, un concours de photos destiné à illustrer la démarche de développement durable du groupe.

## Bonduelle signataire de la charte de l'Institut de l'agriculture durable

L'engagement de l'entreprise sur la voie du développement durable s'est également concrétisé en 2009 par la signature de la charte de l'Institut de l'agriculture durable. Cet organisme créé par différents acteurs de la filière agricole a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques durables. La charte de l'IAD repose sur trois principes : participer au progrès social, préserver les ressources naturelles tout en étant compétitif ; totalement en phase avec la stratégie du Groupe Bonduelle.

## Un congrès sous le signe de la croissance durable

Suite à la participation de Bonduelle au World Forum de l'économie responsable, le groupe a organisé, en octobre 2008 à Bordeaux, un congrès rassemblant les 230 managers de l'entreprise. Cette manifestation placée sous le thème de la croissance durable fut l'occasion de faire le bilan des actions menées pour produire mieux tout en maîtrisant la compétitivité. Les multiples intervenants – direction générale, directeurs qualité, directeurs d'usines, responsables de services techniques, de l'approvisionnement... – ont pu montrer, chacun dans leur domaine, que les actions de développement durable sont souvent à la portée de tous et contribuent au développement de l'entreprise.

Domaine	Objectif /résultat	Perspectives
<b>Hommes &amp; Sécurité</b>	<p>Taux de fréquence des accidents du travail :</p> <p>Objectif &lt; 20</p> <p>Résultat : 22,8</p> <p>Implication des collaborateurs dans l'action en faveur du développement durable, en réponse aux souhaits exprimés lors de l'enquête de climat interne IFOP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>renforcer les actions de sécurité sur tous les sites,</li> <li>réaliser 100% des entretiens individuels pour tous les collaborateurs.</li> </ul>
<b>Qualité /Nutrition</b>	<p>Sites certifiés :</p> <p>Objectif : 100%</p> <p>Résultat : 93 %</p> <p>Audit nutritionnel des produits et recommandations achevés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>étendre une certification à tous les sites,</li> <li>mise en œuvre des recommandations de l'audit nutritionnel.</li> </ul>
<b>Ressources naturelles</b>	<p>Eau m<sup>3</sup>/Tonne de produit fabriqué</p> <p>Objectif : -5%/an</p> <p>2008/2009 : -5 %</p> <p>Energie Kwh/TPF</p> <p>Objectif : - 5%/2 ans</p> <p>2008/2009 : - 1.7 %</p> <p>% Déchets industriels banaux triés valorisés</p> <p>Objectif : &gt; 70 %</p> <p>2008/2009 : 71 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>soutenir le projet « Usine sobre »,</li> <li>poursuivre le benchmark interne des actions de maîtrise des consommations d'énergie,</li> <li>optimiser le fonctionnement des stations d'épuration,</li> <li>préparer l'information carbone des produits.</li> </ul>
<b>Agronomie</b>	<p>Signature de la charte d'approvisionnement:</p> <p>Objectif : 100 %</p> <p>Résultat : 100 % (périmètre constant) 82 % (avec Canada)</p> <p>Lancement de fermes pilotes en production intégrée pour réduire les intrants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>étendre la diffusion de la charte aux nouveaux sites du groupe,</li> <li>mettre en place de nouveaux indicateurs significatifs pour la réduction des produits phytosanitaires.</li> </ul>
<b>Transport supply chain</b>	<p>Mise en place d'un indicateur de suivi en conserve (intersite et distribution client)</p> <p>Développement du rail-route</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en place des indicateurs dans toutes les technologies,</li> <li>réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.</li> </ul>



Bonduelle soutient activement le World Forum pour l'économie responsable, colloque organisé de 2007 à 2010, visant à faire partager au plus grand nombre les expériences en faveur du développement durable.

Depuis 2003, Bonduelle est membre du Global Compact, initié par l'ONU. Ce pacte mondial invite les entreprises adhérentes à appliquer dix valeurs fondamentales liées aux domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



# nutrition, un axe stratégique

Laurence Depezay,  
Responsable nutrition

Pleins de saveurs, de vitamines, de sels minéraux, les légumes ravissent les papilles et contribuent à préserver la santé. Au travers de sa politique de recherche et développement, Bonduelle s'attache chaque jour à améliorer les qualités nutritionnelles de ses produits. Les actions menées par la Fondation Louis Bonduelle prolongent ces efforts, faisant de la nutrition un véritable engagement sociétal pour le groupe.

**1 million d'euros**

versés par la Fondation Louis Bonduelle pour soutenir la recherche.



La nutrition chez Bonduelle est un thème transversal, partagé à tous les niveaux de l'entreprise et au-delà, par la création de la Fondation Louis Bonduelle. Au quotidien les équipes travaillent à optimiser les procédés, variétés, méthodes de culture, temps d'attente, recettes... Cette implication est accompagnée par les programmes de formation, d'innovation, d'audit et de recherche du groupe. L'université interne de Bonduelle a lancé, en 2009, un nouveau kit nutrition à destination des salariés. Cette action complète les formations spécifiques proposées aux équipes marketing et qualité. En matière d'innovation produit, les services marketing s'organisent pour valoriser les bénéfices santé des futurs produits: c'est le programme «santé active».

Pour les produits existants à la marque Bonduelle, un audit nutritionnel a permis de mettre en œuvre des reformulations qui ont abouti à des réductions de sel et de matières grasses significatives. Ce projet est passé en 2009 dans sa seconde phase, avec une application destinée aux nouveaux produits. Enfin, le Groupe Bonduelle collabore et mène des programmes de recherche fondamentale pour mieux comprendre les effets des légumes dans plusieurs domaines : les comportements alimentaires, la biodisponibilité des nutriments, les pathologies et les syndromes... L'engagement du Groupe Bonduelle en nutrition dépasse ses propres activités, avec la création en 2004 de la Fondation Louis Bonduelle qui œuvre sur le long terme pour faire évoluer les comportements alimentaires.

## La Fondation Louis Bonduelle participe à la lutte contre l'obésité

Associée au groupement européen ECOG (European Childhood Obesity Group) qui réunit plus de 150 scientifiques impliqués dans la lutte contre l'obésité infantile, la Fondation Louis Bonduelle a lancé en 2009, un prix récompensant les meilleurs travaux sur ce sujet qui constitue un véritable fléau. En Europe, selon les pays, entre 15 et 35% des enfants sont en surpoids ou obèses. Ce chiffre est multiplié par deux tous les quinze ans. Au-delà des conséquences directes sur la santé (diabète, maladies cardio-vasculaires), l'obésité a aussi des répercussions psychologiques. Doté de 10000 euros, le premier prix ECOG et Louis Bonduelle a été remis en septembre dernier à l'équipe hongroise du Professeur Molnár, de l'Université de Pécs. Ce prix récompense 30 ans de suivi des enfants.

## Secondes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle

Quels légumes les enfants connaissent-ils le mieux ? Lesquels préfèrent-ils ? Comment aiment-ils les déguster ? Les secondes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle ont été l'occasion de faire le point sur la relation des enfants aux légumes. Près de 200 personnes (scientifiques, médecins, diététiciens...) ont pris part à cette manifestation qui a également accueilli David Morizet, un jeune chercheur dont le travail de thèse – une étude inédite sur les préférences alimentaires des 8-11 ans – est soutenu par Bonduelle et l'Institut Paul Bocuse. Durant ces rencontres, Béatrice de Reynal, nutritionniste est également intervenue pour présenter le lien existant entre télévision et développement de l'obésité chez les enfants, tandis que Sophie Nicklaus,

chargée de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique de Dijon rappelait l'importance de la petite enfance dans la construction des préférences alimentaires.

À l'issue de cette journée a été décerné le 4<sup>e</sup> Prix de Recherche Louis Bonduelle. La lauréate 2009 est Géraldine Comoretto, une jeune chercheuse dont les travaux visent à déterminer dans quelle mesure l'alimentation des enfants peut être vecteur de socialisation et de construction identitaire.

## Focus



## L'ENFANCE À L'HONNEUR

La Fondation Louis Bonduelle a fait de 2008/2009 l'année de l'enfance, proposant aux plus jeunes différentes activités, dont un jeu disponible en ligne sur le site de la Fondation Louis Bonduelle, désormais disponible en version anglaise. Le Quiz'in légume est un parcours pédagogique permettant de découvrir l'univers des légumes, de la cuisine à la botanique en passant par l'histoire. Une manière ludique d'éveiller la curiosité et les papilles.

# Favoriser le bien-être des collaborateurs

**Bruno Rauwel,**  
Directeur ressources humaines Groupe

Le développement personnel des collaborateurs est au cœur de la stratégie du Groupe Bonduelle qui a lancé en 2008 une vaste enquête de climat interne et poursuivi ses efforts pour optimiser leurs conditions de travail.

**70%**

des collaborateurs se sentent bien dans leur travail.

**80%**

des postes d'encadrement sont pourvus par la promotion interne.

**22,8**

de taux de fréquence des accidents de travail.



Bonduelle est engagé depuis plusieurs années dans différents plans de prévention et de sensibilisation aux risques professionnels. Ces efforts continus, fruits d'un travail conjoint mené par la direction des ressources humaines, des salariés et des médecins du travail ont abouti au 30 juin 2009 à un taux de fréquence de 22,8 et un taux de gravité atteignant 0,74.

## Enquête de climat interne

Si la sécurité des personnels est une priorité, leur épanouissement au sein de l'entreprise constitue également une préoccupation majeure pour les actionnaires et les dirigeants de Bonduelle. Au fil des ans, le groupe a changé de taille, de périmètre géographique, d'organisation...

## Axes de progrès

- **Renforcer**  
la sécurité
- **Améliorer**  
la santé
- **Favoriser**  
la diversité
- **Développer**  
les compétences et la mobilité

Autant d'évolutions qui ont conduit la direction à lancer, en 2008, une enquête de climat interne afin de mieux connaître la perception de la situation des collaborateurs et leur vision de l'entreprise. Menée par l'IFOP, un institut français indépendant d'études et de sondages, l'enquête a notamment révélé que 70 % des employés se sentent bien dans leur travail, plaçant l'autonomie donnée pour conduire leurs missions, la durée du temps de travail et les responsabilités accordées, en tête des éléments de satisfaction.

## Généraliser l'entretien d'évaluation annuel

83 % d'entre eux sont fiers de faire partie du groupe, et 85 % sont optimistes quant à l'avenir de l'entreprise. 63 % ont eu un entretien d'évaluation durant l'année écoulée. Les collaborateurs ayant bénéficié de ce rendez-vous ont une vision deux fois plus positive de leur situation personnelle au sein du groupe. Au terme de l'étude, des plans d'actions locaux et un plan d'actions groupe ont été mis en place, prévoyant, entre autres, la généralisation de l'entretien d'évaluation à l'ensemble du personnel dès 2009.

## Renforcer la communication

Afin de répondre aux vœux des collaborateurs, la communication de proximité a également été renforcée, au cours de l'année 2009, avec le lancement d'un intranet et d'un journal trimestriel proposant des informations spécifiques au groupe ainsi que l'actualité de chacun des sites. En outre, les mouvements de personnel ainsi que la totalité des postes disponibles sont désormais accessibles en ligne.

## Focus



Salariés-formateurs chargés de décliner le kit auprès de leurs collègues des usines du sud-ouest de la France.

### UN « KIT NUTRITION »

La nutrition est une préoccupation majeure pour Bonduelle, présente dans tous les projets, les produits et les process industriels. Pour mieux sensibiliser les collaborateurs du groupe, l'université interne (Institut Pierre et Benoît Bonduelle) a lancé en mars 2009 un Kit nutrition. Il inclut différents modules de formation dont bénéficiera l'ensemble du personnel : liens entre alimentation, activité physique et santé ; des aliments aux nutriments ; besoins énergétiques en fonction de l'activité physique ; intérêt nutritionnel des légumes. Grâce à ces sessions de deux demi-journées, les salariés du groupe pourront également découvrir comment conserver leur équilibre alimentaire en cas de travail posté, et apprendre à savoir décoder l'information nutritionnelle.

## Mobilité et diversité à l'honneur

Ces dispositions visent à accroître la mobilité au sein du groupe : en 2008/2009, 80 % des postes d'encadrement disponibles ont été pourvus dans le cadre de promotions internes. Grâce aux actions menées ces dernières années, le « Top 50 » des managers du groupe est actuellement issu à 80 % du recrutement interne à l'entreprise. Par ailleurs, Bonduelle est également engagé de longue date sur la voie de la diversité pour l'emploi de personnes handicapées et a renouvelé, en France, en 2009, l'accord Handipol I, s'engageant notamment à accueillir au moins 6 % de collaborateurs atteints d'un handicap. Enfin, pour contribuer à améliorer la santé de ses employés en les sensibilisant aux bienfaits d'une alimentation équilibrée, Bonduelle a lancé un Kit nutrition accompagné de formations spécifiques dédiées à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

En savoir   
www.bonduelle.com

# Vers une production agricole durable

**Géry Capelle**, Responsable développement  
agronomie BCI Nord-Picardie

Pour proposer aux consommateurs les légumes les plus sains tout en préservant la nature, Bonduelle s'est résolument engagé sur la voie d'une agriculture durable. Le groupe a ainsi noué différents partenariats afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et de promouvoir des solutions agronomiques respectueuses de l'environnement.

## Biodiversité

**180**

collections variétales pour

**981**

variétés en 2008/2009

## Surveillance

**34**

réseaux de piégeage.



Bineuse mécanique à guidage par caméra.

Par sa position de leader mondial du légume élaboré, Bonduelle se doit plus que n'importe quel autre acteur du marché d'encourager une agriculture maîtrisée, répondant aux attentes sociétales et réglementaires. Les fiches de préconisations techniques remises en 2008/2009 aux exploitants partenaires du groupe vont pleinement dans ce sens, encourageant un moindre recours aux produits phytosanitaires et incitant à l'utilisation de méthodes agronomiques respectueuses et éprouvées : faux semis permettant de faire lever les mauvaises herbes et de les détruire dès qu'elles ont germé, ou encore binage mécanique. Deux solutions qui permettent de réduire l'utilisation d'herbicides.

## Axes de progrès

- **Promouvoir**  
la nouvelle charte d'approvisionnement responsabilisant les acteurs de la filière.
- **Adapter**  
le mode cultural afin de réduire les intrants.
- **Assurer**  
l'avancement de la recherche agronomique.

## Huit fermes pilotes

Au-delà de ces préconisations, Bonduelle a été en 2008/2009 l'initiateur d'un groupe de fermes pilotes. Le projet, porté par la Chambre régionale d'agriculture de Picardie, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et Agro-Transfert – un organisme assurant le relais entre la recherche et le développement agricole –, vise à favoriser la production intégrée. Huit exploitations basées en Picardie participent à ce programme d'une durée de cinq ans durant laquelle seront mises en œuvre et testées différentes techniques agricoles destinées à prévenir les risques d'apparition de « bio agresseurs » pour les cultures. À terme, le dispositif doit permettre d'étendre les solutions les plus probantes à d'autres exploitations.

Piégeage d'insectes en champs de haricots verts.



## Focus



### BONDUELLE, PARTENAIRE DE L'AGRICULTURE MAÎTRISÉE

Ces démarches, appuyées par les chefs de plaine du groupe, traduisent l'engagement de Bonduelle à faire évoluer les pratiques agricoles pour le bienfait de tous. Elles prolongent les collaborations entretenues avec les semenciers, se conjuguent au programme de Farre (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) et s'inscrivent dans le cadre de la charte d'engagement avec l'IAD, l'Institut de l'agriculture durable (IAD), signée par le groupe en avril 2009. Par ces engagements, Bonduelle est ainsi en phase avec ses orientations stratégiques et affirme sa vocation à faire progresser le développement durable dans le cadre du Grenelle de l'Environnement (en France).

### Privilégier l'analyse des risques

Pour analyser au mieux les risques et réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, Bonduelle a également intensifié, en 2008/2009, la mise en place d'un réseau de surveillance des ravageurs de cultures. Disposés dans les champs, les pièges mis au point par les chercheurs de l'INRA capturent les insectes attirés par des phéromones. Grâce à l'étude des spécificités biologiques des ravageurs retenus, les exploitants peuvent envisager le meilleur traitement ponctuel et éviter ainsi une pulvérisation systématique des cultures.

# Une économie durable des ressources naturelles

Cécile Lovichi,  
Responsable environnement

Dans un contexte marqué par la volatilité du cours du pétrole, le ralentissement de la consommation et de nouvelles pressions réglementaires, le Groupe Bonduelle a accentué en 2008/2009 sa politique d'économie durable des ressources naturelles, s'engageant dans un projet inédit : « Usine sobre ».

Bonduelle réduit ses émissions de gaz à effet de serre de :

**61 000 T**

équivalent en CO<sub>2</sub> par les économies d'électricité et d'énergie fossile réalisées dans les usines de fabrication, cumulées entre 2005/2006 et 2008/2009.

**33%**

d'économie d'eau en 5 ans.

**14%**

de réduction de la consommation globale d'énergie en 5 ans.

La politique ressources naturelles du Groupe Bonduelle est animée par chacune de ses filiales et par le département recherche et développement. Elle s'appuie sur des audits réguliers des usines, des opérations de récupération d'énergie sur les process, la mise en place de systèmes de comptage et de suivi des consommations en ligne, des opérations de formation et de sensibilisation des personnels, des partages d'expériences...

## - 14 % d'énergie consommée en cinq ans

Lancé en 2002/2003, le programme d'économie des ressources naturelles se traduit par une amélioration durable et régulière des performances environnementales des usines du groupe. Concernant l'énergie électrique et thermique, Bonduelle enregistre une baisse de 1,7% du ratio de consommation globale par rapport à l'exercice précédent, soit une réduction de 14% sur cinq ans.

## Maîtrise et valorisation des ressources accrues

Le ratio de consommation d'eau a, quant à lui, baissé de 5% par rapport à 2007/2008, soit 33% de moins qu'il y a cinq ans. Près des deux tiers des usines ont atteint leur objectif de réduction des consommations durant le dernier exercice. Par ailleurs, la valorisation (matière et énergie) issue du tri sélectif des déchets industriels atteint 71%, tandis que la valorisation des sous-produits végétaux en alimentation animale et production de biogaz représente 93% des tonnages produits. Bonduelle s'implique également dans la réduction des déchets

## Axes de progrès

- **Réduire**  
les consommations d'eau et d'énergie.
- **Augmenter**  
la valorisation des déchets industriels.
- **Mesurer**  
la performance des stations d'épurations.

à la source : les efforts conjugués de la R&D, des achats et des sites industriels permettent ainsi d'améliorer les emballages. Le réseau « Conserve » travaille par exemple à l'optimisation de l'épaisseur des boîtes et des conditionnements tertiaires. Une démarche similaire a été mise en place par le réseau « Surgelé » afin de proposer des cartons, des films et des palettes plus écologiques. Cette approche se développe au sein du groupe grâce à de multiples actions de sensibilisation appuyées par les outils proposés en France par Eco emballage.

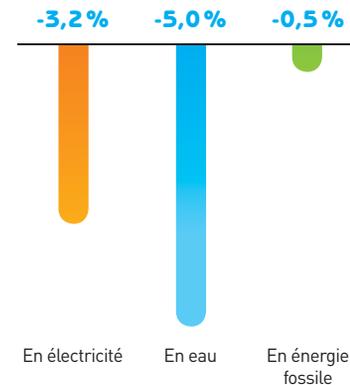
## Anticiper les défis de demain

Pour faire face aux nouvelles contraintes économiques, réglementaires, énergétiques et sociétales, le groupe a initié en 2008/2009 différentes études portant sur les énergies alternatives : valorisation en chaufferie du biogaz issu des ouvrages d'épuration biologique des effluents industriels et lancement d'un appel d'offres pour un projet de méthanisation des rafles de maïs. Le groupe s'implique, par ailleurs, dans le suivi des travaux relatifs à l'évaluation de l'impact environnemental des produits mis sur le marché.

## « Usine sobre » : un partenariat innovant

En partenariat avec EDF et l'École des mines de Paris, le Groupe Bonduelle a aussi lancé un projet phare en 2009. Le programme Usine sobre, qui bénéficie du soutien de l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, a pour objectif d'identifier les meilleures solutions technologiques pour bâtir l'usine du futur, consommant le minimum d'énergie tout en offrant aux personnels les meilleures conditions de travail. Ce partenariat doit permettre au groupe de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Une préoccupation majeure pour Bonduelle qui, depuis 2005/2006, a réduit ses émissions de gaz à effet de serre relative à la production industrielle de 61 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Ratio de consommations du groupe  
2008/2009 par rapport à 2007/2008



## Focus



Station d'épuration de l'usine de Békéscsaba.

## INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

En 2008/2009, le groupe a également poursuivi ses investissements afin d'améliorer la qualité des rejets dans le milieu naturel. L'usine d'Estrées a ainsi été dotée d'une station de déshydratation des boues biologiques. En Hongrie, la construction et la mise en service du premier étage de traitement anaérobie de la station de Békéscsaba a eu lieu à l'été 2009. La valorisation du biogaz produit sera étudiée sur la base de la première campagne d'exploitation 2009/2010.

# Délivrer des produits sains et irréprochables

Jérôme Lefebvre, *Directeur qualité*  
Laurence Depezay, *Responsable nutrition*

Garante de la renommée et de la pérennité du groupe, la politique qualité de Bonduelle se conjugue à un volet « nutrition » afin de proposer aux consommateurs les produits les plus sûrs, mais aussi les mieux équilibrés sur le plan nutritionnel.

**17** usines  
certifiées ISO 9001

**20** usines  
certifiées BRC et/ou IFS

**8** usines  
produisent des produits certifiés  
« biologiques »



## Organisation

Les services qualité ont pour mission de traduire les souhaits émis par les clients et la direction marketing en spécifications industrielles, de gérer les éventuels écarts de qualité en étant en relation constante avec les sites de production et de veiller au respect des programmes de certification et des audits associés, tant au sein du groupe que des entreprises partenaires. Enfin, ces services ont également pour vocation de gérer les réclamations et de porter la voix de l'entreprise, au sein des organismes interprofessionnels notamment.

## Axes de progrès

- **Améliorer**  
le processus Qualité :
  - développer l'analyse sensorielle,
  - maîtriser les réclamations clients.
- **Préserver**  
les composants nutritionnels  
des légumes.

La recherche de l'amélioration constante de la qualité s'est traduite, en 2008/2009, par le lancement d'un projet consistant à réorganiser le fonctionnement des services qualité. Auparavant réparties dans chacune des filiales du groupe, ces entités ont progressivement été associées à une nouvelle structure : le centre de services partagés qualité.

## Nouveaux investissements

Cette réorganisation s'est accompagnée de nouveaux investissements pour encore mieux maîtriser les risques, grâce à des trieurs optiques et des détecteurs de métaux implantés sur toutes les lignes des usines du groupe. Nombre de sites industriels se sont, par ailleurs, vu reconduire leur certification durant l'exercice passé, qu'il s'agisse du référentiel Iso 9001 V 2000, de l'International Food Standard, du BRC anglais ou encore du label Écocert, un label « Bio », détenu par certaines usines pour leur activité de transformation de produits. Cette dynamique de certifications démontre qu'au sein du Groupe Bonduelle, la politique qualité ne se résume pas à un simple contrôle, mais qu'elle inclut les plans d'actions appropriés. La poursuite efficace des plans d'amélioration et les investissements réalisés permettent de constater une baisse des réclamations de l'ordre de 8% dans toutes nos technologies. Cette amélioration sensible montre l'efficacité des choix d'investissement réalisés afin d'améliorer de façon permanente la qualité des produits, conformément à l'attente des consommateurs.

## Qualités organoleptiques et nutritionnelles des produits

Pour proposer aux consommateurs les recettes les plus goûteuses, de manière régulière, Bonduelle a continué son programme d'analyse sensorielle et de dégustation selon six axes : sucré, salé, acide, sur, amer, astringent. De plus, le groupe a poursuivi en 2008/2009 son programme d'amélioration continue de la qualité nutritionnelle de ses produits. Grâce à une campagne d'analyses et à la maîtrise des paramètres de cuisson, le service nutrition a pu ainsi démontrer que les légumes pré-frits et les légumes grillés (intégrés dans des recettes élaborées ou commercialisés tels que *via* le réseau hors domicile) possèdent des qualités nutritionnelles très élevées, présentant un taux vitaminique important et une faible production de composés néo-formés. Par ailleurs, l'audit nutritionnel initié en 2008 a abouti en 2009. Plus de 90% des produits de marque entrent dans les normes nutritionnelles que le groupe s'est fixé, au-delà des contraintes réglementaires.

Enfin, les campagnes de diminution des taux de sel se poursuivent, et les reformulations ont déjà permis une réduction d'acides gras saturés dans certaines recettes élaborées.

## Campagne de diminution des taux de sel

### CONSERVE : -20 % à -45 %

Plus de 30% des conserves de marque Bonduelle voient leur taux de sel chuter d'entre 20% et 45%.

### TRAITEUR : -20 %

Entre 2006 et 2009, la médiane du taux de sel des produits traiteur de marque Bonduelle a baissé de 20%.

# Le transport: relever le défi environnemental

Hervé Chenault,  
Directeur Supply chain BCI

Le transport est un élément essentiel des activités du Groupe Bonduelle, permettant d'acheminer les légumes vers les sites industriels et les produits finis auprès des points de distribution. Il est pleinement intégré à la politique de développement durable de l'entreprise, conciliant économie et écologie.

**Bonduelle**  
réduit ses émissions  
de gaz à effet de serre de

- **646T**

équivalent en CO<sub>2</sub> économisées  
par l'usage du rail-route  
en transport intersites.

- **131T**

équivalent en CO<sub>2</sub> pour la distribution.

Le transport combiné permet de réduire  
les émissions de CO<sub>2</sub> jusqu'à

**75%**



## Axes de progrès

- **Étendre la mise en place** des indicateurs dans toutes les technologies (conserve, surgelé, frais, traiteur).
- **Réduire** les émissions de CO<sub>2</sub>.

Conscient de l'impact environnemental des transports, le Groupe Bonduelle a mis en place, depuis des années, différentes mesures permettant d'optimiser les flux et de réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Ces initiatives consistent notamment à se doter de bassins de production de légumes au plus près des zones de consommation et de capacité de stockage suffisamment dimensionnées.

Par ailleurs, les sites logistiques, organisés en aires géographiques, sont chargés du référencement des transporteurs pour la distribution auprès de la clientèle, insistant sur la cohérence de la politique de ces partenaires et déclinant les objectifs définis par la Direction générale du groupe.

## Un comité de suivi transport et développement durable

Composé de représentants de différents domaines : commerce, logistique usine, supply chain, centrale d'achat et service du département durable, le comité de suivi transport et développement durable est notamment chargé d'opérer une veille sur les évolutions législatives du secteur, les avancées des travaux du Grenelle de l'Environnement (en France), et de rechercher de nouveaux modes de transports alternatifs à la route.

## Mesurer pour mieux agir

Fait marquant de l'exercice 2008/2009, l'étude entreprise au sein de la filiale Bonduelle Conserve International a révélé l'émission de 7406 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> annuelle pour le transport intersites européen de cette entité. Le volume des émissions pour l'acheminement à destination des points de distribution en France s'élève quant à lui à 9866 T éq. CO<sub>2</sub>. Le dernier exercice a, par ailleurs, donné l'occasion à BCI de développer des solutions de transport plus respectueuses de l'environnement que la route.

## Focus



## PRIORITÉ AU RAIL-ROUTE

Deux navettes quotidiennes fonctionnant en combiné « rail-route » assurent ainsi la liaison entre les sites hongrois de Békéscsaba et Nagyköros et le Nord-Picardie *via* Budapest et Duisbourg. De même, la connexion Bordères (dans le sud-ouest de la France) – Nord-Picardie, ainsi que celle reliant Renescure aux dépôts italiens du groupe, s'effectue depuis 2008 sur ce mode alternatif.

Le développement de ces programmes innovants a évité l'émission de 646 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour les liaisons intersites, et de 131 T éq. CO<sub>2</sub> pour la distribution, représentant au global une économie de près de 90 000 euros.

Dans la poursuite de cette voie pour un transport plus vert, le groupe étudie également des options d'acheminement par voies maritime et fluviale.



# Activités

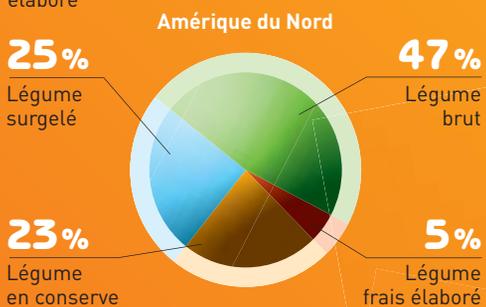
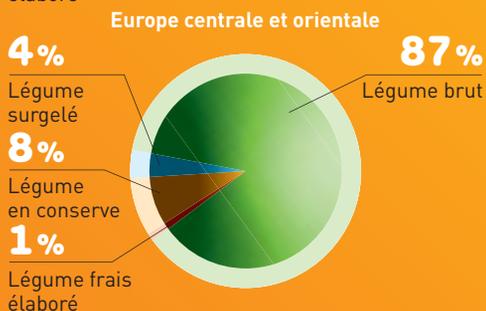
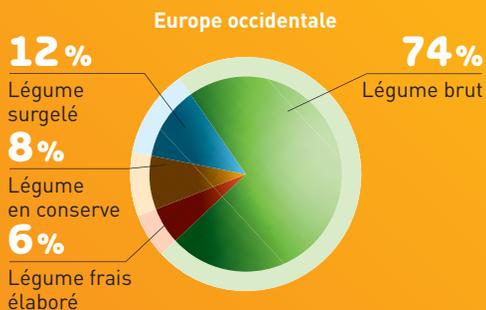
Bonduelle est le leader mondial du légume élaboré, sous toutes ses formes (frais, traiteur, surgelé, conserve) et sur tous les circuits de distribution (grand public, restauration hors domicile).

Afin de répondre au mieux aux évolutions des marchés et aux attentes des consommateurs, l'entreprise organise ses activités en filiales spécialisées par technologie, client ou zone géographique.

# Le marché mondial des légumes

Une tendance s'impose dans toutes les zones étudiées : les produits combinant le mieux praticité et bienfaits nutritionnels préservés connaissent les plus fortes progressions. Depuis 5 ans, la consommation de légumes élaborés par habitant progresse en moyenne de 2% en Europe centrale et orientale, contre 0,9% pour les légumes bruts\*.

## Part de marché de chaque catégorie en valeur en 2008



[Source : Food For Thought 2008].

### Légumes élaborés

Conserve



Frais IV<sup>e</sup> gamme



Traiteur



Surgelé



### Légumes bruts

## Les légumes élaborés : des produits en phase avec les attentes des consommateurs

La fabrication des légumes transformés est achevée quelques heures après leur récolte à maturité, préservant ainsi tous leurs bienfaits : eau, fibres, vitamines, minéraux, antioxydants... Les courts délais de transformation et la maîtrise des procédés offrent aux consommateurs des qualités nutritionnelles équivalentes à celles des légumes frais bruts\*\*. Au-delà des bienfaits nutritionnels, la praticité d'utilisation proposée par les légumes élaborés constitue un second argument majeur pour séduire les consommateurs. En quelques décennies, l'allongement des temps de transport, l'évolution du travail des femmes, l'augmentation du temps consacré aux loisirs et l'arrivée des nouvelles technologies facilitant le quotidien ont eu pour conséquence de modifier en profondeur les habitudes. Le temps passé à préparer les repas a diminué, et de nouveaux styles de consommation sont apparus comme le nomadisme alimentaire. À l'achat d'un légume élaboré correspond donc la volonté d'avoir un produit bon pour la santé et facile à utiliser.

## Catégories et circuits

Le marché des légumes se divise en quatre catégories :

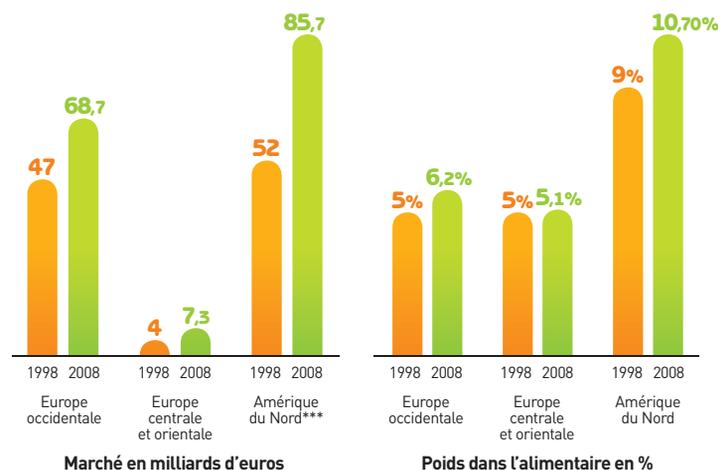
- le légume frais brut, récolté et non transformé,
- puis le légume élaboré, décomposé ainsi :
  - conserve,
  - surgelé,
  - frais élaboré, que constituent la salade quatrième gamme en sachet et la salade traiteur préparée.

La part de chaque catégorie est encore très inégale, avec une majorité du marché composée de frais brut. Cette dernière constitue un réservoir de croissance important pour les légumes élaborés dont la progression accompagne généralement la maturité des marchés. En 2008, les légumes élaborés représentent 53% du marché nord-américain en valeur, contre 13% en Europe centrale et orientale\*.

L'analyse des deux principaux circuits révèle aussi le potentiel des légumes élaborés à l'échelle mondiale :

- Le « retail », qui désigne la distribution aux consommateurs, représente 77% des ventes en valeur, dont déjà 32% de légumes élaborés.
- Le « food service » ensuite regroupe l'ensemble des ventes à destination des acteurs de la restauration hors domicile (restaurants, collectivités, snacks...). Les légumes élaborés y occupent la place majoritaire de 68% du marché en valeur car ils permettent de maintenir la qualité dans le temps, de faciliter la préparation et d'obtenir des coûts de mise en œuvre compétitifs.

Évolution en valeur du marché des légumes par zone\*



\*Données Food For Thought 2003 et 2008.

\*\*Favell D.J., 1998. A comparison of the vitamin C content of fresh and frozen vegetables. *Food Chemistry*, 62 (1), 59-64.

\*\*\*1 euro = 1,459 USD (cours au 13/09/09).

# l'organisation

## Direction Générale

### Services groupe

Finance • Ressources Humaines • Communication et Marketing Corporate • Systèmes d'information  
 • Relations Extérieures et Développement Durable • Recherche et Développement • Achats • Audit

35,5%

Gelagri

#### Espagne

Santaella  
Milagro

#### France

Saint-Caradec  
Loudéac

100%

Bonduelle  
Conserve  
International

#### Espagne

Benimodo

#### Belgique

Rijkevorsel  
Westmeerbeek  
Stabroek

#### France

Bordères  
Estrées conserve  
Labenne  
Renescure  
Russy-Bémont  
Saint-Sever  
Vaulx-Vraucourt

#### Hongrie

Békéscsaba  
Nagykörös

#### Belgique

Kortemark

#### France

Flaucourt  
Rosières

100%

Bonduelle  
Frais  
International

#### Allemagne

Straelen  
Reutlingen

#### France

Genas  
Saint-Mihiel

#### Italie

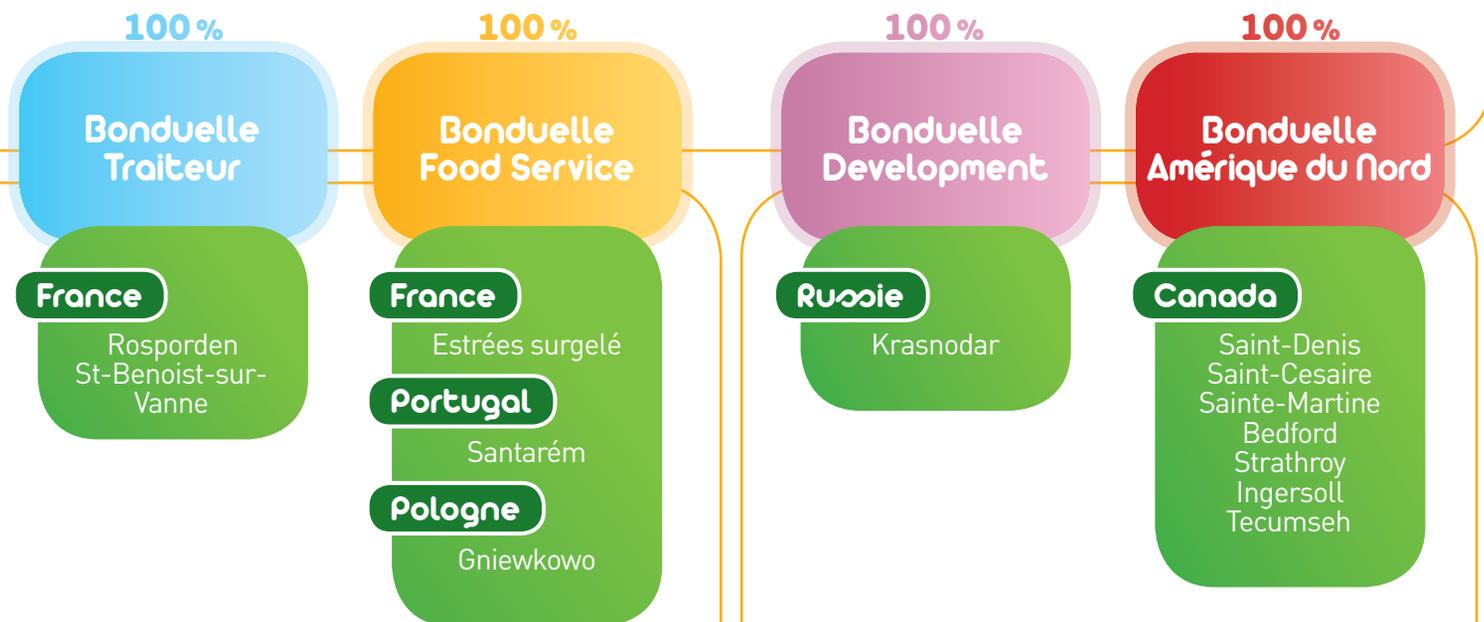
Battipaglia  
Lallio  
Costa di Mezzate

SITES DE PRODUCTION

PLATES-FORMES  
LOGISTIQUES

PÉRIMÈTRE EUROPE

# du groupe



PÉRIMÈTRE HORS EUROPE

# Bonduelle en Europe

Au travers de ses marques propres et de celles de ses clients distributeurs, Bonduelle est leader sur le marché européen des légumes frais et en conserve. Il se place également second sur les légumes surgelés.

Marché des légumes en

Europe centrale et orientale

**7,3**

milliards d'euros

Europe occidentale

**68,7**

milliards d'euros

**76%**  
du chiffre d'affaires

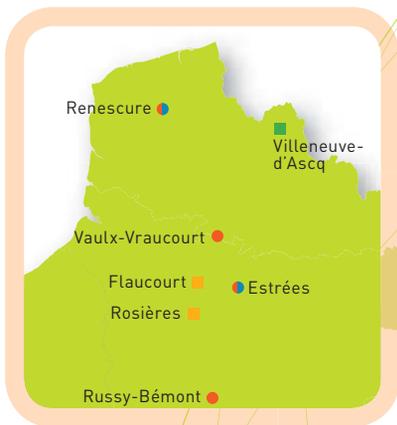
**43%**  
du résultat  
opérationnel  
courant

**70 800**

hectares cultivés pour Bonduelle



En savoir   
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)



## Sites de production

- Frais IV<sup>e</sup> gamme
- Surgelé
- Conserve
- Traiteur
- Directions commerciales
- Plates-formes logistiques

# Bonduelle Conserve International

Gilles Lessard, *Directeur général*  
Bonduelle Conserve International

Leader européen sur son marché, Bonduelle Conserve International a renforcé sa position en 2008/2009 avec le rachat de l'entreprise belge « La Corbeille ». Le dynamisme de sa politique d'innovation lui a, par ailleurs, permis d'accroître ses ventes en marque propre de 2% durant le dernier exercice.

**3 600**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**1,3**  
milliard  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue dans un magasin de détail.



## Focus

L'innovation est au cœur de la stratégie de Bonduelle Conserve International. Dans la continuité des actions entreprises les années passées, la société s'est attachée cette année à réinventer et à moderniser le secteur de la conserve. La filiale intègre aussi, en 2008/2009, les activités de vente de produits surgelés grand public à la marque en Europe. Cette dynamique s'est traduite par de multiples initiatives pour proposer de nouveaux produits et des conditionnements plus pratiques. La recherche de l'innovation et du progrès s'est également illustrée par la mise en place d'approches commerciales et marketing inédites dans un secteur où le leadership européen de Bonduelle Conserve International a été conforté en 2008 avec le rachat de «La Corbeille».

### Activité accrue de 20%

Entreprise familiale créée en 1899, La Corbeille produit et commercialise 100 000 tonnes de conserves annuellement, la majeure partie étant commercialisée sous la marque de clients distributeurs.

Avec cette acquisition, Bonduelle Conserve International élargit sa gamme de produits, notamment dans le domaine des conditionnements micro-ondables.

Ce type de conditionnement répond à la demande croissante des consommateurs pour des emballages plus pratiques et donne à Bonduelle Conserve International l'accès à de nouveaux segments de marché comme les «baked beans» au Royaume-Uni.

### Activité surgelée

Pour maintenir ses positions, la marque Bonduelle a capitalisé sur ses points forts. En France, les gammes de poêlées et galettes sont mises en avant. Au Benelux, les mono légumes affichent un tout nouveau concept nommé «Pure». En Espagne, la marque Frudesa lance une offensive face à la crise avec une gamme complète de plats préparés économiques.

### Innovation, promotion et marketing

L'ensemble de ces innovations «produit» a contribué à renforcer les parts de marché de Bonduelle Conserve International sur ses marques propres en Europe, avec un chiffre d'affaires en hausse de 2% durant l'exercice 2008/2009. Cette performance résulte également des actions menées en termes de marketing et de publicité. Les grandes opérations de promotion des conserves Bonduelle, initiées en linéaire et hors linéaires dès le mois d'août 2008, ►►►



### ATOUT « VAPEUR », LA GAMME S'ÉLARGIT

Lancés en 2008 au sein de Bonduelle France, les produits Vapeur ont créé une véritable révolution dans le domaine de la conserve, garantissant grâce à un procédé de préparation exclusif, des légumes plus goûteux, plus croquants, et aux qualités au plus proches des légumes frais. Devant le succès rencontré par cette innovation, Bonduelle Conserve International a décidé d'élargir la gamme, qui, en plus des carottes, pommes de terre, pois, maïs et endives, va inclure 5 nouvelles références dont 3 nouveaux légumes : lentilles, pois chiches et courgettes.



En savoir   
www.bonduelle.com



►►► ont permis de contrecarrer les effets de la crise économique en soutenant les ventes grâce à la mobilisation de l'ensemble des forces commerciales.

Autre nouveauté 2008/2009, la commercialisation sous la marque Cassegrain de produits sucrés/salés (pruneaux aux amandes, compotée de pommes aux oignons, marrons aux girolles) destinés à accompagner les viandes ; cette innovation française a reçu un excellent accueil de la distribution.

Bonduelle Conserve International a également engagé différentes opérations de marketing afin de mettre en avant, sur les linéaires, des îlots spécialement dédiés à sa marque ainsi qu'aux dernières nouveautés comme le « Easy-peel », un système d'ouverture de conserves plus pratique, inspiré des yoghourts, que Bonduelle est le seul au monde à proposer.

## Acteur majeur du développement durable

Partenaire de nombreux organismes visant à favoriser une alimentation plus équilibrée, Bonduelle Conserve International a poursuivi ses efforts sur la voie d'une agriculture respectueuse de l'environnement, en conciliant la réduction de l'emploi des intrants et la qualité de ses produits grâce à des investissements massifs concernant notamment le tri électronique et optique des récoltes. Par ces multiples projets, actuels et à venir, Bonduelle Conserve International confirme ainsi sa vocation d'intervenant majeur du marché, et anticipe les attentes sociétales et environnementales pour offrir aux consommateurs les produits les meilleurs, les plus sains et les plus innovants.

## Focus



## UNE NOUVELLE PRÉSENCE EN MAGASIN ET SUR LES ÉCRANS

En parallèle aux îlots installés à côté des linéaires, Bonduelle Conserve International a testé, en 2008/2009 sur le marché allemand, un nouveau système de présentation de ses produits. Largement utilisé aux États-Unis, ce « distributeur de conserves » offre aux consommateurs plus de lisibilité sur l'étendue et la diversité de la gamme Bonduelle. Enfin, dans un contexte de crise économique, Bonduelle Conserve International a maintenu son investissement publicitaire avec un budget de 25 millions d'euros sur le périmètre européen, lui permettant de renouveler près de 80 % de ses films publicitaires en France, en Pologne, en Allemagne, au Benelux et en Italie.



France



Allemagne



Benelux



Pologne



Italie

# Bonduelle Traiteur

Patrick Néaume,  
Directeur général Bonduelle Traiteur

Dans un environnement économique fortement dégradé, Bonduelle Traiteur est parvenu en 2008/2009 à conforter sa place de leader, creusant l'écart avec ses concurrents sur ce marché très concurrentiel.



Partenaire de référence de la distribution et de la restauration, Bonduelle Traiteur a été confronté en 2008/2009 au fort ralentissement de la consommation des ménages et à la montée en puissance des marques propres face aux marques de fabricants. Cependant, Bonduelle Traiteur est parvenu à renforcer sa position de leader sur le segment des salades préparées avec une part de marché atteignant 16,5% en 2009.

## Compétitivité accrue

Cette performance souligne la qualité nutritionnelle des salades préparées Bonduelle Traiteur, son esprit d'innovation, et témoigne de l'efficacité de son outil industriel. À ce titre, les investissements menés sur le site de Rosporden dans le cadre du programme Cap 40 ont permis d'accroître la compétitivité tout en dotant le groupe de moyens de production renforcés afin de répondre pleinement aux demandes futures.

## Nouvelles gammes « Snacking »

Le lancement, au printemps 2009, d'une gamme complémentaire de produits « Snacking » (salades préparées) a également contribué à conforter la position de Bonduelle Traiteur. Cette gamme de salades avec sauce à part se décline en trois recettes savoureuses, légères et équilibrées, affichant une teneur en sel réduite et un faible taux de matières grasses. Elle donne à Bonduelle l'occasion de se différencier des recettes « basiques » à partir desquelles ce segment s'est développé en grandes et moyennes surfaces. Cette dynamique d'innovation se poursuivra en 2010 grâce notamment à de nouveaux investissements sur l'usine de Saint-Benoist-sur-Vanne, donnant à la marque les moyens de ses ambitions sur ce marché, qui constitue un véritable moteur de croissance.

**530**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**93**  
millions  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue dans un magasin de détail.



En savoir   
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)

# Bonduelle Frais

International

Patrick Néaume, Directeur général  
Bonduelle Frais International

En fort développement depuis plusieurs années, le segment des légumes de 4<sup>e</sup> gamme a été particulièrement exposé aux contractions du marché durant l'exercice 2008/2009. Bonduelle Frais International s'est attaché à renforcer la vitalité de son offre en proposant les meilleurs produits au meilleur prix.

**1400**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**255**  
millions  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue dans un magasin de détail.



## Focus

Praticité et constance de la qualité : les légumes de 4<sup>e</sup> gamme – légumes lavés, préparés, conditionnés et prêts à consommer – connaissent depuis plusieurs années un véritable succès auprès des consommateurs européens, notamment en France, au Benelux, en Allemagne et en Italie, pays où Bonduelle est implanté.

### Marché très exposé

Sur ce marché particulièrement exposé aux aléas de la conjoncture, l'exercice 2008/2009 a été marqué par un recul de la consommation, conjugué à la hausse de la part de marché des marques de distributeurs. Ces deux phénomènes ont impacté l'activité de Bonduelle qui reste cependant un des leaders sur ce segment, grâce entre autres aux différentes campagnes promotionnelles organisées au cours de ce dernier exercice et aux innovations introduites sur le marché.

### Un nouveau « pack system » en Italie

Bonduelle Frais International a multiplié les initiatives en matière d'innovation. En Italie, le nouveau « pack system », dédié aux salades, privilégie l'esthétique et apporte aux consommateurs des informations supplémentaires sur le produit. Sur les deux faces de l'emballage figurent des informations sur la provenance des matières premières, des données claires et immédiatement lisibles quant à la variété du légume. Très visible sur les rayons avec son nouveau logo, le produit est mieux identifié et se distingue ainsi de la concurrence.

### Partenariat agricole et industriel avec Val Nantais

La coopérative Val Nantais, en partenariat avec Bonduelle Frais International, a ouvert au mois d'avril 2009, une unité de 4<sup>e</sup> gamme d'une capacité de 5000 tonnes.

Bonduelle renforce ainsi ses liens avec les producteurs de la région nantaise (100 producteurs) et optimise son approvisionnement matière grâce à de nouvelles zones de production implantées au cœur de la région de production de mâche et de jeunes pousses. Cette proximité est également synonyme de qualité et de fraîcheur pour les produits concernés.



### OUVERTURE ET FERMETURE FACILE

En France, Bonduelle a lancé de nouveaux sachets à ouverture et fermeture facilitées. Cet emballage de salade est prédécoupé, équipé sur la largeur d'une languette autocollante, garantissant une conservation maximale des produits. Cette solution pratique, instaurée sans hausse de prix, concerne également les barquettes Bonduelle et permet au groupe de se différencier des gammes proposées en propre par les distributeurs. Ces innovations contribuent à revitaliser le marché, en regain d'activité depuis avril 2009, et qui bénéficie encore de solides ressources de consommateurs potentiels.



En savoir   
www.bonduelle.com

# Bonduelle Food Service

Pascal Bredeloux,  
Directeur général Bonduelle Food Service

Spécialiste de l'offre de légumes à destination des professionnels de la restauration, Bonduelle Food Service est le premier acteur européen sur ce marché. La filiale gère, par ailleurs, les activités de production surgelée de Bonduelle en Europe. Elle a opéré en 2008/2009 un rapprochement avec Coopagri Bretagne, donnant naissance à un pôle surgelé de dimension internationale dédié aux marques de distributeurs.



**1200**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**85**  
millions  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue au client restaurateur.



Bonduelle Food Service, partenaire de longue date des professionnels de la restauration – chaînes hôtelières, entreprises de restauration rapide, cafétérias, grandes structures collectives – participe depuis 2005 à l'opération «Le jour du légume» lancée par la Fondation Louis Bonduelle. Le principe est simple : mettre les légumes à l'honneur tous les mardis, en restauration commerciale et collective. Quatre ans après le démarrage de cette initiative, l'enquête menée en 2008/2009 auprès des différents participants a permis de mettre en évidence la pertinence de la démarche : 77% des professionnels de la restauration déclarent en effet que «Le jour du légume» augmente la consommation de légumes de leurs convives, et 76 % d'entre eux estiment que l'animation est bien perçue par les consommateurs. De plus, 80% des professionnels interrogés ont le sentiment de réaliser un acte citoyen en mettant en place ce dispositif.

## Partenaire de l'Institut Paul Bocuse

Pour mieux connaître ses clients et renforcer ses liens avec eux, Bonduelle Food Service a également signé en 2008/2009 un partenariat conjoint avec l'Institut Paul Bocuse pour soutenir la thèse d'un chercheur de l'université Lyon 1. Ces travaux consistent à mieux comprendre la perception des légumes par les enfants et à étudier leurs comportements en restauration hors foyer. Dans le même esprit, Bonduelle Food Service était associé en 2009 au Bocuse d'Or, une manifestation qui met en compétition les plus grands chefs mondiaux lors du Sirha, le salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation qui a eu lieu à Lyon en début d'année.

## Associé aux plus grandes marques

Lors de ce salon, Bonduelle Food Service a présenté le gratin d'épinards et de pâtes au fromage Kiri qui a remporté le Grand prix de la restauration collective et de la nutrition. En parallèle a été lancée en 2008 une nouvelle recette d'épinards en branche cuisinés avec de la crème Elle & Vire. Conscient des attentes de ses marchés, Bonduelle Food Service propose aussi depuis 2008 une gamme « Classic », plus économique, répondant aux contraintes des restaurateurs tout en conservant un niveau de qualité correspondant aux standards de la marque. Enfin, Bonduelle Food Service a signé en 2009 avec Traiteur de Paris un contrat de distribution et de commercialisation exclusive d'une gamme cobrandée de produits surgelés à base de légumes destinés à la restauration commerciale et aux traiteurs. Cette dynamique s'est accompagnée de nombreux projets innovants : dispositif « ouverture facile » sur les boîtes de conserve de 5 kg et lancement du sachet fraîcheur, alternative à la boîte en acier.

## Focus



### VOCATION PARTAGÉE AVEC TRAITEUR DE PARIS

Partenaires commerciaux depuis 2007, Bonduelle Food Service et Traiteur de Paris ont une même vocation : accompagner les chefs de la restauration commerciale dans la recherche de nouvelles recettes en leur proposant des produits adaptés à leurs attentes. La nouvelle gamme cobrandée se compose d'une quinzaine de produits à base de légumes cuisinés : flans, gratins, kouglof, moelleux, tatins, mousseline et polenta.



### Une joint-venture prometteuse

Sur un marché extrêmement atomisé, Bonduelle et Coopagri Bretagne ont décidé en 2009 de conjuguer leurs efforts et de faire naître des synergies porteuses dans le domaine des surgelés. La nouvelle entité née de cette union, Gelagri, détenue à 35,5% par Bonduelle doit apporter au groupe de nouvelles opportunités en France mais aussi à l'échelle européenne.

En savoir   
www.bonduelle.com

# Bonduelle hors Europe

Présent dans près de soixante pays sur la zone hors Europe, le Groupe Bonduelle a intensifié en 2008/2009 sa présence sur plusieurs continents : leader du marché du légume en conserve et surgelé au Canada, il occupe également la première position sur le marché russe du légume en conserve.

St-Denis  
Montréal  
St-Cesaire  
St-Martine  
Bedford  
Tecumseh  
Strathroy Ingersoll

Marché des légumes en Amérique du Nord

**85,7**  
milliards d'euros

**24%**  
du chiffre d'affaires

**57%**  
du résultat opérationnel courant

São Paulo

Buenos Aires

## Focus

La stratégie de développement menée sur de nouveaux marchés consiste à mettre en place, en premier lieu, une marque forte. Bonduelle possède ainsi une notoriété spontanée de 86% en Russie, 50% en Ukraine et 94% au Kazakhstan\*.

*\*Notoriété spontanée de la marque Bonduelle parmi les acheteurs de la technologie Conserve.  
Source Ipsos - ASI 2007, 2008.*

# 40 700

hectares cultivés pour Bonduelle

## Sites de production

- Surgelé
- Conserve
- Directions commerciales

■ Moscou

■ Kiev

● Krasnodar

■ Zagreb

■ Bucarest

En savoir   
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)

# Bonduelle Amérique du Nord

Daniel Vielfaure, Directeur général  
Bonduelle Amérique du Nord

Pour sa seconde année sur le marché nord-américain, Bonduelle a signé une performance record avec un résultat net en forte progression. Ces résultats traduisent la pertinence et l'efficacité des synergies mises en place suite à l'intégration de l'entreprise canadienne Aliments Carrière.

**950**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**637**  
millions  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue dans un magasin de détail.



Proximité des valeurs et des cultures d'entreprise, partage des connaissances, synergies au service de la productivité : l'intégration d'Aliments Carrière s'est parfaitement déroulée, à la satisfaction des collaborateurs comme l'a souligné l'enquête menée par l'institut IFOP en 2008.

Au Canada, ayant une gamme de produits plutôt basiques et concentrée en marques clients, Bonduelle Amérique du Nord aura su résister aux effets de la crise. Aux États-Unis qui représentent 30% des ventes de la filiale, les synergies, les améliorations en productivité et un écart de devises favorable ont permis à Bonduelle d'accroître sa compétitivité. La conjugaison de l'ensemble de ces facteurs a contribué à l'augmentation significative du chiffre d'affaires. Le bénéfice opérationnel courant et le résultat net sont, quant à eux, en très forte progression.

## Deux acquisitions importantes

Afin de conforter sa position, Bonduelle Amérique du Nord a procédé, en 2009, à deux acquisitions. Family Tradition Inc., un négociant en produits surgelés a rejoint le groupe en février 2009. Le 30 juin, Omstead Foods Inc., fabricant de légumes surgelés établi en Ontario, concurrent de Bonduelle dans le domaine du food service, a également intégré l'entreprise, permettant à Bonduelle Amérique du Nord d'envisager le futur avec de prometteuses perspectives de croissance.



## Focus



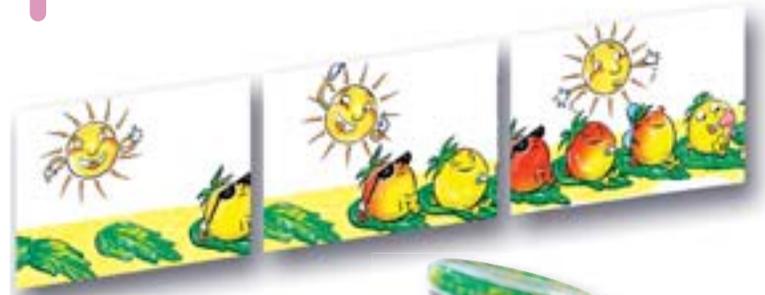
### ARCTIC GARDENS

Fait marquant de l'exercice, le lancement d'une véritable offensive marketing soutenue par un budget augmenté de 40%, a permis à Arctic Gardens de consolider sa première place au Québec avec 60% de parts de marché. La marque est également n°1 dans les provinces maritimes et en deuxième position dans l'ensemble des autres régions du Canada. Ce succès commercial s'accompagne d'une véritable politique d'innovation, notamment avec le lancement en 2008/2009 d'un emballage «Doy» muni d'une microvalve, adapté au four à micro-ondes et garantissant aux légumes une cuisson et une texture parfaites. Le partage des savoir-faire entre les équipes canadiennes et européennes a également permis à Bonduelle Amérique du Nord de se lancer dans la production locale de haricots verts extra-fins, un produit jusqu'alors importé d'Europe. Avec cette première campagne, Bonduelle concilie innovation et profitabilité accrue.

# Bonduelle Development

**Benoît Bonduelle,**  
Directeur général Bonduelle Development

Apporter le légume partout dans le monde est la vocation première de Bonduelle Development. Dans un contexte économique peu favorable à ses activités, la filiale a cependant enregistré une hausse significative de son chiffre d'affaires en 2008/2009.



**240**  
collaborateurs  
équivalent temps plein

**300**  
millions  
Unités de vente  
consommateur\*

\*Unité la plus élémentaire vendue dans un magasin de détail.



## Croissance de 10 %

Ralentissement de la consommation, dévaluations massives en Russie, en Ukraine, en Roumanie, en Argentine... L'environnement économique de l'exercice passé a été particulièrement défavorable pour Bonduelle Development. Grâce à son implantation depuis de nombreuses années et à la force de sa marque, la filiale est cependant parvenue à accroître de 10 % son chiffre d'affaires et à maintenir un taux de rentabilité stable.

## Importation directe en Russie

Ces bonnes performances résultent de différentes actions engagées en 2008/2009. En Russie, la filiale locale de Bonduelle a ainsi optimisé sa chaîne logistique, important désormais directement ses produits. Cette solution, gage d'amélioration de service et de gains de productivité, a contribué à renforcer la position de Bonduelle sur ce marché où, par ailleurs, la pression marketing et publicitaire a été soutenue.

Enfin, l'unité de production de Krasnodar, qui tourne désormais à pleine capacité, a réalisé une excellente campagne.

## Implantation d'une usine en Ukraine

D'autres pays comme la Roumanie, la Bulgarie, le Kazakhstan et l'Arménie ont également su résister à la crise, comme en témoignent leurs chiffres d'affaires en hausse. La Biélorussie et l'Ukraine ont quant à elles accusé le coup de la récession. Afin de contrecarrer la forte concurrence locale en Ukraine, Bonduelle a décidé d'y implanter une usine d'une capacité totale de 50 000 tonnes à terme. Le site de Tcherkassy, situé à 200 kilomètres au sud de Kiev, dans la vallée du Dniepr, produira, dès 2011, des conserves de pois et de maïs destinés au marché local et à l'approvisionnement de cette zone au sens large, en s'adaptant aux goûts de chaque pays. Dans un second temps, des capacités de surgélation y seront installées.

## Focus



## INVESTISSEMENTS AU BRÉSIL

Bonduelle a engagé une véritable stratégie offensive sur le marché de la conserve au Brésil avec la construction d'un site industriel à Cristalina, dans l'état de Goiás. Ce projet doit se dérouler en trois phases : la première sera consacrée à la fabrication de conserves, la deuxième concernera le surgelé. Enfin, dans un troisième temps, sera mise en place une activité export à partir de ce site, capable de produire toute l'année.

# Cahier financier



# Carnet de l'actionnaire

## Mot du Président du Conseil de Surveillance

Au cours de l'exercice 2008/2009, le Conseil de Surveillance a régulièrement été informé de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle. La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes les informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe. Lors de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2009, vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de trois membres du Conseil de Surveillance : Daniel Bracquart, André Crespel et Isabelle Danjou. Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée ; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des procédures de contrôle interne mises en place par la société, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice.



**André Crespel**  
Président



Dividende net par action  
en 2008/2009

# 1,5€

En savoir   
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)  
rubrique finance

# Carnet de l'actionnaire

## ÉVOLUTION DU TITRE BONDUELLE PAR RAPPORT AUX INDICES CAC 40 ET SBF 120 (BASE 100 JUILLET 2008)



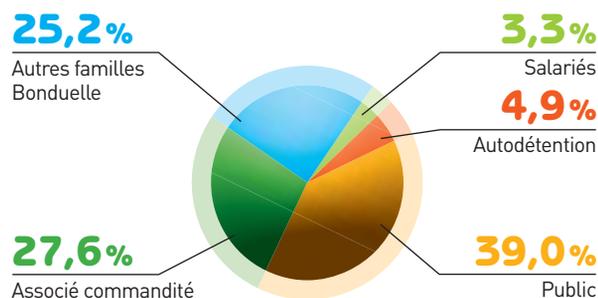
## L'action Bonduelle



### FICHE SIGNALÉTIQUE

Place de cotation	Euronext Paris France
Marché	Eurolist Compartiment B
Code ISIN	FR 0000063935
Code Reuters	BOND.PA
Code Bloomberg	BON FP
Titres en circulation	8 000 000
Indices	MID 100 et Next 150
Éligible	SRD

## COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2009



## Données boursières

COURS DE L'ACTION <i>(en euros)</i>	2007/2008	2008/2009
Plus haut	95,90	72,44
Plus bas	70,01	49,02
Dernier cours de l'exercice	71,02	55,75
Capitalisation boursière au 30 juin <i>(en millions d'euros)</i>	569	446
Moyenne mensuelle des échanges	233347	150544

La Gérance proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 décembre 2009 la distribution d'un dividende net de 1,50€. L'actionnariat de Bonduelle se caractérise par la présence d'un actionnariat familial, gage de stabilité et de continuité dans la stratégie. Par ailleurs, plus de 2000 salariés sont actionnaires de Bonduelle au travers du plan d'épargne groupe.

## Calendrier des communications financières pour l'exercice 2009/2010 :

- 05/11/2009 • Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre
- 03/12/2009 • Assemblée Générale Mixte  
exercice 2008/2009
- 04/02/2010 • Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre
- 25/02/2010 • Résultats du 1<sup>er</sup> semestre
- 06/05/2010 • Chiffre d'affaires du 3<sup>e</sup> trimestre
- 29/07/2010 • Chiffre d'affaires annuel
- 28/09/2010 • Résultats annuels
- 02/12/2010 • Assemblée Générale Mixte  
exercice 2009/2010



## Information des actionnaires

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires.

Le rapport annuel, édité en français et en anglais, présente l'ensemble des états financiers annuels, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Le Groupe Bonduelle publie également une information spécifique portant sur la responsabilité sociale et environnementale.

L'ensemble de ces documents ainsi que le document de référence sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Finance » du site Internet : [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com). Ce site donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. Cette lettre est également consultable et téléchargeable sur l'espace « Finance » du site Internet.

## Rencontres

La Direction de l'entreprise rencontre régulièrement des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles. De nombreux investisseurs ont été rencontrés au cours de l'exercice 2008/2009 tant en France qu'à l'étranger.

## CONTACT

**Groupe Bonduelle - Direction financière**  
Rue Nicolas Appert – BP 30173  
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France  
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60  
Fax : +33 (0)3 20 43 60 00  
Mail : [finance@bonduelle.com](mailto:finance@bonduelle.com)

En savoir   
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)  
rubrique finance

# Bilan consolidé

## Actif

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	30/06/2009
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>553 838</b>	<b>571 759</b>
Autres immobilisations incorporelles	44 996	42 241
Goodwill	101 317	115 395
Immobilisations corporelles	381 228	378 571
Titres mis en équivalence	161	9 790
Autres actifs financiers non courants	10 657	12 051
Impôts différés	13 304	12 932
Autres actifs non courants	2 176	780
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>906 815</b>	<b>914 785</b>
Stocks et en-cours	394 847	510 326
Clients et autres débiteurs	379 710	320 547
Créances d'impôt	17 356	10 264
Autres actifs courants	3 939	5 627
Autres actifs financiers courants	17 288	5 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 673	62 676
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 460 653</b>	<b>1 486 543</b>

## Passif

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	30/06/2009
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>	<b>372 127</b>	<b>367 870</b>
Capital social	56 000	56 000
Primes liées au capital	22 545	22 545
Réserves consolidées	293 582	289 325
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>19 041</b>	<b>11 773</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>391 168</b>	<b>379 643</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>406 140</b>	<b>527 190</b>
Dettes financières	347 329	462 134
Engagements envers le personnel	4 316	5 534
Autres provisions non courantes	11 382	25 088
Impôts différés	31 615	28 899
Autres passifs non courants	11 498	5 534
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>663 345</b>	<b>579 710</b>
Dettes financières courantes	180 816	127 387
Provisions courantes	4 752	2 492
Fournisseurs et autres créiteurs	473 529	445 177
Dettes d'impôt	3 211	1 813
Autres passifs courants	1 037	2 842
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 460 653</b>	<b>1 486 543</b>

# Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	30/06/2009
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 490 147</b>	<b>1 523 949</b>
Achats et charges externes	(1 036 329)	(1 039 997)
Charges de personnel	(294 856)	(301 415)
Amortissements et dépréciations	(66 433)	(67 209)
Autres produits opérationnels	51 104	45 594
Autres charges opérationnelles	(43 252)	(59 175)
Résultat sur cession de participations consolidées	0	(17)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>100 381</b>	<b>101 731</b>
Éléments non récurrents	(1 771)	(2 438)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>98 610</b>	<b>99 293</b>
Coût de l'endettement financier net	(26 635)	(26 984)
Autres produits et charges financiers	1 645	(33 788)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(24 990)</b>	<b>(60 772)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	110	(300)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>73 730</b>	<b>38 221</b>
Impôts sur le résultat	(21 889)	(11 574)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>51 841</b>	<b>26 648</b>
Part du groupe	51 160	26 552
Part des minoritaires	680	96
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>	<b>6,69</b>	<b>3,49</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION</b>	<b>6,68</b>	<b>3,49</b>

# Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

30/06/2008 30/06/2009

	30/06/2008	30/06/2009
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>51 841</b>	<b>26 648</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	(110)	300
Amortissements et perte de valeur	64 925	77 747
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	1 080	26 677
Impôts payés	(15 298)	(14 294)
Charges (produits) d'impôt	21 909	11 574
Intérêts courus	685	(1 786)
<b>CASH FLOW</b>	<b>125 030</b>	<b>126 866</b>
Variation du Besoin en fonds de roulement	(19 008)	(64 172)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>106 022</b>	<b>62 694</b>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(87 876)	(26 787)
Cession de sociétés consolidées, ss déduction de la trésorerie cédée	0	112
Investissements industriels	(71 820)	(73 209)
Investissements financiers	(1 570)	(97)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	1 408	1 752
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	362	(179)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(159 496)</b>	<b>(98 409)</b>
Augmentation de capital	0	0
Cession (acquisition) d'actions propres	(18 081)	(2 266)
Augmentation (diminution) des passifs financiers à plus d'un an	149 126	139 867
Augmentation (diminution) des passifs financiers à moins d'un an	(34 461)	(118 516)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(11 101)	(12 221)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>85 483</b>	<b>6 863</b>
Incidence des variations des taux de change	(3 241)	(15)
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>28 768</b>	<b>(28 866)</b>
Trésorerie à l'ouverture	62 774	91 542
Trésorerie à la clôture	91 542	62 676
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>28 768</b>	<b>(28 866)</b>



Rue Nicolas Appert – BP 30173  
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France  
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 – Fax : +33 (0)3 20 43 60 00  
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)



Conception et réalisation : [eurokapi](http://www.eurokapi.fr) – Imprimé sur papier Condat silk certifié PEFC (le bois utilisé pour la production de la pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable) – Photos : Getty Images, Barbara Grossmann, Photothèque Bonduelle, Photo Alto, Iconotec, Food collection, DR.

# génération vitalité

Rapport financier  
2008/2009



**NB :** Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2008/2009,
- du rapport financier de l'exercice 2008/2009,
- de la table de concordance,

étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



**Bonduelle**





## 2 Rapport d'activité

- 2 **Rapport de la Gérance**
- 2 I. Activité et résultats
- 9 II. Gestion des risques
- 12 III. Responsabilité sociale et environnementale
- 14 IV. Renseignements concernant le capital
- 19 V. Pacte d'actionnaires
- 20 VI. Évolution de l'actionnariat
- 20 VII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2008
- 20 VIII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2009
- 20 IX. Dividendes
- 21 X. Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux
- 22 XI. Renseignements complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance
- 25 **Rapport sur le projet de résolutions**
- 28 **Rapport du Conseil de Surveillance**
- 29 **Rapport du Président du Conseil de Surveillance**
- 33 **Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance**



## 34 Comptes consolidés

- 34 **Compte de résultat consolidé**
- 35 **Bilan consolidé**
- 36 **Tableau de flux de trésorerie**
- 37 **Variation des capitaux propres consolidés**
- 38 **Annexe aux comptes consolidés annuels**
- 78 **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**



## 80 Comptes sociaux

- 80 **Compte de résultat**
- 81 **Bilan**
- 82 **Tableau de flux de trésorerie**
- 83 **Annexe aux comptes sociaux annuels**
- 96 **Renseignements concernant les filiales et participations**
- 97 **Résultats financiers des cinq derniers exercices**
- 98 **Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009 - Texte des résolutions**
- 102 **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**
- 103 **Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées**



## 104 Informations complémentaires

- 104 **Renseignements de caractère général concernant la société**
- 111 **Tableau d'évolution du capital**
- 112 **Descriptif du programme de rachat d'actions**
- 114 **Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois**
- 115 **Responsable du document de référence et du rapport financier annuel**
- 116 **Délégations/Autorisations données à la Gérance**



# Rapport d'activité et comptes de l'exercice

## Rapport de la Gérance

### Introduction

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle de l'exercice clos le 30 juin 2009 sont présentés conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 30 juin 2008 arrêtées selon les mêmes règles.

Dans un climat de consommation difficile, affecté par la crise économique la plus sévère depuis les années 30, le Groupe Bonduelle affiche une croissance de son chiffre d'affaires et une stabilité de sa rentabilité opérationnelle et de ses *cash flows*.

Fort de son positionnement international (36% en France, 40% en Europe hors France, 24% hors Europe) multicanaux (grande distribution traditionnelle, hard discount, restauration hors foyer) et multimarques (marques nationales et marques de distributeurs), le groupe a démontré sa résilience au contexte économique défavorable en poursuivant sa politique de croissance tant interne qu'externe.

### I - Activité et résultats

#### 1. ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DU GROUPE

La croissance du chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 2,3% à taux de change courant et 4,4% à taux de change constant.

À périmètre comparable et taux de change constant, la croissance s'établit à +1,2%.

#### Zone Europe

La zone Europe, qui comprend l'ensemble des pays de l'Union européenne à l'exception des Balkans, en croissance de 1,2%, a connu une évolution contrastée :

- une activité négativement orientée au premier semestre se redressant de façon continue sur les trimestres suivants, reflétant l'intensité de la crise économique puis la stabilisation de la situation ;
- un contexte de consommation déprimé qui a affecté plus particulièrement l'activité frais et, sur le second semestre la restauration commerciale, l'activité conserve affichant une évolution positive sur l'exercice ;
- une décroissance interne contrebalancée par l'intégration de l'activité conserve de la société La Corbeille (Belgique) acquise au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

L'offre du groupe en matière de produits – produits de base, accessibilité prix tant en marque nationale qu'en marque de distributeurs – s'est révélée particulièrement adaptée dans un contexte de préoccupation croissante du consommateur en matière de pouvoir d'achat.

La performance industrielle enregistrée au cours de l'exercice, favorisée par une excellente campagne agricole 2008, a permis de préserver les marges brutes.

Le groupe a par ailleurs adapté ses coûts industriels et frais de structure au contexte de crise en lançant en septembre 2008 un plan appelé « Plan de Compétitivité Durable » dont

Les premiers effets ont porté sur l'exercice, et se traduisant notamment par l'annonce de la fermeture de l'usine belge de Stabroek (Belgique).

### Hors zone Europe

Le Groupe Bonduelle a tiré les fruits de sa politique de développement hors zone Europe, engagée depuis plusieurs années dans les pays Est européens et renforcée en 2007 par l'acquisition du Canadien Carrière devenu Bonduelle Amérique du Nord.

En effet, par son dynamisme (croissance de 5,7% à taux de change courant mais +14,4% à taux de change constant) et sa rentabilité opérationnelle élevée, cette zone a fait contrepied à l'atonie de la consommation européenne et représente désormais 24% des ventes du groupe.

Dans les pays de l'ex-CEI, la crise a affecté de façon significative certains pays sans remettre en cause la dynamique de croissance des ventes et les projets de développement industriel (implantation en Ukraine).

La politique de sourcing local (Hongrie et Russie principalement), offrant pour une large partie une couverture naturelle du taux de change, s'est révélée particulièrement pertinente, l'évolution défavorable des devises n'ayant qu'un impact limité sur la compétitivité des produits.

Par ailleurs, le processus de changement de modalités d'approvisionnement du marché russe, qui s'est poursuivi au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice, a permis de réduire l'encours client, diminuant le risque de recouvrement de cette zone.

En Amérique du Nord, malgré un contexte de crise économique qui trouve son origine dans cette région, la consommation alimentaire s'est trouvée préservée, cette zone enregistrant à la fois une croissance de ses ventes et une amélioration de ses marges, aidée par une équation devises USD/CAD favorable et la poursuite du plan de synergies avec les activités européennes de Bonduelle notamment dans le domaine industriel.

Le Groupe Bonduelle confirme, par les résultats obtenus, à la fois la pertinence de cette acquisition et sa capacité d'intégration. Bonduelle Amérique du Nord a d'ailleurs continué à améliorer ses positions commerciales au Canada en faisant l'acquisition des activités Family Tradition au 1<sup>er</sup> avril et d'Omstead au 30 juin 2009.

Enfin, le groupe bénéficie de positions commerciales solides en Amérique du Sud et dans le reste du monde au travers de son activité Grand Export.

## 2. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant s'établit à 101,7 millions d'euros en progression de 1,3%.

Malgré l'impact défavorable des changes (principalement dollar canadien, rouble russe, forint hongrois, zloty polonais), le Groupe Bonduelle a préservé un taux de marge opérationnelle à 6,7% du chiffre d'affaires.

Les éléments non récurrents s'élèvent à -2,4 millions d'euros contre -1,8 million d'euros l'année précédente, principalement constitués de charges de restructurations liées à la fermeture de l'usine de Stabroek (Belgique).

Les résultats ont été obtenus grâce à une recherche continue d'efficacité, une vigilance renforcée sur les différentes natures de dépense, par des investissements marketing ciblés et favorisés par une baisse des coûts média et surtout l'engagement permanent des équipes dans l'amélioration de la performance.

## 3. RÉSULTAT NET ET CASH FLOWS

Le résultat net consolidé identique au résultat net part du groupe s'inscrit en forte baisse à 26,6 millions d'euros.

Le résultat net est en effet fortement affecté par la hausse significative du résultat financier négatif à 60,8 millions d'euros contre 25 millions d'euros l'exercice précédent.

Ce résultat financier est principalement impacté par des éléments comptables ne se traduisant pas par des sorties de trésorerie.

La baisse des taux a en effet négativement affecté la valeur instantanée des instruments de couverture destinés à garantir au Groupe Bonduelle des conditions de financement compétitives.

Par ailleurs, l'évolution des taux de change (principalement le rouble) a entraîné la constatation de pertes latentes sur les financements octroyés à notre filiale russe, pertes ayant vocation à se renverser en cas de renforcement du rouble.

La charge d'intérêt est en légère hausse à 27 millions d'euros contre 26 millions d'euros l'exercice précédent sous le double effet de la baisse des taux d'intérêt que notre politique de couverture de taux a permis d'accompagner et de la hausse du besoin en fonds de roulement.

Le taux effectif d'imposition est resté quasi stable comparé à l'exercice précédent à 30,3%.

## 4. INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les investissements industriels s'élèvent à 63 millions d'euros contre 70 millions d'euros en 2007/2008.

Ces investissements sont affectés à développer les capacités de production, renforcer la productivité et la sécurité des équipements, développer l'innovation et protéger l'environnement afin de soutenir la croissance des activités du groupe dans l'ensemble des zones géographiques où il opère.

Le Groupe Bonduelle a, conformément aux dispositions du pacte d'actionnaire signé avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD), acquis 30% d'intérêts minoritaires dans la société Bonduelle Kuban, située en Russie, ce qui porte la participation du groupe à 95%. Entrée en 2004 à l'occasion de la construction du site industriel de Krasnodar, la BERD a souhaité continuer à accompagner le développement de l'activité du groupe dans les pays de l'ex-CEI en conservant une participation minoritaire de 5% dans la société Bonduelle Kuban.



Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près d'1% du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux process industriels qu'en matière de packaging et d'économies d'énergie.

## 5. ÉVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement a augmenté, hors effet de variation de périmètre, de 64,2 millions d'euros, expliqué par les éléments suivants :

- l'augmentation du niveau de stocks, liée principalement à un ralentissement des ventes postérieures à la campagne de production et l'augmentation des coûts de revient des produits ;
- une stabilité du délai de recouvrement clients malgré un environnement économique dégradé, une baisse sensible du poste fournisseur sous l'effet de la loi de Modernisation de l'Économie instaurée en France début 2009, et une amélioration des autres postes constitutifs du besoin de fonds de roulement.

## 6. RATIO DETTE FINANCIÈRE SUR FONDS PROPRES

Sous le double effet d'une politique de croissance externe soutenue, et d'une augmentation conjoncturelle du niveau des stocks, le ratio dette financière sur fonds propres s'établit à 1,35 au 30 juin 2009. La maturité de la dette, essentiellement à moyen et long terme, a été renforcée par une émission d'OBSAAR, en avril 2009, pour un montant de 140 millions d'euros à échéance 5 ans, amortissable, sécurisant ainsi le financement du groupe.

### Endettement financier net

En millions d'euros	Au 30 juin		
	2007	2008	2009
Endettement financier net	277,9	409,0	512,6
Capitaux propres	381,8	391,2	379,6
Dette financière nette sur fonds propres	0,73	1,05	1,35

## 7. FAITS MARQUANTS

### Acquisition de La Corbeille (Belgique)

Le 15 septembre 2008, le Groupe Bonduelle a annoncé la prise de contrôle de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille. Cette société, développant un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros est spécialisée sur le marché des marques de distributeur dans les réseaux du hard discount principalement en Europe du Nord. Cette acquisition a pris effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

### Émission d'une OBSAAR de 140 millions d'euros

Le 6 avril 2009, le Groupe Bonduelle a émis un emprunt obligataire à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 140 millions d'euros remboursable sur 5 ans à raison d'un tiers les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années.

Cette émission d'OBSAAR d'une valeur nominale de 600 euros a bénéficié de conditions attractives malgré un environnement de marché défavorable. Permettant d'associer les managers du groupe, auxquels les BSAAR ont été proposés par priorité, à la croissance du groupe, cette émission sécurise les financements moyen terme du groupe et pourra permettre de saisir les opportunités de croissance externe susceptibles de se présenter.

La souscription des bons de souscription à des actions nouvelles permettra le cas échéant au groupe de renforcer ses fonds propres.

### Alliance avec Coopagri Bretagne (France)

Bonduelle et Coopagri Bretagne ont décidé la mise en commun de leurs activités de production et de commercialisation de légumes surgelés aux marques de distributeurs dans l'Union européenne. Ainsi Gelagri, une filiale de la coopérative Coopagri Bretagne, spécialisée dans ce métier dans lequel elle réalise un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros à partir de ses trois usines (Loudéac et Saint-Caradec dans le Finistère, Santaella en Andalousie) se renforce des 60 millions d'euros de ventes réalisées par Bonduelle dans ce secteur et de son usine espagnole de Milagro (Navarre).

Le nouvel ensemble ainsi constitué, et détenu, compte tenu des apports respectifs, à 64,5% par Coopagri Bretagne et à 35,5% par Bonduelle, représente un volume de 150 000 tonnes de légumes surgelés dans l'Union européenne pour un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros réalisés principalement en Espagne et en France. Il profite de synergies agro-industrielles et logistiques avec notamment une meilleure répartition des zones agricoles tant en France qu'en Espagne, et donc des risques climatiques, tout en apportant à ses clients de la grande distribution, des circuits spécialisés (*home service, freezers centers*) et de la restauration hors domicile, un meilleur service et une gamme complète de produits.

Le Groupe Bonduelle conserve en propre la commercialisation des gammes de légumes surgelés à ses marques (Bonduelle en Europe, Frudesa et Salto en Espagne) ainsi que ses 7 autres sites européens de surgélation qui approvisionnent ces marchés. Il poursuit également la production et la commercialisation des légumes surgelés tant à ses propres marques qu'à celles des distributeurs en dehors de la zone Europe, en particulier dans les pays de l'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud.

Cette association constitue un nouvel exemple de rapprochement entre les mondes coopératif et privé, auxquels les deux groupes sont déjà habitués. Cette alliance est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 en Espagne et le 1<sup>er</sup> mai 2009 en France.

Cette activité est intégrée par mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe Bonduelle à hauteur de la quote-part de détention.

## Acquisition de Family Tradition et Omstead Food (Canada)

Le 26 février 2009, le groupe a annoncé l'acquisition des activités de commercialisation de produits surgelés des sociétés Family Tradition et Omstead Foods situées au Canada. Réalisées respectivement aux 1<sup>er</sup> avril et 30 juin 2009, ces acquisitions représentent un chiffre d'affaires additionnel de 60 millions de dollars canadiens (environ 40 millions d'euros), cette acquisition permet de consolider les positions de Bonduelle sur le marché surgelé canadien. De nombreuses synergies sont attendues tant sur le plan commercial qu'en matière de renforcement des plans de charge industriels des unités de production de surgelés du groupe au Canada.

## Projet d'implantation industrielle au Brésil et en Ukraine

Le groupe a par ailleurs annoncé au cours de l'exercice les projets d'implantation industrielle au Brésil et en Ukraine.

Au Brésil, le groupe est présent depuis le milieu des années 90 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

Ce projet d'implantation industrielle prévoit la construction, dans un premier temps, d'une capacité de production de conserves d'environ 50 000 tonnes, principalement en pois et maïs, à compter du printemps 2010, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

Destiné dans un premier temps à alimenter un marché local très important (170 millions d'habitants) à des conditions économiques compétitives, ce projet vise une part de marché de 10% dans un délai de 3 à 5 ans, ce dispositif permettant également d'approvisionner d'autres marchés sud américains.

En Ukraine, le groupe connaît depuis de nombreuses années une croissance continue de ses ventes, alimentée par les outils industriels du groupe en Hongrie et en Russie.

Afin de soutenir l'accélération de la croissance dans ce pays et compte tenu de la saturation des outils hongrois et russes, mais également en vue de diversifier les zones d'approvisionnement dans cette région stratégique pour le développement et la rentabilité de groupe, Bonduelle a lancé le projet de construction d'une unité de production de conserve d'environ 50 000 tonnes qui devrait être opérationnelle à compter de la campagne 2011.

Bénéficiant de conditions agricoles à très haut rendement (le « tchernoziem » ou « terres noires »), la zone de production située au cœur de l'Ukraine, dispose d'une climatologie permettant d'envisager à terme le développement d'une activité de production de surgelés.

## Plan de Compétitivité Durable

Afin d'adapter son fonctionnement et son organisation à des conditions économiques dégradées, mais également de renforcer sa compétitivité à long terme, le groupe a initié un programme d'amélioration continue de sa performance opérationnelle appelé « Plan de Compétitivité Durable ». Ce plan qui succède au plan « David et Goliath », dont l'objectif initial de 15 millions d'euros d'économies a été dépassé, prévoit un montant de réduction de coûts de 30 millions d'euros en année pleine à un horizon de 3 ans tant par l'amélioration de la performance industrielle et logistique que par la réduction de ses frais de structure.

Les moyens dégagés par cette démarche sont, pour partie, destinés à être investis dans la promotion de la marque.

## Une politique continue d'innovations

### Conserve : Produits vapeur

Basée sur un process industriel innovant et de quatre années de recherche, la gamme de conserves « vapeur » propose des légumes frais cuits à la vapeur, aux croquants et goûts inégalés.

Lancée en France début 2009 avec succès, la gamme vapeur est appelée à s'étoffer et se développer à court terme dans d'autres pays européens.

### Surgelé : Les légumes grillés

Fort de son savoir-faire en légumes grillés issus de l'usine de Santarém (Portugal), Bonduelle a développé une gamme de légumes du soleil grillés à consommer seuls ou en accompagnement.

### Restauration hors foyer : Les moelleux fondants de légumes

Moelleux à l'extérieur, fondants à l'intérieur, ces moelleux précuits surgelés apportent raffinement et praticité aux professionnels de la restauration.

### Solidaime et Bonduelle : un partenariat généreux

En France, Bonduelle s'associe à Solidaime, organisme à but non lucratif visant à faire de l'acte d'achat un acte de générosité.

Une gamme spécifique a été élaborée, chaque produit acheté générant un don reversé à l'association.

### Communication

Le groupe a poursuivi ses investissements en matière de promotion de la marque Bonduelle en étant notamment présent sur les médias télévisuels français, dans les 4 technologies – conserve, surgelé, frais, traiteur – sous un format homogène.

Le groupe a également poursuivi la politique de promotion de la marque à l'étranger, étant présent dans les médias télévisuels notamment en Russie, Kazakhstan, Roumanie mais également au Canada avec la marque Arctic Gardens.

Le site Internet du groupe a été renouvelé, offrant de nouveaux services, et une connaissance approfondie du groupe. Le site a reçu le prix « meilleur site d'informations aux actionnaires 2008 » pour la catégorie mid caps par les investisseurs interrogés par la société Opinion Way.



## Développement durable

### Amélioration de la sécurité au travail

Résultant de la politique de sensibilisation sur la sécurité mise en place dans le cadre de l'engagement développement durable du groupe, le taux de fréquence des accidents du travail enregistré cette année atteint 22,80. La formalisation de la démarche développement durable en 2002, la mise en place d'indicateurs liés à la sécurité et l'échange de « *best practices* » ont contribué à cette bonne performance.

### Charte d'approvisionnement

Formalisation des relations entretenues par Bonduelle avec les agriculteurs producteurs de légumes pour le groupe, la charte d'approvisionnement de l'entreprise définit des conditions de culture respectueuses de l'environnement, favorisant une agriculture raisonnée.

### Respect de l'environnement

La volonté de réduire les impacts de nos activités sur l'environnement, renforcée par des hausses sans précédent des énergies, des matières premières et des emballages reste

un motif de mobilisation majeur et a conduit le groupe à renforcer sa politique sur les axes énergie, eau, emballage et déchets/sous-produits.

Le Groupe Bonduelle a signé en mars 2009 la charte de l'Institut de l'Agriculture Durable réaffirmant ainsi son engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

### Nutrition

Soucieux d'être transparent et pédagogue, le groupe s'engage davantage dans le domaine de la nutrition. S'attacher à devenir un acteur incontournable de la nutrition et à faire du légume l'avenir de l'alimentation est une priorité pour Bonduelle.

## 8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## 9. ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

### Cours de l'action

En euros

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Plus haut	68,30	99,55	95,90	72,44
Plus bas	55,15	66,60	70,01	49,02
Dernier cours de l'exercice	67,50	91,70	71,02	55,75
Capitalisation boursière au 30 juin				
En millions d'euros	540	733	569	446
Moyenne mensuelle des échanges	239 424	289 576	233 330	150 544

## 10. PERSPECTIVES

Dans un contexte économique entièrement dégradé, le Groupe Bonduelle a réussi à préserver sa rentabilité opérationnelle et poursuivre sa politique de développement.

Malgré un climat de consommation incertain, marqué par une très forte volatilité tant des variables économiques que des prix des matières premières, la solidité du modèle économique et l'équilibre du portefeuille d'activité doit permettre au Groupe Bonduelle de poursuivre sa politique de croissance rentable sur l'exercice 2009/2010.

Fort d'une structure financière solide et d'un savoir-faire éprouvé en matière d'intégration et de développement rapide de synergies, le groupe entend profiter d'opportunités de croissance externe renforçant à la fois ses positions concurrentielles et s'inscrivant dans ses priorités technologiques et géographiques.

## 11. COMPTES SOCIAUX DE BONDUELLE SCA

### A. Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 6,5 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. Du résultat financier qui représente un produit net de 4,6 millions d'euros et s'établit comme suit :
  - Acompte sur dividendes reçu de Bonduelle SA + 10,0
  - Autres intérêts et produits financiers + 5,8
  - Charges financières et provisions - 11,2
2. Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1,8 million d'euros.

### B. Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. L'actif immobilisé essentiellement financier représente 640 millions d'euros.
2. Les capitaux propres s'élèvent à 326,8 millions d'euros.

En euros

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Dividende distribué	1,25	1,35	1,50
Revenu global	1,25	1,35	1,50
Revenu éligible à la réfaction	1,25	1,35	1,50
<b>DIVIDENDE VERSÉ</b> (en milliers d'euros)	<b>10 000</b>	<b>10 800</b>	<b>12 000</b>

### C. Informations sur le capital

Au 30 juin 2009, le capital de la société est composé de 8 000 000 d'actions au nominal de 7 euros et le nombre total des droits de vote ressort à 11 553 232.

À la connaissance de la société, détient au moins 5% du capital, la SAS La Plaine avec 22,3% du capital et 31% des droits de vote.

La part du capital détenu par les salariés du groupe par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3%.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2007 a consenti, au cours de l'exercice, au profit de 158 salariés, 74 050 options d'achat à 57,08 euros.

#### Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 30/06/2008	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres <sup>(1)</sup>	Valeurs brutes au 30/06/2009
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>333 762</b>				<b>333 762</b>
Bonduelle SA	333 762				333 762
<b>AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES</b>	<b>151 280</b>	<b>140 132</b>		<b>(239)</b>	<b>291 172</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>					
Bonduelle SA <sup>(1)</sup>	151 255	140 000		(239)	291 015
Autres	25	132			157
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	178	5 907	(5 792)		292
- de croissance externe	16 431	2 152			18 583
	<b>501 650</b>	<b>148 190</b>	<b>(5 792)</b>	<b>(239)</b>	<b>643 809</b>

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 30/06/2009	Provisions au 30/06/2008	Dotations	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2009
Titres de participation	333 762				333 762
Autres créances immobilisées <sup>(1)</sup>	291 172				291 172
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	292	10	58		224
- de croissance externe	18 583	910	2 784		14 889
	<b>643 809</b>	<b>920</b>	<b>2 842</b>		<b>640 047</b>

<sup>(1)</sup> Emprunt obligataire émis le 25 juillet 2007, transféré à Bonduelle SA et remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013.  
Emprunt obligataire émis le 6 avril 2009, transféré à Bonduelle SA et remboursable par tiers les 6 avril 2012, 6 avril 2013 et 6 avril 2014.

#### ÉVALUATION À LA CLÔTURE

Actions propres					14 425
-----------------	--	--	--	--	--------

En nombre d'actions	Au 30/06/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2009
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	2 500	101 690	98 950		5 240
- de croissance externe	216 112	33 285			249 397
	<b>218 612</b>	<b>134 975</b>	<b>98 950</b>		<b>254 637</b>



## Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2009
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 049	9 049
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	(183)	(2 014)
	<b>8 866</b>	<b>7 035</b>
<b>ÉVALUATION À LA CLÔTURE</b>		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 794	7 722

En nombre d'actions	Au 30/06/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2009
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	136 316				136 316
Actions propres détenues hors contrat	216 112	33 285			249 397
Contrat de liquidité	2 500	101 690	98 950		5 240

### Détail du programme de rachat d'actions propres - exercice 2008/2009

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2008/2009 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

	Quantités	Prix unitaire moyen en euros	Valorisation en euros
<b>ACTIONS PROPRES INCRITES À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2008/2009</b>	<b>354 928</b>	<b>72,29</b>	<b>25 657 585</b>
Actions propres achetées durant l'exercice 2008/2009	134 975	59,67	8 053 471
Actions propres vendues durant l'exercice 2008/2009	(98 950)	58,50	(5 788 330)
Montant total des frais de négociation (y compris contrat de liquidités)			30 134
<b>ACTIONS PROPRES INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2008/2009</b>	<b>390 953</b>	<b>71,43</b>	<b>27 923 862</b>
Valeur nominale des actions propres détenues			7

MOTIFS DES ACQUISITIONS D'ACTIONS PROPRES	% du capital
Animation du cours de bourse (contrat de liquidités)	1,27%
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	0,42%
Annulation	Néant

En nombre d'actions	Actionnariat salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées	-	-	-	-

Les actions détenues par la société Bonduelle SCA n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'Assemblée Générale.

### Résultats financiers des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	30/06/2005	30/06/2006	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009
<b>SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000

En milliers d'euros

30/06/2005 30/06/2006 30/06/2007 30/06/2008 30/06/2009

### RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

Revenus des filiales	29 481	49 365	30 100	82 316	10 000
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	30 826	48 252	30 041	80 454	7 318
Impôts sur les bénéfices	(667)	(8 605)	(490)	(2 483)	(3 717)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	35 323	57 189	30 555	81 833	6 521
Montant des bénéfices distribués	8 960	10 000	10 800	12 000	12 000

### RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (en euros)

Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,94	7,11	3,82	10,37	1,38
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	4,42	7,15	3,82	10,23	0,82
Dividende versé à chaque action	1,12	1,25	1,35	1,50	1,50 <sup>(1)</sup>

(1) Projet soumis à l'Assemblée.

## II - Gestion des risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par la Direction Générale : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

### 1. RISQUES FINANCIERS

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction Financière a chargé le Département Trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne. La Direction Générale du groupe, lors des *Business Reviews* Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe,
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

#### A. Risque de liquidité

La Direction Financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la

Trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe dont le détail figure note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2009.

### B. Risques de marché

#### a. Risque de change

##### *Risques liés aux variations de taux de change*

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2008/2009 76% du chiffre d'affaires et 43% du résultat opérationnel en zone Europe.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidés.

##### *Politique de couverture des risques de variation de change*

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité



avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction Générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2009 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2009.

#### **b. Risque de taux d'intérêt**

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2009 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2009.

#### **c. Risque de crédit**

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif. La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Néanmoins, dans le cadre de l'approche prudente de la gestion des risques du groupe, un programme mondial a été mis en place, auprès de l'assureur n°2 mondial Atradius, pour se prémunir du risque « catastrophe » sur ses grands clients et contre une dégradation économique de nos clients dans les nouvelles zones géographiques où le groupe se développe.

#### **d. Risque de contrepartie**

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement placés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

#### **e. Risque de matières premières**

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

## **C. Gestion des capitaux propres**

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent. Les capitaux propres au 30 juin 2009 s'élèvent à 379,6 millions d'euros sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,50 euro par action. Les émissions obligataires sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect d'un ratio de dettes long terme sur capitaux permanents de 0,60 maximum. Au 30 juin 2009, le groupe respecte ces covenants.

## **2. RISQUES SUR ACTIONS**

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires.

Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un PSI ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2009, la société détenait 390 953 actions propres dont 136 316 actions faisant l'objet d'options d'achats attribuées aux salariés et pouvant être exercées en partie à partir de 2009. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres.

La société n'est pas exposée par ailleurs au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

## **3. RISQUES JURIDIQUES**

### **A. Réglementation**

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime qu'il a mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

## B. Marques et propriété intellectuelle

La protection des marques fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes juridiques internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du groupe, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Frudesa, procèdent aux dépôts et au renouvellement des dépôts de marques, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

## C. Autres risques juridiques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

## 4. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets.

La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les hommes.

### A. Agriculture

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur une charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe.

Synthèse des normes les plus exigeantes au niveau européen et reprenant notamment celles issues du référentiel français « agriculture raisonnée », cette charte est signée par 100% des agriculteurs polonais, portugais, italiens et français qui couvrent les trois quarts des approvisionnements, les 25% restants étant couverts par des cahiers des charges spécifiques.

### B. Qualité et sécurité des produits

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production.

Sur les 35 sites industriels du groupe, 17 sont certifiés ISO 9001, 20 BRC et/ou IFS et 8 produisent des produits certifiés « biologiques ». En 2008/2009, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

### C. Ressources naturelles

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrée dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau et d'énergie,
- amélioration des équipements de traitement de l'eau,
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle dispose de 30 installations de traitement :

- 15 stations de traitement biologique ;
- 3 systèmes d'épandage agricole ;
- 12 systèmes de prétraitement avant rejet en structure externe.

Les actions menées dans les différents sites industriels ont permis de réduire les consommations d'énergies polluantes (fuel à basse teneur en soufre) au profit d'énergies moins polluantes (électricité, gaz naturel).

## 5. COUVERTURE DES RISQUES NON-FINANCIERS

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

L'incendie survenu le 28 février 2008 sur le site industriel de fabrication de salades en sachets de San Paolo d'Argon est couvert par le programme d'assurances du groupe. L'impact de ce sinistre sur les comptes consolidés des exercices 2007/2008 et 2008/2009 du groupe est non significatif en résultats.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

### Évaluation des risques

Le service assurances qui fait partie de la Direction Financière du groupe est chargé d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles.

Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction Générale. Les programmes d'assurance sont négociés par le service assurances groupe et placés auprès de contreparties de premier rang.

### Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- Compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré.
- Pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.



Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant :

Risque	Franchise	Assureur
Dommage – Perte d'exploitation	80 000 à 100 000 euros selon les sites	AGF – Groupe Allianz
Responsabilité civile	Pas de franchise	Chubb
Contamination et image de marque	76 000 euros	AIG
Risque crédit	Couverture 90%	Atradius

### III - Responsabilité sociale et environnementale

Domaines	Indicateurs	Périmètre
<b>PRODUCTION AGRICOLE</b>		<b>GROUPE</b>
Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits 180 collections variétales ont permis d'observer, en 2008/2009, 981 variétés.	
Effectif agronomique	208 personnes	
Charte d'approvisionnement	82 % des agriculteurs l'ont signée.	
Analyse des sols	81 % des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats.	
Intensité culturale	26,83 ha de légumes cultivés par producteur.	
Réseau de surveillance	34 réseaux de piégeage.	
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>GROUPE</b>
Consommation d'eau	13 763 219 m <sup>3</sup> consommés soit 13,2 m <sup>3</sup> par tonne de produits fabriqués	
Consommation d'énergie	Électrique : 360 Gwh Gaz naturel : 491 Gwh PCs Fuel (à très basse teneur en soufre) : 2 597 tonnes Propane : 1 190 tonnes Fioul domestique : 773 tonnes	
Production de déchets banals	37 520 tonnes soit 35,88 kg par tonne de produits fabriqués Valorisation : Centre d'enfouissement technique : 29 % Valorisation énergétique : 6 % Recyclage : 65 %	
Production des déchets spéciaux	166 tonnes soit 0,16 kg par tonne de produits fabriqués	
Production de composés végétaux	401 057 tonnes soit 384 kg par tonne de produits fabriqués Valorisation : Epandage agricole : 3 % Alimentation animale : 89 % Autres : 8 %	
Boues biologiques de station d'épuration	3 907 tonnes de matière sèche	
Emballage	165 359 tonnes Répartition par typologie des matériaux : Bocaux en verre : 5,2 % Boîtes métalliques : 65,7 % Films plastiques : 6,5 % Cartons : 17,6 % Barquettes en plastique : 1,6 % Capsules : 2 % Étiquettes : 1,4 %	
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 3 886 105 euros Déchets industriels et composés végétaux : 271 474 euros Air et énergie : 3 414 200 euros	

Domaines	Indicateurs	Périmètre
<b>QUALITÉ/NUTRITION</b>		<b>GROUPE</b>
Effectif dédié à la qualité	495 personnes (en équivalent temps plein) dont : 6,5% dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 31,1% dans les services qualité des usines 40,9% au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 21,5% au niveau des contrôles à réception	
Sites certifiés	17 sont certifiés ISO 9001 20 sont certifiés BRC et/ou IFS 8 produisent des produits certifiés « biologiques »	
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays.	
<b>TRANSPORT</b>		<b>FRANCE EUROPE</b>
Émissions CO <sup>2</sup>	9 866 tonnes équivalent CO <sub>2</sub> : distribution conserve France 7 406 tonnes équivalent CO <sub>2</sub> : transport conserve intersite Europe	
<b>HOMMES ET SÉCURITÉ</b>		<b>GROUPE HORS LA CORBEILLE</b>
Effectif	6 183 permanents 8 421 CDI, CDD et saisonniers en équivalent temps plein  Ancienneté : 0 à 3 ans : 967 3 à 9 ans : 1 679 + de 9 ans : 3 436  Turn-over : Cadres : 9,37% Etam : 6,78% Ouvriers : 7,34%  Embauches en nombre de contrats : CDI : 276 CDD : 507 Saisonniers : 6 520	
Formation	1,43% de la masse salariale	
Conditions de sécurité	Taux de fréquence des accidents : 22,80 Taux de gravité des accidents : 0,74	
Départ et mutations	Départs : 542 personnes Démissions : 181 personnes Licenciements : 198 personnes Mutations dans un autre établissement : 70 personnes	
Organisation du temps de travail et heures supplémentaires	Heures travaillées : 14 251 456 Taux d'absentéisme : 5,33%	
Rémunération et évolution	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 215 449 658 euros (hors charges)	



## IV - Renseignements concernant le capital

Les conditions auxquelles les statuts soumettent les modifications du capital et les droits des actions sont conformes aux dispositions légales.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions dérogatoires.

### CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social est fixé à 56 000 000 euros. Il est divisé en 8 000 000 d'actions ordinaires de 7 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

### CAPITAL AUTORISÉ ET NON ÉMIS

L'Assemblée Générale Mixte du 4 décembre 2008 a consenti à la Gérance les délégations suivantes :

#### Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et conformément aux dispositions des articles L225-129-2 et L225-130 du Code de commerce :

- 1) Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'il déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfiques, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités.
- 2) Décide qu'en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L225-130 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, les droits formant rompus ne seront pas négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.
- 3) Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 4) Décide que le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne devra pas excéder le montant nominal de 17 500 000 euros, compte non tenu du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.  
Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.
- 5) Confère à la Gérance tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution et, généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en

constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

- 6) Prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

#### Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L225-129-2 :

- 1) Délègue à la Gérance sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera par émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière.
- 2) Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3) Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :  
Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros.  
Sur ce plafond s'impute le montant nominal global des actions émises en vertu de la résolution qui suit.  
Le plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.
- 4) En cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1) ci-dessus :
  - a) décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,
  - b) décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment offrir au public tout ou partie des titres non souscrits,
  - c) décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution.

- 5) Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 6.) Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L225-129-2 :

- 1) Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L225-148 du Code de commerce.
- Conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.
- 2) Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3) Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :
- Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros.
- Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la résolution qui précède.
- 4) Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente

résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi.

- 5) Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.
- 6) Décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les conditions fixées à l'article L225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.
- 7) Décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution.
- 8) Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 9) Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Délégation donnée à la Gérance en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de commerce et L3332-19 du Code du travail :

- 1) Autorise la Gérance, si elle le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
- 2) Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.



- 3) Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
- 4) Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
- 5) Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1) de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
- 6) La Gérance pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance les délégations suivantes :

**Délégation donnée à la Gérance pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature.**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et conformément à l'article L225-147 du Code de commerce :

- 1) Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du Commissaire aux Apports, à l'augmentation du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.
- 2) Fixe à vingt-quatre mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3) Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social.  
Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée Générale.
- 4) Délègue tous pouvoirs à la Gérance aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et de procéder à la modification corrélative des statuts, et faire le nécessaire en pareille matière.

## Option d'achats d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- autorise la Gérance dans le cadre des dispositions des articles L225-177 à L225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi ;
- fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation ;
- fixe à cinq années, à compter de leur attribution, la durée des options et à quarante-huit mois, à compter de la même date, le délai pendant lequel les options d'achat ne pourront être levées ;
- décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
  - d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société Bonduelle, et le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180 du Code de commerce,
  - d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L225-185 du Code de commerce ;
- décide que le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social existant au jour de la première attribution, dans le respect des limites légales et notamment celles des articles L225-182 et R225-143 du Code de commerce ;
- décide que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie ;
- décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
  - ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
  - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique,
  - moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- délègue tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :

- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, ces conditions pouvant comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions, sans que le délai imposé pour la revente des titres ne puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option,
- arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options telles que prévues ci-dessus ainsi que les quantités d'actions sur lesquelles elles porteront,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties,
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions pourront être ajustés dans les différentes hypothèses prévues aux articles R225-137 à R225-142 du Code de commerce.

### Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, autorise la Gérance, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L225-197-1 et L225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L225-197-2 du Code de commerce ;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3% du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la Gérance.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition :

- d'une durée minimale de deux ans. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. La Gérance a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes ;
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux français à la date d'attribution pour lesquels le fait générateur de l'imposition coïncide avec la fin de la période d'acquisition, la Gérance ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés à la Gérance à l'effet de :

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires ;
- Le cas échéant :
  - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
  - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,
  - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
  - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
  - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

### Annulation d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- 1°) donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 800 000 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- 2°) fixe à 24 mois à compter de la présente Assemblée soit jusqu'au 6 décembre 2009, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3°) donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.



## Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 4 décembre 2008 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise cette dernière, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'elle déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007 dans sa cinquième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par la treizième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

## Division du nominal des actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance décide de fixer à 1,75 euro la valeur nominale de chaque action de la société et par voie de conséquence, de diviser chaque action de 7 euros de valeur nominale chacune, en procédant à l'échange de ces actions à raison de la remise de 1 action de 7 euros pour quatre actions de 1,75 euro.

Cette division prendra effet à une date qui sera fixée par la Gérance.

Le droit de vote double, tel que prévu par les dispositions de l'article 12.2 des statuts, est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives de 1,75 euro provenant de la division des actions nominatives de 7 euros bénéficiant de ce droit, le délai de 3 ans stipulé à l'article précité n'étant pas interrompu par l'échange.

L'Assemblée Générale constate que, du seul fait de l'échange des actions, les actions de 1,75 euro seront purement et simplement substituées aux actions de 7 euros qui seront annulées, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existant entre la société d'une part, ses actionnaires et, le cas échéant, tout titulaire de droits donnant accès au capital de la société d'autre part.

L'Assemblée Générale donne pouvoir à la Gérance pour procéder à cet échange à une date postérieure à la date de paiement du dividende, constater le nombre d'actions de 1,75 euro alors existantes et modifier corrélativement les statuts, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour appliquer les présentes décisions au plus tard le 31 décembre 2010.

## Capital potentiel

Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OB-SAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1 000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Les BSAAR étaient incessibles jusqu'au 25 juillet 2009 inclus (sauf exceptions). Depuis le 27 juillet 2009, les BSAAR sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009. Restent en circulation 18 033 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 033 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 18 033 actions ordinaires Bonduelle de

7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 231 euros représentant 0,23% du capital actuel de la société.

Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OB-SAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR. Les BSAAR sont incessibles jusqu'au 7 octobre 2010 inclus (sauf exceptions).

À partir du 8 octobre 2010, les BSAAR seront cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros. Les BSAAR sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril

2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 susvisés. Dans le cadre de cette offre, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre autant de BSAAR 2009.

Au total, il y a 1 431 966 BSAAR 2009.

En cas d'exercice de la totalité de ces BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 966 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 762 euros représentant 17,90 % du capital actuel de la société.

## Tableau récapitulatif des instruments dilutifs à la date du document de référence

	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale En % du capital
<b>INSTRUMENTS DILUTIFS</b>		
18 033 BSAAR 2007	18 033	0,22 %
1 431 966 BSAAR 2009	1 431 966	17,90 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 449 999</b>	<b>18,12 %</b>

## V - Pacte d'actionnaires

### SÉQUESTRE

La société Bonduelle a le statut de commandite par actions.

L'associé commandité est la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» dont les actions sont détenues directement par 3 familles.

La SAS commanditée représentée par son Président Christophe Bonduelle, est Gérant de Bonduelle SCA.

Conformément à l'article 14.3 des statuts de Bonduelle SCA, il a été déposé en séquestre pour le compte de la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» au moins, 1 520 000 droits démembrés soit 760 000 actions Bonduelle (usufruit ou nue propriété ou les deux). Les titres ainsi séquestrés représentent 9,5% du capital social.

### ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES

Au-delà de ces engagements de séquestre, une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 101 actionnaires familiaux «souhaitant créer un noyau stable et durable». Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 25 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 137 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'*affectio societatis* au sein de l'actionariat familial.

Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 1998, le Conseil des Marchés Financiers a considéré que les clauses des accords pris ensemble ou séparément caractérisent une action de concert entre les signataires.

Un troisième accord, poursuivant les objectifs de l'accord du 27 mars 1998 et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. En l'absence d'adhésion au troisième accord ou de dénonciation d'adhésion, l'accord du 27 mars 1998 poursuit ses effets.

Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par le Conseil des Marchés Financiers représente 46,98% du capital et 67,4% des 11 553 232 droits de vote.

### PACTE DUTREIL

Bonduelle informe ses actionnaires que, dans le cadre de la loi Dutreil votée en 2003, Bonduelle SCA a pris un engagement de blocage sur la totalité des actions de sa filiale Bonduelle SA pour une durée de 6 ans. Cet engagement a été renouvelé en décembre 2004 ainsi qu'en décembre 2008. Conformément à la loi, les actionnaires de Bonduelle SCA peuvent adhérer à cette convention et bénéficier de ses dispositions.

## VI - Évolution de l'actionnariat

En %	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009
Associé commandité	26,4	27,5	27,6
Autres familles Bonduelle	26,8	27,9	25,2
Salariés	2,7	3,6	3,3
Autodétention	1,6	4,4	4,9
Public	42,5	36,6	39,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## VII - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2008

En %	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Baie d'Audierne SA <sup>(1)</sup>	1 788 976	22,4	3 577 952	29,8
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	408 599	5,1	547 245	4,5
<b>ASSOCIÉ COMMANDITÉ</b>	<b>2 197 575</b>	<b>27,5</b>	<b>4 125 197</b>	<b>34,3</b>
Autres familles Bonduelle	2 230 739	27,9	4 027 515	33,5
Salariés <sup>(2)</sup>	286 684	3,6	345 641	2,9
Autodétention	354 928	4,4	-	-
Public	2 930 074	36,6	3 522 293	29,3
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000</b>	<b>100,0</b>	<b>12 020 646</b>	<b>100,0</b>

(1) La SA Baie d'Audierne est détenue à 53,3% par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.  
 (2) Il s'agit d'un actionnariat collectif via le Plan d'Épargne Entreprise.

## VIII - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2009

En %	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
La Plaine <sup>(1)</sup>	1 788 976	22,3	3 577 952	31,0
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	421 259	5,3	576 752	5,0
<b>ASSOCIÉ COMMANDITÉ</b>	<b>2 210 235</b>	<b>27,6</b>	<b>4 154 704</b>	<b>36,0</b>
Autres familles Bonduelle	2 014 015	25,2	3 941 395	34,1
Salariés <sup>(2)</sup>	263 671	3,3	292 579	2,5
Autodétention	390 953	4,9	-	-
Public	3 121 126	39,0	3 121 126	27,4
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000</b>	<b>100,0</b>	<b>11 553 232</b>	<b>100,0</b>

(1) La Plaine est détenue à 53,3% par l'Associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.  
 (2) Il s'agit d'un actionnariat collectif via le Plan d'Épargne Entreprise.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

## IX - Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 3 derniers exercices sont les suivants :

En euros	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Dividende Distribué	1,25	1,35	1,50
Revenu global	1,25	1,35	1,50
Revenu éligible à la réfaction	1,25	1,35	1,50
Dividende versé (en milliers d'euros)	10 000	10 800	12 000

## X - Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux

### Christophe Bonduelle

6 546 actions détenues  
en propre

Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS  
Administrateur de la société La Plaine  
Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG  
Président de Bonduelle Canada  
Gérant de BFP GmbH  
Gérant de Bonduelle Deutschland  
Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia  
Administrateur de Bonduelle Frais France  
Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica  
Président de Bonduelle Italia  
Directeur Général de Bonduelle Limited  
Directeur Général de Bonduelle Nederland BV  
Administrateur de Bonduelle Nordic  
Administrateur Délégué de Bonduelle Northern Europe  
Président de Bonduelle Ontario  
Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska  
Administrateur de Bonduelle Portugal  
Conseiller de Fresco Italia  
Administrateur de Conserven Picolo  
Administrateur de La Corbeille Groep  
Administrateur de La Corbeille Industrie  
Administrateur de La Corbeille SA  
Président de Terricole  
Administrateur de la société Lesaffre & Cie  
Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau  
Gérant de la Société civile L'Amirauté

### Louis Bonduelle

43 000 actions détenues  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

### Daniel Bracquart

17 646 actions détenues  
en propre

Vice-Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA  
Administrateur de la société Continentale Nutrition  
Gérant de la SCI Jutiver  
Gérant de la SARL Habedia

### Olivier Cavois

Aucune action détenue  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA  
Gérant de la Société civile La Houssaie

### André Crespel

9 781 actions détenues  
en propre

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

### Stanislas Dalle

9 077 actions détenues  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA  
Arésident de la SAS Interpack  
Gérant de la Société civile Axene  
Gérant de la Société civile La Bousbecquoise

### Isabelle Danjou

1 005 actions détenues  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

### Jean Guéguen

209 actions détenues  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

### Yves Tack

600 actions détenues  
en propre

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA  
Représentant de la société Colam  
Co-Gérant de la société Dumaco  
Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc  
Administrateur de Ekkyo SA  
Administrateur de Osyris SA  
Administrateur de la société Devianne SA  
Administrateur de la société Disport SA  
Administrateur de la société Mag Vet SA  
Administrateur Carrare SA  
Gérant de la Société civile Girls  
Co-Gérant de la Société civile Team TT  
Gérant de la société Totem SARL



## XI - Informations complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance

### MANDATS ET FONCTIONS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS EXERCÉS AU COURS DES ANNÉES 2005 À 2008 PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

#### Gérant Associé commandité : Christophe Bonduelle

##### 2005

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la société de la Baie d'Audierne
- Président du Directoire de Bonduelle SA
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium
- Président de Bonduelle España
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Président Directeur Général de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Traitteur Caugant
- Administrateur de Bonmais
- Président du Conseil de Surveillance de Fitrapal
- Administrateur de Frudesa
- Administrateur de Nieuwe Marie Thumas SA
- Administrateur de Sud Ouest Légumes
- Président du Conseil de Surveillance de Vita Holding
- Administrateur de Zao Bonduelle
- Gérant de la Société civile Chanvoleau
- Gérant de la Société civile immobilière L'Amirauté

##### 2006

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la société de la Baie d'Audierne SA
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
- Gérant de BFP GmbH
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium
- Président de Bonduelle España
- Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
- Président de Bonduelle Fresco Italia
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Gérant de Bonduelle Frische
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Président de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Administrateur de Frudesa
- Membre du Conseil d'Administration d'Aliments Carrière Inc.
- Administrateur et Président de SFB Inc.
- Administrateur et Président de Québec Inc.
- Gérant de la Société civile Chanvoleau
- Gérant de la Société civile immobilière L'Amirauté

##### 2007 et 2008

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la société de la Baie d'Audierne SA (devenue La Plaine)
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
- Président de Aliments Carrière (devenue Bonduelle Canada)
- Président de Aliments Carrière Ontario (devenue Bonduelle Ontario)
- Gérant de BFP GmbH
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium (devenue Bonduelle Northern Europe)
- Gérant de Bonduelle Deutschland
- Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica
- Président de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Conseiller de Fresco Italia
- Président de Terricole
- Gérant de la Société civile immobilière Chanvoleau
- Gérant de la Société civile L'Amirauté

##### 2008

- Administrateur de la société Lesaffre & Cie

#### Louis Bonduelle

##### 2005 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

## Daniel Bracquart

### 2005

- Administrateur de la société Roquette Frères
- Administrateur de la société Bongrain SA
- Gérant de la Sarl Habedia
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Administrateur de Zao Bonduelle

### 2006

- Administrateur de la société Roquette Frères
- Administrateur de la société Bongrain SA
- Gérant de la Sarl Habedia
- Administrateur de Bonduelle Iberica

### 2007

- Administrateur de la société Roquette Frères
- Administrateur de la société Bongrain SA
- Gérant de la Sarl Habedia

### 2008

- Administrateur de la société Continentale Nutrition
- Gérant de la SCI Jutiver
- Gérant de la Sarl Habedia

## Olivier Cavois

### 2005 à 2008

- Gérant de la Société civile La Houssaie

## André Crespel

### 2005 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

## Stanislas Dalle

### 2005 et 2006

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société civile Axene
- Président de la SAS Sopar
- Gérant de la SCI Stadim

### 2007

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société civile Axene
- Gérant de la Société civile La Bousbecquoise
- Président de la SAS Sopar
- Gérant de la SCI Stadim

### 2008

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société civile Axene
- Gérant de la Société civile La Bousbecquoise
- Gérant de la SCI Stadim

## Isabelle Danjou

### 2005 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

## Jean Gueguen

### 2005 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

## Yves Tack

### 2005

- Représentant de la société Colam
- Co-Gérant de la société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc

### 2006

- Représentant de la société Colam
- Co-Gérant de la société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de la société Financière Devianne SAS
- Administrateur de la société Devianne SA
- Administrateur de la société Disport SA
- Administrateur de la société Mag Vet SA
- Administrateur de la société Interhabillement SA
- Administrateur de la société Mod'Est SA
- Administrateur de la société Epivosges SA

### 2007

- Représentant de la société Colam
- Co-Gérant de la société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de Heatwave Technology SA
- Administrateur de Osyris SA
- Administrateur de la société Financière Devianne SAS
- Administrateur de la société Devianne SA
- Administrateur de la société Disport SA
- Administrateur de la société Mag Vet SA
- Administrateur de la société Interhabillement SA
- Administrateur de la société Mod'Est SA
- Administrateur de la société Epivosges SA

### 2008

- Représentant de la société Colam
- Co-Gérant de la société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de Heatwave Technology SA
- Administrateur de Osyris SA
- Administrateur de la société Devianne SA
- Administrateur de la société Disport SA
- Administrateur de la société Mag vet SA
- Administrateur Carrare SA
- Gérant de la Société civile Girls
- Co-Gérant de la Société civile Team TT
- Gérant de la société Totem Sarl



### Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- il n'existe aucun contrat de service liant les mandataires sociaux à l'émetteur ou à l'une de ses filiales.

### Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres de Surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société.

### Rémunérations des dirigeants

- Rémunérations des mandataires sociaux. Cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels.
- Rémunérations des dirigeants. Cf. note 28 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

# Rapport sur le projet de résolutions

Les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires relèvent du ressort de l'Assemblée Générale Mixte.

## Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2009, affectation du résultat et fixation du dividende

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2009 qui se traduisent par un bénéfice de 6 520 652,77 euros ainsi que sur la proposition d'affectation de ce résultat de la manière suivante :

En euros

Bénéfice de l'exercice	6 520 652,77
Report à nouveau	184 804 032,52
<b>BÉNÉFICE DISTRIBUABLE</b>	<b>191 324 685,29</b>
Affectation à l'Associé commandité	65 206,53
Dividendes aux actionnaires	12 000 000,00
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>179 259 478,76</b>

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2008/2009, de 1,50 euro par action qui sera mis en paiement le 6 janvier 2010.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction			Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende attribué aux commanditaires	Dividende attribué aux commandités	Autres revenus distribués	
2005-2006	10 000 000 € soit 1,25 € par action	551 887	-	-
2006-2007	10 800 000 € soit 1,35 € par action	305 552	-	-
2007-2008	12 000 000 € soit 1,50 € par action	818 334	-	-

## Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2009

Vous aurez également à approuver les comptes consolidés du groupe qui se traduisent par un résultat consolidé du groupe de 26 552 005 euros.

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 226-10 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

## Renouvellement des membres du Conseil dont le mandat arrive à échéance

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Madame Isabelle Danjou ainsi que de Messieurs Daniel Bracquart et André Crespel expirent à l'issue de la présente Assemblée.

Nous vous suggérons de procéder à leur renouvellement pour une nouvelle période de trois années qui expirera en 2012, au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.



## Fixation du montant global de jetons de présence

Nous vous suggérons de fixer le montant global de jetons de présence à verser aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2009/2010 à 35 000 euros.

## Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues (L225-209)

Comme chaque année, nous vous proposons de conférer à la Gérance, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'elle déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2008.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

Ces opérations pourraient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserverait le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 120 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 96 000 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser la Gérance, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La Gérance disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

## Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé

L'Assemblée Générale du 4 décembre 2008 a autorisé, dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire, la Gérance à procéder à des augmentations de capital en numéraire par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne.

L'ordonnance n° 2009-80 du 22 janvier 2009, a supprimé la notion d'appel public à l'épargne qui est remplacée par celle d'offre au public. Par ailleurs, cette ordonnance a institué la faculté de procéder à des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription par placement privé, c'est-à-dire au bénéfice d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs dans la limite de 20 % du capital social par an.

En conséquence, il est désormais possible de réaliser des augmentations de capital par voie de délégation au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs sans qu'il ne soit nécessaire que l'Assemblée procède à la désignation des bénéficiaires ou à la définition d'une catégorie de bénéficiaires.

Afin de permettre à la Gérance de bénéficier de cette faculté nouvelle en matière d'augmentation de capital par placement privé, nous vous proposons de l'autoriser à réaliser des émissions d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier.

Cette délégation aurait une durée de 26 mois.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, ne pourrait être supérieur à 20 % du capital par an.

Conformément à la loi, les valeurs mobilières à émettre pourraient donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social de notre société ou de toute société

dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

La somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, serait déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et sera donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R225-119 du Code de commerce au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.

### **Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres et de valeurs mobilières (article L225-147 du Code de commerce)**

La délégation en la matière consentie par l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007 arrive à expiration le 6 décembre 2009. Pour faciliter les opérations de croissance externe, nous vous demandons de bien vouloir conférer à la Gérance une délégation pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % de son montant en vue de rémunérer des éventuels apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation ne pourrait être supérieur à 10% du capital social. Ce plafond serait indépendant de celui de l'ensemble des plafonds prévus pour les autres délégations en matière d'augmentation de capital.

### **Délégation de compétence à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE (articles L225-129-6, L225-138-1 du Code de commerce et L3332-18 et suivants du Code du travail)**

L'inscription à l'ordre du jour des résolutions précédentes impose de soumettre à l'Assemblée une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

Pour favoriser l'actionnariat salarié, nous vous proposons également de statuer sur un projet de délégation à donner à la Gérance permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions des articles L3332-18 et suivants du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L3332-19 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourrait être ni inférieur de plus de 20% (ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du travail est

supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des cours de clôture cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations qui pourraient être réalisées par utilisation de la délégation serait de 3% du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation.

À cet effet, nous vous proposons de conférer à la Gérance tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation pour une durée de 26 mois.

La Gérance disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

### **Autorisation d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions**

Nous vous proposons d'autoriser la Gérance, pour une durée de 38 mois, à consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des salariés, de certains d'entre eux, ou de certaines catégories du personnel, et/ou des mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180 du Code de commerce.

Le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourrait donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital social existant au jour de la première attribution.

Le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires serait fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours de clôture cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie.

La durée des options fixée par la Gérance ne pourrait excéder une période de sept ans, à compter de leur date d'attribution.

Ainsi, la Gérance disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, de tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus, fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront, le cas échéant, être réalisées, modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.



# Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre Conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle, lors de nos réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2008/2009. Les comptes consolidés font apparaître un résultat opérationnel stable à 99,3 millions d'euros contre 98,6 millions d'euros l'exercice précédent et un bénéfice net et un bénéfice net part du groupe de 26,6 millions d'euros contre respectivement 51,8 et 51,2 millions d'euros en 2007/2008.

Ces résultats, malgré l'impact significatif du résultat financier, constitué pour l'essentiel de charges comptables sans sortie de trésorerie, valident la pertinence des choix stratégiques effectués.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 1,50 euro par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures et d'adopter la résolution donnant compétence à la Gérance d'augmenter le capital par placement privé, faculté offerte par l'ordonnance du 22 janvier 2009.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le projet de la Gérance de renouveler l'autorisation d'attribution d'options d'achats d'actions et d'actions gratuites à des membres de la direction et du personnel.

Vous avez à vous prononcer sur le renouvellement de trois membres du Conseil de Surveillance : Daniel Bracquart, André Crespel et Isabelle Danjou.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée ; ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

# Rapport du Président du Conseil de Surveillance

## Sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L226-10-1 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés associés :

- les associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

### I. CODE DE GOUVERNANCE

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions disposant d'un actionnaire familial de contrôle, relativement notamment au rôle du Conseil de Surveillance dans le processus de décision et celui du Comité de Nomination et de Rémunération du Gérant, personne morale au cas particulier de Bonduelle SCA.

Par ailleurs, le Conseil comprend 8 membres indépendants au sens de son règlement intérieur, ce dernier ne prévoyant notamment pas de limite aux renouvellements des mandats.

### II. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### 1. Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur André Crespel, qui n'exerce par ailleurs aucun autre mandat et 7 membres considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du Conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

#### 2. Missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :



- l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels arrêtés par la Gérance,
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales,
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et des maîtrises des risques,
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

### 3. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le Conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé de quatre membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Ce Comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- l'examen des comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés et suivi du contrôle légal par les Commissaires aux Comptes,
- l'examen de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques tant financiers qu'opérationnels et leur couverture,
- l'élaboration des programmes de révisions des Commissaires aux Comptes et du service d'audit interne.

De plus, il existe un Comité des Rémunérations composé d'un membre du Conseil de Surveillance et majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce Comité décide des niveaux de rémunérations de la Direction Générale de Bonduelle SA ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux managers.

Les statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le Conseil peut, s'il l'estime utile, entendre le Gérant, les Directeurs Généraux du groupe et des filiales, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Financier du groupe et le responsable de l'audit pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix et ce aux frais de la société.

### 4. Activité du Conseil au cours de l'exercice

#### Travaux du Conseil de Surveillance

Durant l'exercice, 4 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues ainsi qu'une visite du site industriel de Vaulx-Vraucourt permettant de mieux appréhender les enjeux et les contraintes spécifiques et d'échanger avec les équipes locales.

Lors des réunions des 3 octobre 2008 et 24 février 2009, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Le Conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Le taux de participation à ces réunions a été de 97%. À titre exceptionnel, le Conseil de Surveillance s'est réuni les 24 et 26 mars 2009 dans le cadre de l'émission d'OBSAAR.

Le Conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le Conseil et la Gérance.

Le Conseil de Surveillance considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

#### Travaux du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes est composé de 4 membres. Il est présidé par Monsieur André Crespel, les autres membres étant Messieurs Daniel Bracquart, Jean Guéguen, Yves Tack.

Il s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 100%.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels,
- l'examen des rapports de l'audit interne,
- le bilan de la démarche « cartographie des risques »,
- l'organisation de l'assurance qualité du groupe.

Par ailleurs, le Comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés au service d'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur Financier du groupe, les responsables des services comptables et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du Comité, lors de sa réunion du 4 décembre 2008.

## III. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Il comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- a) la conformité aux lois et règlements,
- b) l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance,
- c) le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- d) la fiabilité des informations financières,

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, le dispositif de contrôle interne ne peut fournir la garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints. Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles.

## 1. L'organisation du Groupe Bonduelle

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SA à laquelle sont rattachées les 6 branches d'activités du groupe.

Bonduelle SA gère des fonctions réservées comme :

- la gestion des participations, fusions, acquisition ou revente d'actifs,
- la croissance externe,
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement,
- la politique fiscale et sa mise en œuvre,
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences,
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion,
- la communication « corporate » et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires,
- le partage des ressources telles que l'informatique, les achats...,
- les programmes de recherche et développement.

Les branches d'activités sont découpées par zone géographique ou métier. Chaque branche est dotée de moyens financiers propres, est responsable du développement de ses produits et en assure majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune de ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des personnes, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

## 2. Les acteurs du contrôle interne

Les principaux organes de contrôle interne se présentent de la manière suivante :

### Au niveau du groupe

La Direction de Bonduelle SA est composée de 2 membres (un Président Directeur Général et un Directeur Général délégué) dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les statuts. Elle assure collégialement la direction opérationnelle du groupe.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction Générale et doivent s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif est un organe qui regroupe la Direction Générale de Bonduelle SA, les Directeurs Généraux des différentes branches d'activités, le Directeur Financier, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur des Relations Extérieures et du Développement Durable de Bonduelle SA. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses filiales. Il s'est réuni à 11 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché à la Direction Financière de Bonduelle SA et rapporte à la Direction Générale et au Comité des Comptes. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction Générale et le Comité des Comptes. Au titre de l'exercice 2008/2009, 15 missions d'audit ont été menées dans les différentes unités managériales du groupe. À la suite de chaque mission, un plan d'action est élaboré par les directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit et un suivi de ces plans d'action est assuré par la direction de l'audit interne et les responsables opérationnels.

Le choix des auditeurs externes est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Comptes. Le groupe a choisi un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

### Au niveau des branches d'activités

Le Comité de Direction comprend le Directeur Général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur Financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, la Direction Générale, le Directeur financier, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur des Relations Extérieures et du Développement Durable de Bonduelle SA se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités de Direction de chaque branche d'activité pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la branche d'activité.

Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en mars : Résultats semestriels
- en juin : Budget N+1
- en septembre : Résultats annuels et investissements N+1
- en novembre : Plan à 3 ans



#### Les bases des procédures du contrôle interne

Le recueil des règles générales de fonctionnement définit les domaines d'intervention et les pouvoirs respectifs des services centraux et des branches d'activités.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction Générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des branches d'activités.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et de directives fixées par la Direction Générale,
- le suivi des performances, dans le cadre d'un reporting mensuel ou des réunions de Conseil d'Administration interne,
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion de Bonduelle SA et des différentes branches d'activités.

#### IV. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe II. « Gestion des risques » du rapport de la Gérance.

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a initié une démarche de cartographie des risques généraux qui vise à hiérarchiser les principaux risques auxquels il pourrait se juger exposé, en termes de gravité, d'éventualité, d'occurrence et de degré de maîtrise.

Les résultats de cette démarche ont été analysés au niveau du Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués et développer les plans d'action et les mesures de prévention appropriés.

Le Conseil de Surveillance, par l'intermédiaire de 4 de ses membres, a été associé au déroulement de cette démarche.

#### V. CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par le service consolidation rattaché à la Direction Financière du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes :

- le contrôle mensuel des opérations intragroupe,
- le reporting mensuel du chiffre d'affaires,
- la liasse de reporting trimestrielle,
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses saisies par chaque filiale et transmises en centrale sur un logiciel unique de consolidation. Les transactions sont enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre ou les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

#### VI. AUTRES INFORMATIONS

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés dans les paragraphes IV. « Renseignements concernant le capital » et V. « Pacte d'actionnaires » du rapport de la Gérance.

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des statuts de la commandite par actions Bonduelle qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve-d'Ascq.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 2 octobre 2009.

# Rapport des Commissaires aux Comptes

établi en application de l'article L. 226-10-1  
du Code de commerce sur le rapport

du Président du Conseil de Surveillance de la société

Exercice clos le 30 juin 2009

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Bonduelle et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Lille, le 27 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Yves Morisset

**Mazars**  
Cécile Fontaine



# Comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros

	Notes	30/06/2008	30/06/2009
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	5	<b>1 490 147</b>	<b>1 523 949</b>
Achats et charges externes	6	(1 036 329)	(1 039 997)
Charges de personnel	7	(294 856)	(301 415)
Amortissements et dépréciations		(66 433)	(67 209)
Autres produits opérationnels	8	51 104	45 594
Autres charges opérationnelles	8	(43 252)	(59 175)
Résultat sur cession de participations consolidées		0	(17)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>100 381</b>	<b>101 731</b>
Éléments non récurrents	9	(1 771)	(2 438)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>98 610</b>	<b>99 293</b>
Coût de l'endettement financier net		(26 635)	(26 984)
Autres produits et charges financiers		1 645	(33 788)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	10	<b>(24 990)</b>	<b>(60 772)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		110	(300)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>73 730</b>	<b>38 221</b>
Impôts sur le résultat	11	(21 889)	(11 574)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>51 841</b>	<b>26 648</b>
Part du groupe		51 160	26 552
Part des minoritaires		680	96
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>	12	<b>6,69</b>	<b>3,49</b>
<b>RÉSULTAT DILUE PAR ACTION</b>	12	<b>6,68</b>	<b>3,49</b>

# Bilan consolidé

## Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2008	30/06/2009
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>553 838</b>	<b>571 759</b>
Autres immobilisations incorporelles	13	44 996	42 241
Goodwill	14	101 317	115 395
Immobilisations corporelles	15	381 228	378 571
Titres mis en équivalence	4.4	161	9 790
Autres actifs financiers non courants	17	10 657	12 051
Impôts différés	11	13 304	12 932
Autres actifs non courants		2 176	780
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>906 815</b>	<b>914 785</b>
Stocks et en-cours	18	394 847	510 326
Clients et autres débiteurs	19	379 710	320 547
Créances d'impôt		17 356	10 264
Autres actifs courants	16	3 939	5 627
Autres actifs financiers courants	16	17 288	5 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie		93 673	62 676
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 460 653</b>	<b>1 486 543</b>

## Passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2008	30/06/2009
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>		<b>372 127</b>	<b>367 870</b>
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		293 582	289 325
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>		<b>19 041</b>	<b>11 773</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>391 168</b>	<b>379 643</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>406 140</b>	<b>527 190</b>
Dettes financières	21	347 329	462 134
Engagements envers le personnel	22	4 316	5 534
Autres provisions non courantes	24	11 382	25 088
Impôts différés	11	31 615	28 899
Autres passifs non courants	16	11 498	5 534
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>663 345</b>	<b>579 710</b>
Dettes financières courantes	21	180 816	127 387
Provisions courantes	24	4 752	2 492
Fournisseurs et autres créditeurs	25	473 529	445 177
Dettes d'impôt		3 211	1 813
Autres passifs courants	16	1 037	2 842
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 460 653</b>	<b>1 486 543</b>



# Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros

Notes

30/06/2008 30/06/2009

	30/06/2008	30/06/2009
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>51 841</b>	<b>26 648</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	(110)	300
Amortissements et perte de valeur	64 925	77 747
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	1 080	26 677
Impôts payés	(15 298)	(14 294)
Charges (produits) d'impôt	21 909	11 574
Intérêts courus	685	(1 786)
<b>CASH FLOW</b>	<b>125 030</b>	<b>126 866</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(19 008)	(64 172)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>106 022</b>	<b>62 694</b>
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(87 876)	(26 787)
Cession de sociétés consolidées, ss déduction de la trésorerie cédée	0	112
Investissements industriels	(71 820)	(73 209)
Investissements financiers	(1 570)	(97)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	1 408	1 752
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	362	(179)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(159 496)</b>	<b>(98 409)</b>
Augmentation de capital	0	0
Cession (acquisition) d'actions propres	(18 081)	(2 266)
Augmentation (diminution) des passifs financiers à plus d'un an	149 126	139 867
Augmentation (diminution) des passifs financiers à moins d'un an	(34 461)	(118 516)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(11 101)	(12 221)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>85 483</b>	<b>6 863</b>
Incidence des variations des taux de change	(3 241)	(15)
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>28 768</b>	<b>(28 866)</b>
Trésorerie à l'ouverture	21	62 774
Trésorerie à la clôture	21	91 542
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>28 768</b>	<b>(28 866)</b>

# Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats de accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts mineurs	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2007</b>	<b>8 000 000</b>	<b>56 000</b>	<b>22 545</b>	<b>(839)</b>	<b>(628)</b>	<b>623</b>	<b>282 991</b>	<b>360 692</b>	<b>21 133</b>	<b>381 825</b>
Couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts							2 992	2 992		2 992
Options d'achat d'actions							188	188		188
Options de conversion OBSAAR 2014							3 563	3 563		3 563
Variation de la réserve de conversion						(13 648)		(13 648)	(487)	(14 134)
Variation de périmètre							(126)	(126)	(280)	(406)
Actions propres					(18 197)			(18 197)		(18 197)
Écarts actuariels				49				49		49
Autres							(3 682)	(3 682)	(1 769)	(5 451)
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres				49	(18 197)	(13 648)	2 935	(28 861)	(2 535)	(31 397)
Résultat au 30 juin 2008							51 160	51 160	680	51 841
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				49	(18 197)	(13 648)	54 095	22 299	(1 855)	20 444
Dividendes versés	1,35						(10 863)	(10 863)	(238)	(11 101)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2008</b>	<b>8 000 000</b>	<b>56 000</b>	<b>22 545</b>	<b>(790)</b>	<b>(18 825)</b>	<b>(13 025)</b>	<b>326 222</b>	<b>372 127</b>	<b>19 041</b>	<b>391 168</b>
Couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts							(4 656)	(4 656)		(4 656)
Options d'achat d'actions							287	287		287
Options de conversion OBSAAR 2014							2 077	2 077		2 077
Variation de la réserve de conversion						(14 720)		(14 720)	(668)	(15 388)
Variation de périmètre							-	-	(6 658)	(6 658)
Actions propres					(2 271)			(2 271)		(2 271)
Écarts actuariels				(335)				(335)	(95)	(430)
Autres							1 030	1 030	56	1 087
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres				(335)	(2 271)	(14 720)	(1 262)	(18 588)	(7 364)	(25 952)
Résultat au 30 juin 2009							26 552	26 552	96	26 648
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				(335)	(2 271)	(14 720)	25 290	7 964	(7 268)	696
Dividendes versés	1,50						(12 221)	(12 221)		(12 221)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2009</b>	<b>8 000 000</b>	<b>56 000</b>	<b>22 545</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(21 097)</b>	<b>(27 745)</b>	<b>339 291</b>	<b>367 870</b>	<b>11 773</b>	<b>379 642</b>



# Annexe aux comptes consolidés annuels

## Note 1 Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales («le groupe») au titre de l'exercice 2008/2009 sont établis en conformité avec les normes «IFRS» (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'union Européenne.

### Les normes, mises à jour et interprétations nouvellement applicables au titre de l'exercice 2008/2009

- L'IFRIC 13 «programmes de fidélité des clients» n'a pas d'impact pour le groupe Bonduelle.

### Les normes, mises à jour et interprétations qui ne sont pas encore applicables et qui ne sont pas appliquées de manière anticipée par le groupe.

- L'IAS 1 révisée portant sur la présentation des états financiers;
- L'IAS 23 «comptabilisation des coûts d'emprunts», qui entrera en vigueur pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;
- Les amendements IFRS 2 relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations applicables pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;
- L'amendement IAS 32 et IAS 1 «Amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation», applicable pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;
- L'amendement IFRS 1 – IAS 27 «Coût d'un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée» applicable pour l'exercice ouvert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;
- L'IFRIC 14 et IAS 19 «Écrêtement d'un actif de retraite»;
- L'IFRIC 16 «Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger»;
- L'IFRS 1 «Première adoption des IFRS» révisée, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009;
- L'amendement 2008 – IAS 39 «Reclassement des actifs financiers: date d'application et transition», applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 mais non adopté par l'Europe à ce jour;
- L'IFRS 3 et IAS 27 révisées suite au projet «Business Combinations phase II» applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009;
- L'amendement 2008 – IAS 39 «Expositions éligibles à la comptabilité de couverture» applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009;
- L'amendement IFRS 7 «Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers» applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 mais non adopté par l'Europe à ce jour;
- Les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 «Embedded Derivatives» applicables à compter du 30 juin 2009 mais non adopté par l'Europe à ce jour;

- L'IFRIC 12 «Concessions», dont l'application est facultative au 30 juin 2009;
- L'IFRIC 15 «Accord pour la construction d'un bien immobilier» applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, mais non adopté par l'Europe à ce jour;
- L'IFRIC 17 «Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires» applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009;
- L'IFRIC 18 «Transfert of assets from customers» applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009;
- L'amendement 2008 – IAS 39 «reclassement des actifs financiers» est d'application obligatoire et non anticipée (car non adopté par l'UE).

## A. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par action de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en zone Europe et hors zone Europe. Elle intervient sur deux secteurs d'activité, à savoir, le secteur conserve-surgelé et le frais.

La Gérance a arrêté le 11 septembre 2009, les comptes annuels consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2009 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 3 décembre 2009.

### Faits marquants de l'année

#### Acquisition à 100% de La Corbeille

Bonduelle a acquis le 18 novembre 2008 100% de la société La Corbeille en Belgique.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008, les sociétés La Corbeille Groep N.V., La Corbeille SA, La Corbeille Industrie, et La Corbeille Conserven Picolo sont consolidées par intégration globale à 100%. Seule la société La Corbeille Rijke Copérative est consolidée par mise en équivalence.

#### Fermeture progressive du site de Stabroek

Le 20 mars 2009, le groupe Bonduelle a annoncé la fermeture de son site de Stabroek et la réorganisation de son siège à Westmeerbeek.

La direction motive cette décision par un climat fortement détérioré, le ralentissement du marché européen des conserves de légumes, la forte augmentation du prix des boîtes vides de conserve et la mauvaise situation de l'usine à Stabroek.

L'ensemble de la provision de restructuration a été comptabilisé dans les éléments non récurrents (note 9).

#### Acquisitions d'intérêts minoritaires auprès de la BERD

Le 31 mars 2009, Bonduelle a acquis 30% de sa filiale en Russie, Bonduelle Kuban, auprès des minoritaires de la BERD.

Le montant du goodwill calculé est indiqué dans la note 14.

### Alliance avec Gelagri

Le 15 septembre 2008, le Groupe avait annoncé le rapprochement avec la société Gelagri, filiale du Groupe Coopagri visant la mise en commun de leurs activités dans le surgelé à la marque du client.

Le démarrage des activités a commencé courant 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2008/2009.

### FTF/OMSTEAD

Le groupe a procédé le 1<sup>er</sup> avril 2009 au rachat des actifs des sociétés Family Tradition et fin juin 2009 Omstead au Canada.

Seules les activités de Family Tradition seront effectives au 30 juin 2009.

Ce rachat d'actifs porte essentiellement sur des stocks, des actifs immobilisés et des fonds de commerce.

### Émission de l'OBSAAR et OPES

Le 6 avril 2009, Bonduelle a émis 233 333 OBSAAR (Obligations à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables) au nominal de 600 euros sur Euronext avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

De même, Bonduelle a procédé à une Offre Publique d'Échange Simplifiée visant les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables Bonduelle des BSAAR 2007 initiée par la société.

## B. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle. Le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité d'orienter les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés sont-elles consolidées par intégration globale bien que le Groupe détienne un pourcentage de détention inférieur ou égal à 50%. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société Soléal, nous la consolidons en intégration globale à 37%, car nous avons juridiquement le contrôle de cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, Soléal a pour client intra-groupe unique la société Bonduelle Sud Europe détenue elle-même à 100% par Bonduelle Conserve International (BCI).

Concernant la société de droit belge Rijke Oogst, sous forme d'une société coopérative, mise en équivalence, le pourcentage de contrôle représente le nombre d'administrateurs de Bonduelle sur le total.

Concernant les quatre sociétés Gelagri, mises en équivalence, le pourcentage de contrôle et d'intérêts représente le pourcentage au travers des actions de préférence émis pour les quatre sociétés.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2009 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban et les sociétés du groupe Gelagri. Ces dernières ayant été consolidées sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2009.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

## C. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe Bonduelle applique la norme IFRS 8, qui se substitue à la norme IAS 14, avec informations comparatives.

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du reporting interne dénommé également « management approach ».

Les deux secteurs opérationnels sont les zones Europe et hors zone Europe.

Les filiales de Bonduelle implantées dans la zone Europe se situent dans les secteurs géographiques suivants : France, Allemagne, Italie, Péninsule Ibérique, Benelux et Europe centrale.

Les filiales de Bonduelle implantées hors zone Europe se situent dans les zones d'Europe orientale, Mercosur, Amérique du Nord et Export.

Une modification a été apportée au 1<sup>er</sup> juillet, relative aux données de la société française BDV SAS qui maintenant intègre le secteur « hors zone Europe », celle-ci ayant une activité à destination de cette zone.

Concernant les données historiques, les impacts sont non significatifs, excepté pour le chiffre d'affaires de la zone hors Europe qui au 30 juin 2008 a été augmenté de 13 733 milliers d'euros contre une diminution de la zone Europe.

Ces secteurs reposent sur la nouvelle organisation managériale du Groupe Bonduelle.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction Générale. Aux titres des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, amortissements et perte de valeurs des immobilisations, résultat opérationnel courant et résultat opérationnel sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteurs d'activités.



Les informations bilancielle (actifs non courants, actifs courants, passifs non courants, passifs courants) sont ventilées par zones géographiques. Seuls les goodwill et les marques sont déclinés par zones géographiques et secteurs d'activités.

## D. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES ET CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

### Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période hors hyperinflation. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

## Note 2 Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

### A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels

représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Goodwill » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les excédents sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

### Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

### Frais de développement

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

### Suivi de la valeur des marques

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

### Suivi de la valeur des goodwill

La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT, puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie («UGT») à laquelle se rattachent les immobilisations testées.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1%.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 7%) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité. La variation du taux d'actualisation de deux points ne remet pas en cause les conclusions des tests d'impairment.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et hors zone Europe.

#### Pour la zone Europe

- Les activités de la Conserve et du Surgelé,
- Les activités du Frais.

#### Pour la zone hors Europe

- L'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord.
- L'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque secteur opérationnel figure dans la note 5.

## B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse

des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

## C. ACTIFS FINANCIERS

### Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

### 1. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.



## 2. Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont incluses dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan.

## 3. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

## 4. Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de

tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

## D. PASSIFS FINANCIERS

La dette financière comprend :

- Les emprunts obligataires,
- Les intérêts courus non échus,
- Les encours de locations financements,
- Les emprunts et concours bancaires,
- Les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

## E. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période ;
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat ;
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat ;
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

Les valeurs de marchés des actifs et passifs financiers sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation généralement reconnus sur le marché ou pour certains instruments complexes sur la base des cotations établies directement par les contreparties bancaires. Les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de Reuters-Telerate.

## F. STOCKS

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire,
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

## G. ACTIONS PROPRES

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne «Actions Propres», pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

## H. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM de trésorerie mobilisable à court terme.

## I. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique «Autres passifs non courants». Elles sont inscrites dans la rubrique «Autres produits opérationnels» au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

## J. IMPÔTS

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Conserve International SAS, Bonduelle Surgelé International SAS, Bonduelle Développement SAS, Bonduelle Food Service SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SA, SCI Revoisson et Bonduelle Traiteur International SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

## K. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET PRÉVOYANCE

Le groupe offre des avantages à travers soit, des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes



de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie et un fonds de pension aux Pays-Bas.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

**Pour la France :** les indemnités de fin de carrière et médailles du travail.

*Hypothèses actuarielles :*

Taux d'actualisation :	5,25 %
Taux de rendement des actifs :	4,50 %
Progression future des salaires :	3,00 %
Âge de départ à la retraite :	62 ans

**Pour l'Allemagne :** les régimes de retraites.

*Hypothèses actuarielles :*

Taux d'actualisation :	5,25 %
Taux de rendement des actifs :	NA
Progression future des salaires :	1,75 %
Âge de départ à la retraite :	65 ans

**Pour l'Italie :** les régimes de cessation d'activité.

*Hypothèses actuarielles :*

Taux d'actualisation :	5,25 %
Taux de rendement des actifs :	4,50 %
Progression future des salaires :	3,00 %
Âge de départ à la retraite :	62 ans

**Pour les Pays-Bas :** le fonds de pension.

*Hypothèses actuarielles :*

Taux d'actualisation :	5,25 %
Taux de rendement des actifs :	5,25 %
Progression future des salaires :	2,50 %
Âge de départ à la retraite :	65 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (5,25%). Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan (fourchette de 1,5% à 4,5%).

Les taux de rendement attendus sur les actifs de couverture sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de gestion.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité,
- âge de départ à la retraite : 62 ans sauf pour Allemagne et Pays-Bas : 65 ans.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles selon l'option définie par IAS 19 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 : cette option dite du « SORIE » (*Statement of Recognized Income and Expense*) consiste à reconnaître les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres. Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

## L. AUTRES PROVISIONS NON COURANTES ET PROVISIONS COURANTES

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

## M. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

## N. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

## O. ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les excédents, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les goodwill) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

## P. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, soit 4 ans, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

## Q. RÉSULTAT PAR ACTION ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

## R. ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LEUR VENTE ET ACTIVITÉS ARRÊTÉES, CÉDÉES OU EN COURS DE CESSIION

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

## S. UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent a posteriori se révéler différentes de la réalité.

## T. RECLASSEMENTS

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

## Note 3 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction Financière a chargé le Département Trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne. La Direction Générale du groupe, lors des *Business Reviews* Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe,
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

## A. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Direction Financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 21).



## B. RISQUES DE MARCHÉ

### 1. Risque de change

#### Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2008/2009 73% du chiffre d'affaires et 38% du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, dollar américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées: Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidé.

#### Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction Générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2009 est repris en note 20.

### 2. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers

instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2009 est repris en note 20.

### 3. Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

### 4. Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

### 5. Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les organisations de producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

## C. GESTION DES CAPITAUX PROPRES

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent. Les capitaux propres au 30 juin 2009 s'élèvent à 379,6 millions d'euros sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

Les émissions obligataires sont soumises à des covenants financiers :

- une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect d'un ratio de dettes long terme sur capitaux permanents\* de 0,60 maximum.
- un ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2009, le groupe respecte ces covenants.

## Note 4 Changement de périmètre de consolidation

### 4.1. CESSION DE FRIKONI

La société Frikoni, qui était mise en équivalence a été cédée le 1<sup>er</sup> juillet 2008 aux minoritaires. L'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2009 est non significatif.

### 4.2. ACQUISITION À 100% DE « LA CORBEILLE » EN BELGIQUE

Le 18 novembre 2008, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100% du conserveur belge indépendant « La Corbeille » spécialisé dans la production de légumes en boîtes et en bocaux.

La Corbeille dont le siège est basé à Westmeerbeek dans la province d'Anvers possède 3 sites de production : Westmeerbeek, Rijkevorsel et Stabroek tous situés en province d'Anvers.

La situation géographique de La Corbeille, son volume d'affaires notamment sur le marché allemand, sa forte présence sur le marché des bocaux et des compotes de pommes sont très complémentaires des activités du Groupe Bonduelle.

La juste valeur et les flux de trésorerie en provenance de l'acquisition de La Corbeille sont les suivants :

	Novembre 2008 Valeur comptable avant acquisition	Novembre 2009 Juste valeur des actifs nets acquis
Actifs non courants	15 482	24 853
Actifs courants	51 635	52 868
Passifs non courants	7 485	12 542
Passifs courants	49 367	49 367
Situation nette acquise	10 265	15 812
Excédent		3 715
Coût d'acquisition		12 097
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis		1 023
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition de La Corbeille		11 074

\* Capitaux propres totaux + dettes financières non courantes.

Au 30 juin 2009, les principaux retraitements opérés sur la valeur comptable des sociétés du groupe de La Corbeille, portent sur les engagements envers le personnel, la revalorisation des stocks et la réévaluation des terrains.

Conformément au paragraphe 56 de la norme IFRS 3, la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs du Groupe La Corbeille excédant le coût du regroupement a été comptabilisée par résultat dans les éléments non récurrents.

Aucune information pro forma n'est fournie au regard de la norme IFRS 3.

### 4.3. ACQUISITIONS D'INTÉRÊTS MINORITAIRES À LA BERD

Le 31 mars 2009, Bonduelle a acquis 30% de Bonduelle Kuban auprès des minoritaires de la BERD.

Le montant du goodwill calculé est indiqué dans la note 14.

### 4.4. ALLIANCE AVEC GELAGRI

Le Groupe Bonduelle a signé un protocole d'intention avec le Groupe Coopagri et les sociétés Gelagri en vue de mettre en commun les activités de surgelés à la marque du client en Europe de l'Ouest.

Le Groupe Coopagri est un groupe coopératif breton diversifié, Gelagri en est la filiale surgelé.

Le Groupe Bonduelle et le Groupe Coopagri ont mis en place une alliance au travers des 4 sociétés Gelagri en France et en Espagne.

L'activité a démarré courant 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice 2008/2009.

Les quatre sociétés sont consolidées par mise en équivalence. La valeur des titres mis en équivalence au 30 juin 2009 est de 9 501 milliers d'euros.

Les impacts dans les comptes consolidés au 30 juin 2009 sont non significatifs au regard du résultat et de la situation nette du groupe.

## Note 5 Informations sectorielles

En milliers d'euros

### COMPTE DE RÉSULTAT

	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2008
Chiffre d'affaires	1 194 518	347 067	(51 438)	1 490 147
Ventes inter-secteurs	(51 385)	(53)	51 438	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 143 134</b>	<b>347 014</b>	<b>0</b>	<b>1 490 147</b>
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(57 196)	(9 237)		(66 433)
Résultat opérationnel courant	52 796	47 585		100 381
Résultat opérationnel	52 937	45 673		98 610

### BILAN

Actifs non courants	429 302	124 536		553 838
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>286 620</i>	<i>94 609</i>		<i>381 228</i>
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	<i>65 219</i>	<i>6 601</i>		<i>71 820</i>
<i>dont Goodwill</i>	<i>75 741</i>	<i>25 576</i>		<i>101 317</i>
<i>dont Marques</i>	<i>28 215</i>	<i>2 016</i>		<i>30 231</i>
Actifs courants	749 979	156 836		906 815
<b>TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS</b>	<b>1 179 281</b>	<b>281 372</b>		<b>1 460 653</b>
Capitaux propres				391 168
Passifs non courants	285 688	120 451		406 140
<i>dont dettes financières</i>				<i>347 329</i>
Passifs courants	607 081	56 264		663 345
<b>TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS</b>	<b>1 179 281</b>	<b>281 372</b>		<b>1 460 653</b>

En milliers d'euros

### COMPTE DE RÉSULTAT

	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2009
Chiffre d'affaires	1 193 725	367 189	(36 965)	1 523 949
Ventes inter-secteurs	(36 601)	(364)	36 965	(0)
<b>TOTAL</b>	<b>1 157 124</b>	<b>366 825</b>	<b>0</b>	<b>1 523 949</b>
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(57 415)	(9 794)		(67 209)
Résultat opérationnel courant	44 021	57 711		101 732
Résultat opérationnel	41 583	57 711		99 294

### BILAN

Actifs non courants	431 570	140 189		571 759
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>283 265</i>	<i>95 306</i>		<i>378 571</i>
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	<i>57 217</i>	<i>10 574</i>		<i>67 791</i>
<i>dont Goodwill</i>	<i>75 741</i>	<i>39 654</i>		<i>115 395</i>
<i>dont Marques</i>	<i>28 215</i>	<i>1 975</i>		<i>30 190</i>
Actifs courants	737 239	177 546		914 785
<b>TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS</b>	<b>1 168 808</b>	<b>317 735</b>		<b>1 486 543</b>
Capitaux propres				379 643
Passifs non courants	411 127	116 063		527 190
<i>dont dettes financières</i>				<i>462 134</i>
Passifs courants	483 518	96 192		579 710
<b>TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS</b>	<b>1 168 808</b>	<b>317 735</b>		<b>1 486 543</b>

## Informations par activités

En milliers d'euros	Conserves/ Surgelés	Frais	Autres	Total au 30/06/2008
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 129 853	360 294		1 490 147
<b>TOTAL</b>	<b>1 129 853</b>	<b>360 294</b>		<b>1 490 147</b>
<b>BILAN</b>				
Goodwill	27 514	72 940	863	101 317
Marques	30 231			30 231

En milliers d'euros	Conserves/ Surgelés	Frais	Autres	Total au 30/06/2009
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 187 128	336 821		1 523 949
<b>TOTAL</b>	<b>1 187 128</b>	<b>336 821</b>		<b>1 523 949</b>
<b>BILAN</b>				
Goodwill	41 592	72 940	863	115 395
Marques	30 190			30 190

## Informations par zones géographiques

En milliers d'euros	30/06/2008	%	30/06/2009	%
France	540 361	36	549 452	36
Amérique du Nord	224 600	15	229 009	15
Italie	184 872	12	174 883	11
Allemagne	157 488	10	166 428	11
Europe orientale <sup>(1)</sup>	102 892	7	116 105	8
Benelux	83 295	6	101 325	7
Ibérique	106 493	7	91 198	6
Europe centrale <sup>(2)</sup>	70 010	5	71 248	5
Autres	20 135	1	24 299	2
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 490 146</b>	<b>100</b>	<b>1 523 949</b>	<b>100</b>

(1) Europe orientale : Russie + Pays ex-CEI.

(2) Europe centrale : ex-pays de l'Est ayant intégré l'Union européenne.



## Note 6 Achats et charges externes

En milliers d'euros

	30/06/2008	30/06/2009
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(685 184)	(756 586)
Production stockée	9 703	93 716
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	15 350	24 286
Autres charges externes	(376 198)	(401 414)
<b>TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>(1 036 329)</b>	<b>(1 039 997)</b>

## Note 7 Rémunérations et effectifs

En milliers d'euros et en nombre de salariés

	30/06/2008	30/06/2009
Frais de personnel des sociétés intégrées	294 856	301 415
Effectif moyen annuel	8 008	8 386
Effectif permanent	6 592	6 532

## Note 8 Autres produits et autres charges opérationnels

En milliers d'euros

	30/06/2008	30/06/2009
Prestations opérationnelles	8 861	6 598
Reprises de provisions et pertes de valeur	11 803	9 438
Autres produits opérationnels	30 441	29 558
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>51 105</b>	<b>45 594</b>

En milliers d'euros

	30/06/2008	30/06/2009
Impôts et taxes	(26 656)	(24 981)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(14 100)	(26 226)
Autres charges opérationnelles	(2 496)	(7 967)
<b>TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(43 252)</b>	<b>(59 175)</b>

## Note 9 Éléments non récurrents

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2009
Excédent	1 499	3 715
Impact de la valorisation des stocks à la juste valeur à la date d'acquisition	(1 912)	(1 233)
Frais de réorganisation et de restructuration	(1 358)	(6 354)
Indemnité d'assurance (solde net)		1 434
<b>TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS</b>	<b>(1 771)</b>	<b>(2 438)</b>

## Note 10 Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2009 s'élève à -60,8 millions d'euros contre -25 millions d'euros un an auparavant.

En milliers d'euros		30/06/2008	30/06/2009
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>A</b>	<b>(26 635)</b>	<b>(26 984)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		782	701
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(28 115)	(27 244)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		13 772	(6 801)
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		(13 074)	6 360
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>B</b>	<b>1 645</b>	<b>(33 788)</b>
Gains et pertes de change		2 847	(8 725)
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		(1 804)	(1 341)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		985	(23 002)
Autres charges financières		(384)	(720)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>A+B</b>	<b>(24 990)</b>	<b>(60 772)</b>

Ce résultat est composé de trois éléments principaux : le coût effectif de la dette et son évolution d'une part, les éléments d'évaluation, de nature comptable, d'autre part (retraitements IFRS principalement) et enfin les effets des variations des devises :

S'agissant du coût de la dette, il est stable à 27 millions d'euros, cette stabilité est principalement expliquée par :

- Une hausse des encours de financement traduisant, d'une part, la poursuite du développement du groupe avec l'acquisition de la société « La Corbeille » en novembre, et d'autre part, une hausse du besoin en fonds de roulement ;
- Cette hausse des encours est contrebalancée par un effet taux favorable : au premier semestre de l'exercice, les instruments de couvertures existants avaient permis de contenir la hausse du taux d'intérêt effectivement payé dans un contexte de forte hausse des Euribor (jusque novembre). Lors du second semestre de son exercice, le groupe a pu bénéficier d'une large part de la baisse des taux court terme intervenue sur la période. Au final, sur l'année, le coût de la dette effectivement payé passe de 4,75% à 4,19%.

Les autres produits et charges financières (-34 millions d'euros) intègrent principalement un effet des règles IAS 32/39 sur les justes valeurs des instruments de taux et change utilisés en couverture de la dette et de l'exposition de change du groupe.

Ces instruments de couverture, bien qu'économiquement justifiés, ne répondent pas tous aux règles de comptabilisation de couverture au sens des normes IFRS en vigueur. Dans ce contexte, la variation de valeur de ces instruments doit être passée en compte de résultat.

S'agissant des instruments de couverture de taux d'intérêt, la forte chute des taux Euribor intervenue fin 2008 a contribué à un dégonflement brutal de leur valeur (-14 millions d'euros au premier semestre de l'exercice). Au second semestre, la poursuite du mouvement de baisse des taux a entraîné la constatation d'une charge latente complémentaire de -3,6 millions d'euros. L'impact total sur l'exercice clos au 30 juin 2009 se traduit par une charge « comptable » de -17,6 millions d'euros, qui ne constitue toutefois pas une sortie de trésorerie.



Le résultat de change hors IFRS s'établit quant à lui à -8,7 millions d'euros, principalement impacté par la politique de financement des filiales du groupe en devises dans des pays où les variations de taux de change et des taux d'intérêt ont été particulièrement erratiques (Hongrie, Russie, Pologne,...).

Des calculs de sensibilités permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significative des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêté qui est recalculée en opérant une translation de  $\pm 100$  bp sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction financière, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters,...).

## Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

En milliers d'euros

	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 100 bp		- 100 bp	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Intérêts sur les dettes		(5 866)		5 996
Valorisation <i>Mark to market</i> des dettes		6 478		(6 845)
<b>DETTES</b>	<b>0</b>	<b>611</b>	<b>0</b>	<b>(849)</b>
Produits financiers des produits dérivés de taux		3 634		(3 777)
Valorisation <i>Mark to market</i> des produits dérivés de taux	6 025	(4 080)	(6 071)	3 421
<b>PRODUITS DÉRIVÉS DE TAUX</b>	<b>6 025</b>	<b>(446)</b>	<b>(6 071)</b>	<b>(356)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 025</b>	<b>166</b>	<b>(6 071)</b>	<b>(1 205)</b>

- Une hausse des taux de 100 bp entraînerait au 30 juin 2009 un allègement de la charge financière de 0,2 million d'euros (9,3 millions d'euros au 30 juin 2008).
- À l'inverse, une baisse de 100 bp des taux d'intérêts entraînerait une hausse de la charge financière de 1,2 million d'euros (7,4 millions d'euros au 30 juin 2008).

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement, (USD, HUF, CAD, RUB, PLN,...) les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le Taux (systèmes d'informations et plateforme de valo-

risation,...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrits au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Une variation de  $\pm 5\%$  de l'euro contre les principales devises a été retenue.

## Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

### Position nette

En milliers d'euros

	Variation des cours de change de			
	+5% de variation de la parité		-5% de variation de la parité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
USD/EUR	13	(288)	(13)	306
HUF/EUR	112	188	(120)	(208)
RUB/EUR	40	(65)	(68)	76
USD/CAD	10	0	(11)	0
Autres	(24)	(47)	13	17
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>(212)</b>	<b>(188)</b>	<b>191</b>

## Note 11 Impôt sur le résultat

### 1) ANALYSE DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

En %	30/06/2008	30/06/2009
Taux d'impôt moyen	29,73	30,04

### 2) RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT

En milliers d'euros	30/06/2008	%	30/06/2009	%
Résultat net part du groupe	51 160		26 552	
Intérêts minoritaires	680		96	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(110)		(300)	
Charge d'impôt	21 889		11 574	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>73 620</b>		<b>38 522</b>	
Charge d'impôt théorique	25 347	34,4	13 263	34,4
<b>RAPPROCHEMENT</b>				
Différences permanentes	849	1,2	(318)	(0,8)
Différentiel de taux (pays étrangers)	(5 497)	(7,5)	(4 299)	(11,2)
Incidence des déficits reportables et autres	1 190	1,6	2 927	7,6
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>21 889</b>	<b>29,7</b>	<b>11 573</b>	<b>30,0</b>

### 3) IMPÔTS DIFFÉRÉS

	30/06/2008	30/06/2009
Provisions et immobilisations	2 826	2 142
Marges sur stocks	1 108	1 368
Déficits reportables*	9 350	5 613
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(17 866)	(20 452)
Autres	(13 728)	(4 638)
<b>ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>(18 311)</b>	<b>(15 968)</b>

\* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2009 à 52,6 millions d'euros, contre 30,3 millions d'euros au 30 juin 2008.

### Variation des actifs nets d'impôts différés

	30/06/2008	30/06/2009
<b>À L'OUVERTURE</b>	<b>(2 387)</b>	<b>(18 311)</b>
Différences de conversion	832	885
Acquisition de filiales	(7 745)	(3 148)
Impôts imputés au compte de résultat	(6 365)	2 720
Impôts imputés directement en capitaux propres	(2 646)	1 885
<b>À LA CLÔTURE</b>	<b>(18 311)</b>	<b>(15 968)</b>

## Note 12 Résultat par action

En milliers d'euros

	30/06/2008	30/06/2009
Résultat net part du groupe	51 160	26 552
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES RETENUES POUR LE CALCUL</b>		
Du résultat net	7 645 072	7 609 047
Du résultat net dilué	7 655 267	7 609 047
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)</b>		
<b>DE BASE</b>	<b>6,69</b>	<b>3,49</b>
<b>DILUÉ</b>	<b>6,68</b>	<b>3,49</b>

Le dividende proposé par l'Assemblée Générale est de 1,50 euro par action.

Au 30 juin 2009, le capital de BSCA se compose de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

## Note 13 Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2008
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Marques, brevets et licences	30 060	51	(15)	2 054	32 150
Logiciels	32 205	1 139	(10)	3 727	37 061
Autres	358	67		910	1 335
Immobilisations en cours	1 395	3 171		(3 558)	1 008
	<b>64 018</b>	<b>4 429</b>	<b>(25)</b>	<b>3 133</b>	<b>71 555</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Marques, brevets et licences	1 704	60	(15)	17	1 766
Logiciels	19 153	5 283	(10)	1	24 427
Autres	271	66		28	365
	<b>21 128</b>	<b>5 410</b>	<b>(25)</b>	<b>46</b>	<b>26 558</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Marques, brevets et licences	28 357				30 385
Logiciels	13 052				12 634
Autres	87				970
Immobilisations en cours	1 395				1 008
	<b>42 890</b>				<b>44 996</b>

(1) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

En milliers d'euros

**VALEURS BRUTES**

	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2009
Marques, brevets et licences <sup>(2)</sup>	32 150	277	(48)	(95)	32 284
Logiciels	37 061	421		2 151	39 633
Autres	1 335	6		(179)	1 162
Immobilisations en cours	1 008	1 893		(2 027)	874
	<b>71 555</b>	<b>2 596</b>	<b>(48)</b>	<b>(150)</b>	<b>73 953</b>

**AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR**

	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2009
Marques, brevets et licences	1 766	90	(48)	(46)	1 762
Logiciels	24 427	5 122		89	29 639
Autres	365	39		(92)	312
	<b>26 558</b>	<b>5 251</b>	<b>(48)</b>	<b>(49)</b>	<b>31 713</b>

**VALEURS NETTES**

	Au 30/06/2008	Au 30/06/2009
Marques, brevets et licences	30 385	30 522
Logiciels	12 634	9 995
Autres	970	850
Immobilisations en cours	1 008	874
	<b>44 996</b>	<b>42 241</b>

*(1) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.**(2) Les valeurs comptables des marques sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Salto (7 000), Arctic Gardens (2 016) et Frudesa (1 000).*

## Note 14 Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante :

En milliers d'euros

	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2008
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>75 312</b>	<b>28 349</b>	<b>0</b>	<b>(2 344)</b>	<b>101 317</b>
Perte de valeur	0	0	0	0	0
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>75 312</b>	<b>28 349</b>	<b>0</b>	<b>(2 344)</b>	<b>101 317</b>

En milliers d'euros

	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation <sup>(2)</sup>	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(3)</sup>	Au 30/06/2009
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>101 317</b>	<b>15 695</b>	<b>0</b>	<b>(1 617)</b>	<b>115 395</b>
Perte de valeur	0	0	0	0	0
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>101 317</b>	<b>15 695</b>	<b>0</b>	<b>(1 617)</b>	<b>115 395</b>

*(1) Écarts de conversion de Bonduelle Canada: (2 344).**(2) L'augmentation du goodwill correspond à Kuban pour 9 821 milliers d'euros et FTF/Omstead pour 5 875 milliers d'euros.**(3) Écarts de conversion.*

## Note 15 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2008
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Terrains	27 631	411	(1 110)	7 118	34 050
Constructions	243 637	5 218	(7 039)	50 320	292 136
Installations techniques, outillages et matériels industriels	491 179	24 711	(14 195)	90 870	592 565
Autres	32 964	3 986	(2 336)	7 109	41 723
Immobilisations en cours	29 535	36 270	(3)	(30 423)	35 379
	<b>824 946</b>	<b>70 597</b>	<b>(24 685)</b>	<b>124 994</b>	<b>995 853</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Terrains	6 169	451	(789)	294	6 124
Constructions	152 925	15 536	(6 076)	11 601	173 986
Installations techniques, outillages et matériels industriels	344 814	39 960	(13 674)	33 022	404 122
Autres	23 113	4 648	(1 256)	3 800	30 304
Immobilisations en cours	89	438	0	(438)	89
	<b>527 109</b>	<b>61 034</b>	<b>(21 796)</b>	<b>48 278</b>	<b>614 625</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Terrains	21 462				27 926
Constructions	90 712				118 150
Installations techniques, outillages et matériels industriels	146 366				188 444
Autres	9 852				11 419
Immobilisations en cours	29 447				35 290
	<b>297 838</b>				<b>381 228</b>

(1) dont Bonduelle Canada pour 156 843 k€ en valeurs brutes et 71 025 k€ en amortissements. Le reste correspond aux écarts de conversion, aux transferts de poste à poste et aux impacts liés à l'incendie de San Paolo d'Argon.

En milliers d'euros	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(2)</sup>	Au 30/06/2009
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Terrains	34 050	394	(17)	9 871	44 297
Constructions	292 136	7 288	(1 321)	11 480	309 583
Installations techniques, outillages et matériels industriels	592 565	24 502	(13 337)	17 292	621 022
Autres	41 723	3 713	(4 384)	4 259	45 312
Immobilisations en cours	35 379	27 055	(696)	(37 876)	23 862
	<b>995 853</b>	<b>62 952</b>	<b>(19 756)</b>	<b>5 027</b>	<b>1 044 076</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Terrains	6 124	466	(16)	(19)	6 555
Constructions	173 986	15 533	(1 276)	5 338	193 582
Installations techniques, outillages et matériels industriels	404 122	41 018	(11 554)	(1 611)	431 975
Autres	30 304	4 947	(2 771)	912	33 393
Immobilisations en cours	89	0	(89)	0	0
	<b>614 625</b>	<b>61 965</b>	<b>(15 705)</b>	<b>4 620</b>	<b>665 505</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Terrains	27 926				37 742
Constructions	118 150				116 001
Installations techniques, outillages et matériels industriels	188 444				189 047
Autres	11 419				11 919
Immobilisations en cours	35 290				23 862
	<b>381 228</b>				<b>378 571</b>

(2) dont La Corbeille pour 62 861 milliers d'euros en valeurs brutes et 39 537 milliers d'euros en amortissements. Dont les écarts de conversion pour - 19 347 milliers d'euros en valeurs brutes et 9 489 milliers d'euros en amortissements. Dont Gélagri pour - 37 410 milliers d'euros en valeurs brutes et + 23 568 milliers d'euros en amortissements. Le reste correspond principalement aux transferts de poste à poste. Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit bail s'élevaient en valeurs brutes et nettes respectivement à 57,8 et 12,7 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 55 et 12,5 millions d'euros au 30 juin 2008.

## Note 16 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

AU 30 JUIN 2008

En milliers d'euros

### ACTIF NON COURANT

	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers		Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Prêts & créances	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>10 657</b>	<b>10 657</b>	<b>2 522</b>	<b>5 104</b>	<b>3 032</b>
Titres de participation	234	234	234		
Instruments financiers dérivés actifs	8 136	8 136		5 104	3 032
Autres immobilisations financières	2 288	2 288	2 288		
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>2 176</b>	<b>2 176</b>	<b>224</b>		<b>1 951</b>
Autres créances non courantes	224	224	224		
Charges constatées d'avance	1 951	1 951			1 951

### ACTIF COURANT

<b>Créances clients &amp; autres débiteurs</b>	<b>379 710</b>	<b>379 710</b>	<b>379 710</b>		
<b>Autres actifs courants</b>	<b>3 939</b>	<b>3 939</b>	<b>231</b>		<b>3 708</b>
Prêts et créances rattachés non consolidés	222	222	222		
Charges constatées d'avance	3 708	3 708			3 708
Autres actifs	9	9	9		
<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>17 288</b>	<b>17 288</b>		<b>247</b>	<b>17 041</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>93 674</b>	<b>93 674</b>	<b>93 674</b>		

AU 30 JUIN 2008

En milliers d'euros

### PASSIF NON COURANT

	Valeur au bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers		Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Coûts amortis	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Dettes financières</b>	<b>347 328</b>	<b>354 340</b>	<b>341 388</b>	<b>2 628</b>	<b>3 312</b>
Dette financière hors dérivés	307 033	314 045	341 388		(34 355)
Instruments financiers dérivés passifs	40 295	40 295		2 628	37 667
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>11 498</b>	<b>11 498</b>	<b>3 612</b>		<b>7 886</b>
Subventions d'investissements	7 886	7 886			7 886
Dettes diverses	3 612	3 612	3 612		

### PASSIF COURANT

<b>Fournisseurs et autres créditeurs divers</b>	<b>473 529</b>	<b>473 529</b>	<b>473 529</b>		
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>180 816</b>	<b>181 415</b>	<b>176 254</b>	<b>876</b>	<b>3 686</b>
Dette financière hors dérivés	167 006	167 605	176 254		(9 248)
Instruments financiers dérivés passifs courants	13 810	13 810		876	12 934
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 037</b>				<b>1 037</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 037				1 037



AU 30 JUIN 2009

En milliers d'euros

**ACTIF NON COURANT**

	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers		Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Prêts & créances	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>12 051</b>	<b>12 051</b>	<b>3 140</b>	<b>1 160</b>	<b>7 750</b>
Titres de participation	250	250	250		
Instruments financiers dérivés actifs	8 910	8 910		1 160	7 750
Autres immobilisations financières	2 890	2 890	2 890		
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>780</b>	<b>780</b>	<b>780</b>		
Autres créances non courantes	780	780	780		

**ACTIF COURANT**

<b>Créances clients &amp; autres débiteurs</b>	<b>320 547</b>	<b>320 547</b>	<b>320 547</b>		
<b>Autres actifs courants</b>	<b>5 627</b>	<b>5 627</b>	<b>379</b>		<b>5 248</b>
Prêts et créances rattachés non consolidés	370	370	370		
Charges constatées d'avance	5 248	5 248			5 248
Autres actifs	9	9	9		
<b>Instruments financiers dérivés actifs</b>	<b>5 344</b>	<b>5 344</b>		<b>1 395</b>	<b>3 949</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>62 676</b>	<b>62 676</b>	<b>62 676</b>		

AU 30 JUIN 2009

En milliers d'euros

**PASSIF NON COURANT**

	Valeur au bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers		Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Coûts amortis	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Dettes financières</b>	<b>462 134</b>	<b>467 282</b>	<b>447 866</b>	<b>5 934</b>	<b>8 334</b>
Dette financière hors dérivés	437 644	442 792	447 866		(10 222)
Instruments financiers dérivés passifs	24 490	24 490		5 934	18 556
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>5 534</b>	<b>5 534</b>	<b>776</b>		<b>4 759</b>
Subventions d'investissements	4 759	4 759			4 759
Dettes diverses	776	776	776		

**PASSIF COURANT**

<b>Fournisseurs et autres créditeurs divers</b>	<b>445 177</b>	<b>445 177</b>	<b>445 177</b>		
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>127 387</b>	<b>130 444</b>	<b>113 163</b>	<b>4 307</b>	<b>9 917</b>
Dette financière hors dérivés	106 415	109 473	113 163		(6 747)
Instruments financiers dérivés passifs courants	20 971	20 971		4 307	16 664
<b>Autres passifs courants</b>	<b>2 842</b>				<b>2 842</b>
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 842				2 842

## Note 17 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2008
<b>VALEURS BRUTES</b> <sup>(3)</sup>					
Titres de participation	175	64			239
Instruments financiers dérivés actifs	514	7 621			8 135
Autres immobilisations financières	1 964	534	(38)	(16)	2 443
	<b>2 653</b>	<b>8 218</b>	<b>(38)</b>	<b>(16)</b>	<b>10 817</b>
<b>PERTES DE VALEUR</b>					
Titres de participation	5				5
Autres immobilisations financières	155				155
	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>160</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Titres de participation	170	64			234
Instruments financiers dérivés actifs	514	7 621			8 135
Autres immobilisations financières	1 809	534	(38)	(16)	2 288
	<b>2 493</b>	<b>8 218</b>	<b>(38)</b>	<b>(16)</b>	<b>10 657</b>

En milliers d'euros	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation	Cessions, sortie ou reprise	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2009
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	239	25		(7)	256
Instruments financiers dérivés actifs	8 135	775			8 910
Autres immobilisations financières	2 443	977	(453)	76	3 045
	<b>10 817</b>	<b>1 777</b>	<b>(453)</b>	<b>69</b>	<b>12 211</b>
<b>PERTES DE VALEUR</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	5				5
Autres immobilisations financières	155				155
	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>160</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Titres de participation <sup>(2)</sup>	234	25	0	(7)	251
Instruments financiers dérivés actifs	8 135	775	0	0	8 910
Autres immobilisations financières	2 288	977	(453)	76	2 890
	<b>10 657</b>	<b>1 777</b>	<b>(453)</b>	<b>69</b>	<b>12 051</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

(3) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 2.

## Note 18 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	30/06/2008			30/06/2009		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2008	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2009
Matières et emballages	109 972	(1 125)	108 847	121 805	(1 692)	120 113
Produits finis	296 308	(10 307)	286 000	403 695	(13 483)	390 213
	<b>406 280</b>	<b>(11 433)</b>	<b>394 847</b>	<b>525 500</b>	<b>(15 174)</b>	<b>510 326</b>

### Détail des provisions pour dépréciations des stocks et en-cours

	30/06/2008	30/06/2009
<b>MATIÈRES ET EMBALLAGES</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(1 080)	(1 125)
Dotations	(180)	(1 011)
Reprises	137	333
Écarts de conversion et autres	(2)	112
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(1 692)</b>
<b>PRODUITS FINIS</b>		
À l'ouverture de l'exercice	(4 284)	(10 307)
Dotations	(2 876)	(5 176)
Reprises	1 069	1 224
Écarts de conversion et autres <sup>(1)</sup>	(4 216)	777
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(10 307)</b>	<b>(13 483)</b>

(1) Au 30 juin 2008 : dont 4 529 milliers d'euros de dépréciations stocks entrée périmètre B. Canada.

## Note 19 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2008		30/06/2009	
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2008	Valeurs nettes au 30/06/2009
Clients	262 675	(4 599)	258 075	222 813
Créances fiscales et sociales	61 335	0	61 335	39 705
Autres créances	62 386	(2 086)	60 300	68 684
<b>TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS</b>	<b>386 396</b>	<b>(6 685)</b>	<b>379 710</b>	<b>331 202</b>
				<b>(10 655)</b>
				<b>320 547</b>

### Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2008		30/06/2009	
<b>CLIENTS</b>				
À l'ouverture de l'exercice		(9 267)		(4 599)
Dotations		(2 059)		(8 212)
Reprises		7 100		3 130
Écarts de conversion et autres <sup>(1)</sup>		(373)		(305)
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>(4 599)</b>		<b>(9 987)</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>				
À l'ouverture de l'exercice		(6 200)		(2 086)
Dotations		(276)		(149)
Reprises		85		1 543
Écarts de conversion et autres <sup>(2)</sup>		4 305		24
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>(2 086)</b>		<b>(668)</b>

(1) Au 30 juin 2009 : dont 1 154 milliers d'euros La Corbeille en entrée de périmètre. Le reste correspond aux écarts de conversion.

(2) Au 30 juin 2008 : dont 4 312 milliers d'euros de fusion Duvet.

### Échéanciers des clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	30/06/2008		30/06/2009	
<b>NON ÉCHUES</b>		<b>169 764</b>		<b>156 762</b>
<b>Échues</b>				
Moins de 30 jours		50 456		36 763
Entre 30 et 90 jours		25 662		16 672
Plus de 90 jours		12 193		2 629
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>		<b>258 075</b>		<b>212 827</b>



## Note 20 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

### DÉRIVÉS DE TAUX

#### Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis trois emprunts obligataires à taux fixe, swappés à taux variable dès l'émission. Ces swaps répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS39. La dette sous jacente et les swaps sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Par ailleurs, en juillet 2007 et avril 2009, le groupe a émis des OBSAAR de respectivement 150 millions d'euros et 140 millions d'euros, toutes deux à taux variable. Ces dettes ont ensuite été partiellement couvertes par des options ou des instruments à terme fermes. Dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en capitaux propres.

#### Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est également composée d'emprunts obligataires swappés à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêts en euros.

Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type Tunnels, permettant de se prémunir de toute hausse des taux au dessus de 3,82% en moyenne sur une maturité 1 an et demi (en moyenne également). Toutefois, s'agissant de couverture de dette swappée à l'origine, aucun de ces dérivés n'est éligible à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

### DÉRIVÉS DE CHANGE

#### Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis en 2000 un emprunt obligataire d'un nominal de 150 millions de dollars américains (90 millions de dollars de capital restant du au 30 juin 2009). De ce fait, le groupe est exposé au risque de variation de valeur de cette dette en fonction de l'évolution de la parité euro/dollar américain. Des instruments dérivés, change à terme et *cross currency swap*, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de 100% du nominal résiduel.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euros. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Par ailleurs, le *cross currency swap* mis en place en couverture de la dette obligataire de 150 millions de dollars américains a été négocié par anticipation par rapport à la date d'émission de la dette. Il avait au jour de l'émission une juste valeur de -4,4 millions d'euros. S'agissant d'une couverture de flux futurs, cette somme a été initialement enregistrée en capitaux propres. Elle passe ensuite progressivement en résultat à chaque amortissement de l'emprunt. Ainsi, à l'instar de l'année dernière, 876 milliers d'euros ont été passés en charge en juin.

#### Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains des dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie.

## Instruments dérivés au 30 juin 2008

En milliers d'euros

	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
<b>DÉRIVÉS DE TAUX</b>					
Couvertures de flux de trésorerie	100 000	5 104		5 104	
Couvertures de juste valeur ( <i>swaps</i> )	176 142	597	1 545	597	1 545
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	325 000	11 744	890	11 744	890
<i>Dont instruments fermes : basis swaps</i>	350 000	949		949	
<i>Dont instruments conditionnels : caps</i>	325 000	10 794	541	10 794	541
<i>Dont instruments conditionnels : floors</i>	(350 000)		349		349
				<b>11 893</b>	<b>1 277</b>
				<b>5 551</b>	<b>1 159</b>
<b>DÉRIVÉS DE CHANGE</b>					
Couvertures de flux de trésorerie	179 303	2 832	5 941	2 832	5 941
<i>Dont instruments à terme</i>	116 568	247	3 505	247	3 505
<i>Dont instruments optionnels</i>	62 735	2 584	2 437	2 584	2 437
Couvertures de juste valeur (instruments fermes)	76 142		45 432	0	45 432
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	41 927	5 148	296	5 148	296
<i>Dont instruments à terme</i>	37 202	5 019	296	5 019	296
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 726	130		130	
				<b>5 396</b>	<b>12 533</b>
				<b>2 584</b>	<b>39 136</b>

## Instruments dérivés au 30 juin 2009

En milliers d'euros

	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
<b>DÉRIVÉS DE TAUX (A)</b>					
Couvertures de flux de trésorerie	250 000	583	4 182	583	4 182
Couvertures de juste valeur ( <i>swaps</i> )	163 676	9 700	0	9 700	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	200 000	451	5 062	451	5 062
<i>Dont instruments fermes : basis swaps</i>	200 000	0	837	0	837
<i>Dont instruments conditionnels : caps</i>	275 000	451	0	451	0
<i>Dont instruments conditionnels : floors</i>	(275 000)	0	4 226	0	4 226
				<b>2 401</b>	<b>5 062</b>
				<b>8 333</b>	<b>4 182</b>
<b>DÉRIVÉS DE CHANGE (B)</b>					
Couvertures de flux de trésorerie	196 868	1 973	6 059	1 973	6 059
<i>Dont instruments à terme</i>	187 003	1 818	6 029	1 818	6 029
<i>Dont instruments optionnels</i>	9 865	155	30	155	30
Couvertures de juste valeur (instruments fermes)	63 676	0	27 782	0	27 782
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	90 095	1 548	2 375	1 548	2 375
<i>Dont instruments à terme</i>	85 372	1 541	2 147	1 541	2 147
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 723	7	228	7	228
				<b>2 943</b>	<b>15 908</b>
				<b>577</b>	<b>20 308</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)</b>					
				<b>5 344</b>	<b>20 971</b>
				<b>8 910</b>	<b>24 490</b>

## Position nette de change du groupe à moins d'un an\* (hors exposition patrimoniale)

En milliers d'euros	Au 30/06/2008		
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD
Position nette avant couverture	(13 159)	43 718	0
<b>POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE</b>	<b>(11 629)</b>	<b>11 898</b>	<b>6 345</b>

En milliers d'euros	Au 30/06/2009				
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	Autres
Position nette avant couverture	6 502	45 030	(27 650)	(11 222)	(19 934)
<b>POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE</b>	<b>(665)</b>	<b>5 327</b>	<b>0</b>	<b>216</b>	<b>(1 781)</b>

\* Les positions à plus d'un an sont actuellement couvertes à 100%.

- = exposition à la baisse de la devise.

+ = exposition à la hausse de la devise.

## Note 21 Endettement net

### 1. VENTILATION PAR NATURE DE L'ENDETTEMENT NET

Au 30 juin 2008

En milliers d'euros	Nominal	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire	224 182	20 487	80 063	72 674	173 224
OBSAAR (voir 2)	150 000	-	-	143 426	143 426
Locations financements	9 046	1 923	4 813	2 311	9 046
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	5 034	3 360	1 492	182	5 034
Emprunts et dettes financières diverses	2 189	117	2 072	-	2 189
Intérêts courus	3 200	3 200	-	-	3 200
Concours bancaires courants	137 921	137 921	-	-	137 921
<b>TOTAL ENDETTEMENT BRUT AVANT DÉRIVÉS</b>	<b>531 572</b>	<b>167 006</b>	<b>88 440</b>	<b>218 594</b>	<b>474 040</b>
<b>DÉRIVÉS - PASSIFS</b>		<b>13 810</b>	<b>35 860</b>	<b>4 435</b>	<b>54 105</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT BRUT APRÈS JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>		<b>180 816</b>	<b>124 300</b>	<b>223 029</b>	<b>528 145</b>
<b>DÉRIVÉS - ACTIFS</b>		<b>17 288</b>	<b>3 032</b>	<b>5 104</b>	<b>25 424</b>
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>93 673</b>	<b>93 673</b>			<b>93 673</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>93 673</b>	<b>110 961</b>	<b>3 032</b>	<b>5 104</b>	<b>119 097</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET</b>		<b>69 855</b>	<b>121 268</b>	<b>217 925</b>	<b>409 048</b>

## Au 30 juin 2009

En milliers d'euros	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes obligataires	193 793	-	23 036	86 702	60 869	170 606
OBSAAR (voir 2)	290 000	-	-	280 778	-	280 778
Locations financements	8 027	913	913	4 101	2 099	8 027
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	28 704	26 224	1 233	1 248	-	28 704
Emprunts et dettes financières diverses	2 880	330	330	2 220	-	2 880
Intérêts courus	4 307	4 307				4 307
Concours bancaires courants	48 758	48 758				48 758
<b>TOTAL ENDETTEMENT BRUT AVANT DÉRIVÉS</b>	<b>576 469</b>	<b>80 532</b>	<b>25 512</b>	<b>375 048</b>	<b>62 967</b>	<b>544 060</b>
<b>DÉRIVÉS - PASSIFS</b>		<b>5 823</b>	<b>15 148</b>	<b>23 258</b>	<b>1 233</b>	<b>45 461</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT BRUT APRÈS JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>		<b>86 355</b>	<b>40 660</b>	<b>398 306</b>	<b>64 200</b>	<b>589 520</b>
<b>DÉRIVÉS - ACTIFS</b>		<b>1 869</b>	<b>3 475</b>	<b>6 601</b>	<b>2 310</b>	<b>14 255</b>
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>-</b>					
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>62 676</b>	<b>62 676</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>62 676</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>62 676</b>	<b>64 545</b>	<b>3 475</b>	<b>6 601</b>	<b>2 310</b>	<b>76 930</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET</b>		<b>21 810</b>	<b>37 185</b>	<b>391 705</b>	<b>61 890</b>	<b>512 590</b>

## 2. VENTILATION DES OBSAAR PAR COMPOSANTE

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2009
<b>COMPOSANTE OPTION EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 475</b>	<b>8 680</b>
Dont OBSAAR 2007*	5 475	5 475
Dont OBSAAR 2009*	-	3 205
<b>EMPRUNT ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>143 426</b>	<b>280 778</b>
Dont OBSAAR 2007	143 426	145 353
Dont OBSAAR 2009	-	135 425

\* La composante en capitaux propres des OBSAAR se décompose en :

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
Brut - impact dette	5 475	3 205
Impôts différés	(1 885)	(1 104)
Quote-part de frais d'émissions	(27)	(24)
<b>Net - impact capitaux propres</b>	<b>3 563</b>	<b>2 077</b>

La valeur brute est constituée de :

- OBSAAR 2007 : 750 000 BSAAR à 7,3 euros = 5 475 millions d'euros.
- OBSAAR 2009 : 699 999 BSAAR à 4,58 euros = 3 205 millions d'euros.

### 3. VENTILATION PAR TAUX DES DETTES FINANCIÈRES NETTES

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

	30/06/2008	30/06/2009
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>409 048</b>	<b>512 590</b>
<b>AVANT COUVERTURE DE TAUX</b>		
Taux fixe	243 651	237 711
Taux variable	165 398	274 879
<b>APRÈS COUVERTURE DE TAUX</b>		
Taux fixe	19 469	243 918
Taux variable	389 580	268 672
<i>Dont taux variable cappé</i>	<i>425 000</i>	<i>275 000</i>

### 4. VENTILATION PAR DEVISE DES DETTES FINANCIÈRES NETTES

En milliers d'euros et après couverture

30/06/2008 30/06/2009

(-) = disponibilités

	30/06/2008	30/06/2009
EUR	400 144	513 535
USD	6 039	5 199
CAD	(26 321)	(11 584)
HUF	25 362	(646)
Autres	3 825	6 086
<b>TOTAL</b>	<b>409 048</b>	<b>512 590</b>

### Endettement brut\*

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

	30/06/2008	30/06/2009
<b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>360 358</b>	<b>528 145</b>
Augmentation	160 089	140 350
Remboursements diminutions	(38 540)	(120 172)
Variations de périmètre	53 313	23 264
Variations de juste valeur	(5 837)	19 931
Écarts de conversion	(1 238)	(1 998)
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>528 145</b>	<b>589 520</b>

\* Y compris dérivés.

## 5. VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS HORS DÉRIVÉS

Au 30 juin 2008

En milliers d'euros	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes</b>			
Dette obligataire	224 182	180 834	173 224
OBSAAR	150 000	143 426	143 426
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 080	14 080	14 080
Emprunts et dettes financières diverses	2 189	2 189	2 189
Intérêts courus	3 200	3 200	3 200
Concours bancaires courants	137 921	137 921	137 921
<b>TOTAL</b>	<b>531 572</b>	<b>481 650</b>	<b>474 040</b>
<i>Dont dette couverte en juste valeur</i>		180 834	173 224
<i>Dont dette couverte en flux de trésorerie</i>		95 618	95 618
<b>ACTIFS</b>			
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	93 673	93 673	93 673
<b>TOTAL</b>	<b>93 673</b>	<b>93 673</b>	<b>93 673</b>

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

Au 30 juin 2009

En milliers d'euros	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes</b>			
Dette obligataire	193 793	178 811	170 606
OBSAAR	290 000	280 778	280 778
Emprunts auprès des établissements de crédit	36 731	36 731	36 731
Emprunts et dettes financières diverses	2 880	2 880	2 880
Intérêts courus	4 307	4 307	4 307
Concours bancaires courants	48 758	48 758	48 758
<b>TOTAL</b>	<b>576 469</b>	<b>552 265</b>	<b>544 060</b>
<i>Dont dette couverte en juste valeur</i>		178 811	172 734
<i>Dont dette couverte en flux de trésorerie</i>		242 085	242 085
<b>ACTIFS</b>			
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	62 676	62 676	62 676
<b>TOTAL</b>	<b>62 676</b>	<b>62 676</b>	<b>62 676</b>

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

## Détail des emprunts obligataires

En milliers d'euros

### ÉMISSIONS PUBLIQUES

	Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		Total	
				Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*
<b>ÉMISSIONS PRIVÉES</b>	<b>2012</b>	<b>90 000</b>	<b>USD</b>	<b>30 000</b>	<b>7 677</b>	<b>60 000</b>	<b>7 677</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 000</b>	<b>15 354</b>
	2016	25 000	EUR	-	1 258	10 000	4 527	15 000	1 132	25 000	6 916
	2017	75 000	EUR	-	3 113	30 000	11 828	45 000	3 735	75 000	18 675
OBSAAR 2007	2013	150 000	EUR	-	1 162	150 000	3 565	-	-	150 000	4 727
OBSAAR 2009	2014	140 000	EUR	-	2 499	140 000	9 559	-	-	140 000	12 058

\* Montants exprimés dans la devise de l'emprunt et avant couverture de taux; les intérêts à taux variable sont calculés sur la base du taux Euribor du 30 juin 2009.

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants:

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2009, le groupe respecte ces covenants.

## 6. LIQUIDITÉS

Au 30 juin 2009, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance supérieure à 3 ans.

Le montant de ces lignes bancaires confirmées s'élève à 187 millions d'euros (180 millions d'euros au 30 juin 2008), utilisées à hauteur de 25 millions au 30 juin 2009 (elles étaient non utilisées au 30 juin 2008).

## OBSAAR

Le 6 avril 2009, Bonduelle a procédé à une nouvelle émission de 233 333 OBSAAR (Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisitions d'Actions Remboursables) au nominal de 600 euros sur Euronext avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Les principales caractéristiques de l'émission sont sensiblement équivalentes à l'émission réalisée en juillet 2007.

Les tableaux ci-après reprennent en comparatif pour l'OBSAAR et les BSAAR, les caractéristiques de l'émission réalisée cette année, et celle réalisée il y a deux ans.

## Principales caractéristiques des OBSAAR

	OBSAAR 2007	OBSAAR 2009
Montant total de l'émission	150 000 000 euros	139 999 800 euros
Prix d'émission des OBSAAR au pair	1 000 euros	600 euros
Maturité de l'emprunt	6 ans 24 juillet 2013	5 ans amortissable 6 avril 2014
Forme des obligations	Au porteur	Au porteur ou au nominatif
Notation de l'émetteur	Néant	Néant
Negative Pledge	Oui	Oui
Pari-Passu	Oui	Oui
Statut des obligations	Non subordonné, non assortie de suretés	
Amortissements normal des obligations	<i>In fine</i> au 24 juillet 2013	6 avril 2012 : 77 777 obligations 6 avril 2013 : 77 778 obligations 6 avril 2014 : 77 778 obligations
Coupon	Euribor 3 mois - 0,3350 %	Euribor 3 mois + 0,686 %
Covenants	Néant	Dettes long termes/ (Capitaux permanents) $\leq$ 60 % Actifs courant consolidés/ Passifs courant consolidés $\geq$ 1.1
Amortissements anticipé au gré des porteurs d'obligations en cas de changement de contrôle de la société	En cas de changement d'Associé commandité, tout porteur d'obligations pourra, à son seul gré, demander l'amortissement anticipé des obligations dont il sera propriétaire.	
Exigibilité anticipée des obligations en cas de défaut	Sur décision de l'Assemblée générale des porteurs d'Obligations, celles-ci deviendront exigibles en cas de survenance de certains évènements tels que défauts de paiements, non respect d'obligations prévues au contrat, exigibilité anticipée d'autres emprunts en cas de manquement, nomination d'un conciliateur, accord amiable avec les principaux créanciers, liquidation judiciaire, cession totale de l'entreprise.	
Amortissements ou remboursement anticipé à l'initiative de la société	La société pourra, à son seul gré procéder à l'amortissement anticipé de tout ou partie des obligations restant en circulation au pair soit 1 000 euros, majoré du montant d'intérêts correspondant à la période d'intérêts se terminant à la date d'amortissement.	Possible, en toute ou partie, au gré de la société, à toute date de paiement d'intérêts, au pair, majoré du montant d'intérêts dû à la date de paiement d'Intérêts.
Cotation des obligations	Les obligations sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris. Cotation séparée des BSAAR. Code ISIN	
	FR0010490904	FR0010734483

## Principales caractéristiques des BSAAR

	BSAAR 2007	BSAAR 2009
Nombre total de BSAAR	750 000	699 999
Prix d'exercice	113,75 euros	80 euros
Parité d'exercice	1 action nouvelle ou existante, pour 1 BSAAR	
Durée	7 ans	7 ans
Forme des BSAAR	Au nominatif	
Période d'incessibilité	Du 26 juillet 2007 au 25 juillet 2009	Du 7 avril 2009 au 7 octobre 2010
Période d'exercice	Du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014	Du 7 avril 2011 au 8 avril 2016
Cotation des BSAAR	Sur Euronext code ISIN FR 0010490912 à compter du 27 juillet 2009	Sur Euronext code ISIN FR 0010734509 à compter du 8 octobre 2010
Remboursement des BSAAR à l'initiative de la société	À tout moment, à compter du 25 juillet 2012 jusqu'à la fin de la période d'exercice du BSAAR considérée, la société pourra procéder à son seul gré au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 euro ; toutefois de tels remboursements anticipés ne seront possibles que si la moyenne pondérée par les volumes de transaction de l'action sur le marché Euronext Paris sur les dix séances de bourse précédant la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, (moyenne pondérée par les volumes de transaction de l'action Bonduelle sur le marché Eurolist d'Euronext Paris) excède 170,63 euros (soit 150% du prix de souscription des actions remises par l'exercice des BSAAR).	À tout moment, à compter du 8 avril 2012 jusqu'au 8 avril 2016 inclus, la société pourra procéder à son seul gré au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 euro ; toutefois de tels remboursements anticipés ne seront possibles que si la moyenne pondérée par les volumes de transaction de l'action sur le marché Euronext Paris sur les dix séances de bourse parmi les 20 qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, des produits des cours de clôture de l'action sur le marché Euronext Paris et de la parité d'exercice en vigueur lors desdites séances de bourse, excède 125% du prix d'exercice des BSAAR, soit 100 euros.
Rachat des BSAAR au gré de la société	La société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré, en bourse ou hors bourse de BSAAR, ou à des offres publiques d'achat ou d'échange de BSAAR.	
Exercice des BSAAR	Ces 750 000 BSAAR donneraient droit à la souscription ou à l'acquisition d'un nombre maximal de 750 000 actions ordinaires nouvelles. En conséquence, le montant nominal de l'augmentation de capital social susceptible de résulter de l'exercice des obligations ne pourra pas excéder la somme totale de 5 250 000 euros.	Ces 699 999 BSAAR donneraient droit à la souscription ou à l'acquisition d'un nombre maximal de 699 999 actions ordinaires nouvelles.

## Note 22 Engagements envers le personnel

### 1. RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues.

### 2. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le groupe a, par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetés.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles en contrepartie des capitaux propres selon l'option IAS19 du SORIE (*Statement of Recognized Income and Expense*).

La description des plans se trouve note 2.K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

En milliers d'euros

2007/2008 2008/2009

#### COMPTE DE RÉSULTAT : CHARGE DE RETRAITE

Coût des services rendus dans l'année	873	829
Effet de l'actualisation	795	846
Rendement attendu des actifs du régime	(575)	(576)
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	46
(Gains)/Pertes liés à la réduction du régime	0	74
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	205	0
<b>CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE</b>	<b>1 298</b>	<b>1 219</b>

#### VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION

<b>Valeur actualisée de l'obligation DBO au 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>18 067</b>	<b>17 195</b>
Coût des services rendus dans l'année	873	829
Effet de l'actualisation	795	846
Cotisations employés	31	38
Modifications du régime	0	46
Réduction du régime	0	(249)
Liquidation du régime	(859)	0
Regroupement d'activités	0	927
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(1 580)	(1 684)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	(398)	(522)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	266	769
<b>VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO AU 30 JUIN</b>	<b>17 195</b>	<b>18 194</b>

#### VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

<b>Juste valeur des actifs du régime au 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>12 398</b>	<b>12 328</b>
Rendement attendu des actifs du régime	575	576
Cotisations employeur	1 595	905
Cotisations employés	31	38
Liquidation du régime	(1 065)	(323)
Regroupement d'activités	0	0
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(838)	(903)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	(368)	38
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN</b>	<b>12 328</b>	<b>12 659</b>



En milliers d'euros

2007/2008 2008/2009

### RÉCONCILIATION DU MONTANT RECONNU AU BILAN

Situation financière nette : surplus/(déficit)	(4 866)	(5 534)
Coût des services passés non comptabilisés	0	0
Effet de la limitation des surplus (asset ceiling IAS19 #58)	(28)	(28)
<b>(Provision) au 30 juin</b>	<b>(4 894)</b>	<b>(5 562)</b>
<b>ACTIF NET AU 30 JUIN</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### ÉCARTS ACTUARIELS

(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 <sup>er</sup> juillet	1 125	1 433
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 30 juin	236	209

### ÉVOLUTION DES MONTANTS INSCRITS AU BILAN AU COURS DE L'EXERCICE

(Passif) Actif net d'ouverture	(5 697)	(4 894)
(Charge) Produit de retraite	(1 298)	(1 219)
Prestations payées par l'employeur	742	781
Cotisations payées par l'employeur	1 595	905
Regroupement/Cession d'activités	0	(927)
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(236)	(209)
(Passif) Actif net de clôture	(4 894)	(5 562)

### HYPOTHÈSES ACTUARIELLES EN FIN D'EXERCICE

Taux d'actualisation	5,00 %	5,25 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,50 %	4,50 %
Taux d'évolution des salaires	3,00 %	3,00 %

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par Predica en couverture des engagements IDR, adossés sur l'actif général.

## Note 23 Plans d'options sur actions

La Gérance de BSCA peut octroyer à certains dirigeants et cadres du groupe des options d'achat d'actions de la société Bonduelle.

### CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10	Plan n° 11	Plan n° 12	Plan n° 13
Date d'Assemblée	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005	06/12/2007	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008	25/05/2009
Nombre initial d'actions attribuées	30 850	23 250	45 000	9 226	43 500	74 050
<i>Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	6 180	3 610	7 200		4 600	9 400
<i>Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif</i>	11 660	9 050	31 800	1 000	16 700	34 500
Nombre d'actions annulées <sup>(1)</sup>	(30 850)	(7 580)	(900)	(500)	(900)	
<b>Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées</b>	<b>0</b>	<b>15 670</b>	<b>44 100</b>	<b>8 726</b>	<b>42 600</b>	<b>74 050</b>
Point de départ d'exercice des options	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011	17/04/2012	26/05/2013
Date d'expiration	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013	25/05/2014
Prix de souscription	71,40	61,50	62,52	83,30	72,00	57,08
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES SOUSCRITES AU 30 JUIN 2009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

## VALORISATION DES PLANS D'OPTIONS

Comme indiqué en partie P de la note 2, les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les options attribuées en 2008 et 2009 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes :

	30/06/2008	30/06/2009
Taux d'intérêt sans risque	3,99%	2,74%
Durée de vie estimée	4 ans	4 ans
Volatilité estimée	19,74%	21,41%
Taux de dividendes attendus	1,64%	1,85%

La volatilité anticipée est estimée selon l'approche historique. Celle-ci consiste à déterminer l'écart type des rentabilités journalières de l'action sur la période précédant la date d'attribution des stock-options égale à la durée de vie de ces dernières, soit une période de 5 ans.

La charge IFRS2 de la période s'élève à 287 milliers d'euros nette d'impôt.

## Note 24 Autres provisions

	Au 30/06/2008	Dotation	Utilisations	Reprises non utilisées	Autres <sup>(1)</sup>	Au 30/06/2009
Risques commerciaux	1 839	2 205	(734)	(410)	28	2 928
Risques fiscaux <sup>(2)</sup>	3 118	732	(155)	(281)	(110)	3 306
Risques sociaux	5 421	2 889	(1 026)	(362)	(49)	6 873
Restructurations	2 328	6 562	(1 587)	(50)	0	7 253
Autres risques <sup>(3)</sup>	3 429	5 187	(366)	(1 099)	69	7 220
	<b>16 135</b>	<b>17 575</b>	<b>(3 867)</b>	<b>(2 202)</b>	<b>(62)</b>	<b>27 580</b>

	Courant	Non courant	Au 30/06/2009
Risques commerciaux	313	2 615	2 928
Risques fiscaux <sup>(2)</sup>	387	2 918	3 306
Risques sociaux	461	6 411	6 873
Restructurations	700	6 553	7 253
Autres risques <sup>(3)</sup>	629	6 590	7 220
	<b>2 491</b>	<b>25 088</b>	<b>27 580</b>

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

(3) Les provisions pour autres risques sont constituées pour couvrir essentiellement des risques et des charges à caractère industriel.

## Note 25 Fournisseurs et autres crédateurs

En milliers d'euros

	30/06/2008	30/06/2009
Dettes fournisseurs	351 177	319 111
Dettes sur acquisitions d'actifs	23 917	21 730
Dettes fiscales et sociales	81 596	83 280
Autres dettes	16 838	21 055
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS</b>	<b>473 529</b>	<b>445 177</b>

## Note 26 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

### MAZARS

Représenté par Mme Cécile Fontaine,  
61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

Suppléant : M. Denis Grison,  
61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie

### DELOITTE & ASSOCIÉS

Représenté par M. Jean-Yves Morisset,  
67 rue de Luxembourg – 59777 Euralille

Suppléant : BEAS,  
7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-sur-Seine

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 décembre 2006, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2007/2008 et 2008/2009.

	Mazars		Deloitte & Associés				Total	
	2007/2008	2008/2009	2007/2008	2008/2009	2007/2008	2008/2009	2007/2008	2008/2009
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	Montant

En milliers d'euros

### AUDIT

#### Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés

Émetteur	20	2 %	24	2 %	5	1 %	5	1 %	25	29
Filiales intégrées globalement	1 014	96 %	965	86 %	545	99 %	569	90 %	1 559	1 534
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</b>										
Émetteur									0	0
Filiales intégrées globalement	2	0 %	79	7 %			56	9 %	2	135
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 036</b>	<b>99 %</b>	<b>1 069</b>	<b>95 %</b>	<b>550</b>	<b>100 %</b>	<b>630</b>	<b>100 %</b>	<b>1 586</b>	<b>1 699</b>

#### AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Juridique, fiscal, social	15	1 %	57	5 %	2	0,4 %		0 %	17	57
Autres									0	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>1 %</b>	<b>57</b>	<b>5 %</b>	<b>2</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>	<b>17</b>	<b>57</b>
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>1 051</b>	<b>100 %</b>	<b>1 126</b>	<b>100 %</b>	<b>552</b>	<b>100 %</b>	<b>630</b>	<b>100 %</b>	<b>1 603</b>	<b>1 756</b>

## Note 27 Engagements conditionnels et éventualités

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

### ENGAGEMENTS DONNÉS

Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	1 989	11 787
--------------------------------------------------	-------	--------

### ENGAGEMENTS REÇUS

Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 878	
-------------------------------------------------	-------	--

La variation des engagements correspond à la couverture de nos activités courantes.

En milliers d'euros

30/06/2009 30/06/2010 30/06/2011 30/06/2012 30/06/2013 30/06/2014 et après

### LOCATIONS SIMPLES

Engagements donnés en matière de location simple	2 676	2 330	1 795	1 299	1 280	3 449
--------------------------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### ENVIRONNEMENT

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en terme d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en états des sites industriels fermés.

**Gaz à effet de serre :** en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés. Bonduelle respecte le quota d'émission de 355 115 TeqCO<sub>2</sub> qui lui a été attribué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pour l'année 2008/2009, le volume des émissions s'est élevé à 87 803 TeqCO<sub>2</sub>.

### DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 284 221 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 251 687 heures.

## Note 28 Transactions avec les parties liées

### FILIALES ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 30.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés associées (MEE) : Huerta Gama, La Corbeille Rijke Oogst et les sociétés Gelagri sont non significatives pour le groupe.

### ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

Ils sont constitués des organisations suivantes :

- La Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
- Le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres,
- Le Comité Exécutif, constitué de 10 membres.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 257 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

### RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

#### Avantages à court terme

- La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des statuts de la société, au titre de laquelle, il a été versé la somme de 1 279 milliers d'euros pour l'exercice 2008/2009.
- De leur côté, les membres du Conseil de Surveillance ont perçu, au titre de l'exercice 2008/2009, des jetons de présence pour la somme de 29 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale.
- Rémunérations brutes versées au Comité Exécutif.

La rémunération des dirigeants est examinée par le Comité des rémunérations.

La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe en matière de progression du chiffre d'affaires, du résultat net part du groupe et de la rentabilité des capitaux employés.

Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	2007/2008	2008/2009
	3 150 603€	3 062 453€



### Avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2008/2009, ils représentent une somme de 274 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

**Autres avantages à long terme :** Néant

**Indemnités de fin de contrat de travail :** Néant

### Paiements en actions

**a)** Plans d'options attribuées antérieurement

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de stock options antérieurs sont décrits en note 23 page 72 du rapport financier.

**b)** Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 23 page 72 du rapport financier.

**c)** Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif

Dans le cadre du plan d'options du 05/05/2004, aucune levée d'option d'achat d'action n'a été réalisée au cours de l'exercice 2008/2009.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions par la société de ses propres actions en vue d'une cession à ses salariés par la société.

Bonduelle est en conformité avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF au sujet des rémunérations.

## Note 29 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## Note 30 Liste des sociétés du groupe

Les sociétés du Groupe ont été consolidées de la façon suivante :

### 1. Par intégration globale

#### FRANCE

	% d'intérêts 30/06/2008	% contrôle 30/06/2009	% d'intérêts 30/06/2009
Bonduelle SCA			
Bonduelle SA	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Conserve International SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Surgelé International SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Development SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Food Service SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Sud Europe SNC	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Frais France SA	100 %	100 %	100 %
Revoisson SCI	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Traiteur International SAS	100 %	100 %	100 %
Sud Ouest Alliance - Soleal SAS <sup>(1)</sup>	36,95 %	100 %	36,95 %

#### ÉTRANGER

Bonduelle Österreich, Autriche	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Great-Britain, Angleterre	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Northern Europe	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nordic, Danemark	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Italia, Italie	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Central Europe	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Polska, Pologne	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Portugal, Portugal	100 %	100 %	100 %
Bonduelle Incorporated, USA	100 %	100 %	100 %

	% d'intérêts 30/06/2008	% contrôle 30/06/2009	% d'intérêts 30/06/2009
Bonduelle Argentina, Argentine	100%	100%	100%
Primeurop Argentina, Argentine	100%	100%	100%
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100%	100%	100%
Bonduelle Kuban, Russie	65%	95%	95%
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	100%	100%	100%
BDV Hungary Trading, Hongrie	100%	100%	100%
Fresco Italia, Italia	55%	55%	55%
Bonduelle Investment Company, Pays-Bas	100%	100%	100%
OP OASI, Italie	50,49%	75%	63,21%
B.F.P. gmbh, Allemagne	100%	100%	100%
Agricola lombarda, Italie	100%	100%	100%
BF Agricola 4G, Espagne	100%	100%	100%
Naturalmente societa agricola arl, Italie	66,30%	69%	66,30%
Bonduelle Canada Inc, Canada	100%	100%	100%
Bonduelle Ontario Inc, Canada	100%	100%	100%
Terricole Inc, Canada	100%	100%	100%
La Corbeille Groep		100%	100%
La Corbeille SA		100%	100%
La Corbeille Industrie		100%	100%
La Corbeille Conserven Picolo		100%	100%

## 2. Par mise en équivalence

### FRANCE

Gelagri France <sup>(1)</sup>	35,50%	35,50%
Gelagri Bretagne <sup>(1)</sup>	35,50%	35,50%

### ÉTRANGER

Frikoni, Allemagne	50%		
Huerta Gama S.Coop, Espagne	20%	20%	20%
Gelagri Ibérica, Espagne <sup>(1)</sup>		35,50%	35,50%
Gelagri Industrial, Espagne <sup>(1)</sup>		35,50%	35,50%
La Corbeille Rijke Oogst <sup>(1)</sup>		33,33%	75,80%

(1) Voir note 1.



# Rapport des Commissaires aux Comptes Comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2-A, 2-J et 11-3 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de valorisation des goodwill, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de ces approches et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- Les notes 2-L et 24 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lille, le 27 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Yves MORISSET

**Mazars**  
Cécile FONTAINE



# Comptes sociaux

## Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	30/06/2008	30/06/2009
Chiffre d'affaires HT		1 059	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits d'exploitation		2	1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 061</b>	<b>1</b>
Autres achats et charges externes		2 883	1 770
Impôts et taxes		21	35
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Autres charges		(3)	29
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>2 901</b>	<b>1 835</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 840)</b>	<b>(1 834)</b>
Perte transférée			
Produits financiers de participations		82 316	10 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			1
Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR		5 895	5 749
Reprises sur provisions et transferts de charges			159
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>88 210</b>	<b>15 909</b>
Dotations aux provisions sur actifs financiers		1 104	4 673
Intérêts et charges assimilés		571	846
Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR		5 895	5 749
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>7 570</b>	<b>11 268</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	9	<b>80 641</b>	<b>4 641</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>		<b>78 800</b>	<b>2 807</b>
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		575	76
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	10	<b>575</b>	<b>76</b>
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		25	80
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	11	<b>25</b>	<b>80</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>550</b>	<b>(4)</b>
Impôts sur les bénéfices	13	(2 483)	(3 717)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>81 833</b>	<b>6 521</b>

# Bilan

## Actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/2008		30/06/2009	
		Net	Brut	Amortissements & provisions	Net
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	2	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>12</b>
Terrains		12	12		12
Constructions			10	10	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	3	<b>500 730</b>	<b>643 809</b>	<b>3 762</b>	<b>640 047</b>
Participations		333 762	333 762		333 762
Créances rattachées à des participations	4	151 280	291 172		291 172
Autres titres immobilisés		15 688	18 875	3 762	15 113
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>500 741</b>	<b>643 830</b>	<b>3 772</b>	<b>640 058</b>
<b>CRÉANCES</b>		<b>9 273</b>	<b>4 515</b>		<b>4 515</b>
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	4	9 273	4 515		4 515
Valeurs mobilières	5	8 866	9 049	2 014	7 035
Disponibilités					
Charges constatées d'avance		25	26		26
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>18 164</b>	<b>13 590</b>	<b>2 014</b>	<b>11 576</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>518 906</b>	<b>657 421</b>	<b>5 786</b>	<b>651 634</b>

## Passif

En milliers d'euros	Notes	Avant répartition	
		30/06/2008	30/06/2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	6	<b>332 470</b>	<b>326 770</b>
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 545	22 545
<b>RÉSERVES</b>			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		50 353	50 353
Report à nouveau		115 192	184 804
Résultat de l'exercice		81 833	6 521
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	7	<b>12 804</b>	<b>18 959</b>
<b>DETTES</b>		<b>173 632</b>	<b>305 905</b>
Emprunts Obligataires convertibles	8	150 000	290 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	7 517	42
Emprunts, dettes fin. divers	8	1 255	1 015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8	194	155
Dettes fiscales et sociales	8	0	0
Autres dettes	8	14 667	14 693
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>518 906</b>	<b>651 634</b>



# Tableau de flux de trésorerie

30/06/2008 30/06/2009

En milliers d'euros

## Opérations d'exploitation

Résultat net de l'exercice	81 833	6 521
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions immobilisations financières	1 104	4 673
Dotation aux provisions pour impôt	6 120	6 314
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>89 057</b>	<b>17 508</b>
Plus-values sur cession d'actif	(213)	
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>88 844</b>	<b>17 508</b>
Variation sur clients et autres créances	(9 266)	(135 241)
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	486	(13)
Variation des intérêts courus sur emprunts	(20)	
<b>Variation du BFR</b>	<b>(8 799)</b>	<b>(135 254)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>80 045</b>	<b>(117 747)</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations financières	(235 623)	(9 031)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	213	
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	12 980	6 031
<b>FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(222 430)</b>	<b>(3 000)</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Dividendes	(10 651)	(11 779)
Dividendes à verser		
Augmentation de capitaux propres		
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)	155 929	132 526
Remboursements d'emprunts		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>145 278</b>	<b>120 747</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 893</b>	<b>0</b>
Trésorerie à la clôture	9 049	9 049
Trésorerie à l'ouverture	6 156	9 049
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 893</b>	

# Annexe aux comptes sociaux annuels

## Note 1 Modalités d'élaboration

### ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La société Bonduelle est une société financière à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles.
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

### FAITS MARQUANTS

1. Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1 000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Les BSAAR étaient incessibles jusqu'au 25 juillet 2009 inclus (sauf exceptions). Depuis le 27 juillet 2009, les BSAAR sont cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée visant les BSAAR 2007, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre des BSAAR 2009. Restent en circulation 18 033 BSAAR 2007.

En cas d'exercice de la totalité des BSAAR 2007 restant en circulation soit 18 033 BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 18 033 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 126 231 euros représentant 0,23% du capital actuel de la société.

Début avril 2009, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 140 millions d'euros représenté par 233 333 obligations de 600 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 3 BSAAR détachables, soit un total de 699 999 BSAAR. Les BSAAR sont incessibles jusqu'au 7 octobre 2010 inclus (sauf exceptions). À partir du 8 octobre 2010, les BSAAR seront cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 80 euros. Les BSAAR sont exerçables du 7 avril 2011 au 8 avril 2016 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes.

Début avril 2009, la société a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à échanger 1 BSAAR 2007 contre 1 BSAAR 2009 présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2009 susvisés. Dans le cadre de cette offre, 731 967 BSAAR 2007 ont été échangés contre autant de BSAAR 2009.

Au total, il y a 1 431 966 BSAAR 2009.

En cas d'exercice de la totalité de ces BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 1 431 966 actions ordinaires Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 10 023 762 euros représentant 17,90% du capital actuel de la société.

Cet emprunt obligataire émis début avril 2009 pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SA lui a été reversé dans son intégralité. La créance rattachée aux participations qui en découle est inscrite dans les immobilisations financières.

L'ensemble des coûts liés à cet emprunt est pris en charge directement par Bonduelle SA (coûts de fonctionnement, de mise en place de l'OBSAAR : 1 609 milliers d'euros).

Les intérêts payés et courus sont refacturés à Bonduelle SA soit 725 milliers d'euros.

2. La SCI Revoisson rejoint le périmètre de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

3. La société a perçu de sa filiale Bonduelle SA un acompte sur dividendes de 10 000 000 euros en date du 1<sup>er</sup> juin 2009 conformément à la décision du conseil d'administration du 16 avril 2009.

### PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux dispositions de la législation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables à l'exception de l'entrée en vigueur du règlement sur les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés (renvoi au paragraphe « changement de méthodes ») ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Changement de méthodes**

À compter du 30 décembre 2008 est appliqué le règlement 2008-15 du 4 décembre 2008 relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

Ces dispositions s'appliquent prospectivement aux plans en cours à sa date de publication et n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, il n'a été procédé à aucun reclassement entre les postes « Titres immobilisés » et « Valeurs mobilières de placement ».

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

### **Immobilisations financières**

#### **Titres de participations**

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

#### **Les actions propres**

Les actions propres acquises, précédemment comptabilisées en titres immobilisés sont, suivant le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable, dorénavant comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

#### **Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et dans le cadre de la croissance externe**

Les actions détenues dans le cadre de contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stock-options dont la levée est non probable.

### **Créances**

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

### **Conversion des éléments en devises**

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

### **Valeurs mobilières de placement**

#### **Actions propres affectées aux plans de stock-options**

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat,
- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous-catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est présentée au compte de résultat en charge de personnel par transfert de charges.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au PCG 99-03 tel que modifié par le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

#### **Autres valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

## Note 2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Au 30/06/2008	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2009
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Terrains	12				12
Constructions	9				9
	<b>21</b>				<b>21</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Terrains					
Constructions	9				9
	<b>9</b>				<b>9</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Terrains	12				12
Constructions					
	<b>12</b>				<b>12</b>

## Note 3 Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 30/06/2008	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2009
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>					
Bonduelle SA	333 762				333 762
<b>AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES</b>					
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>151 280</b>	<b>140 132</b>		<b>(239)</b>	<b>291 172</b>
Bonduelle SA <sup>(1)</sup>	151 255	140 000		(239)	291 015
Autres	25	132			157
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Prêts	12				12
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	178	5 907	(5 792)		292
- de croissance externe	16 431	2 152			18 583
	<b>501 650</b>	<b>148 190</b>	<b>(5 792)</b>	<b>(239)</b>	<b>643 809</b>



En milliers d'euros

	Valeurs brutes au 30/06/2009	Provisions au 30/06/2008	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2009
Titres de participation	333 762				333 762
Autres créances immobilisées <sup>(1)</sup>	291 172				291 172
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	292	10	58		224
- de croissance externe	18 583	910	2 784		14 889
	<b>643 809</b>	<b>920</b>	<b>2 842</b>		<b>640 047</b>

(1) Emprunt obligataire émis le 25 juillet 2007, transféré à Bonduelle SA et remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013.

Emprunt obligataire émis le 6 avril 2009, transféré à Bonduelle SA et remboursable par tiers les 6 avril 2012, 6 avril 2013 et 6 avril 2014.

### ÉVALUATION À LA CLÔTURE

Actions propres					14 425
-----------------	--	--	--	--	--------

En nombre d'actions

	Au 30/06/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2009
Actions propres détenues dans le cadre :					
- d'un contrat de liquidité	2 500	101 690	98 950		5 240
- de croissance externe	216 112	33 285			249 397
	<b>218 612</b>	<b>134 975</b>	<b>98 950</b>		<b>254 637</b>

## Note 4 État des créances

En milliers d'euros

Montant brut À 1 an au plus À plus d'1 an

### ACTIF IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

### ACTIF CIRCULANT

Autres créances clients

*Dont produits à recevoir*

Groupe et associés

*Dont produits à recevoir*

État – Impôts et taxes

4 513 4 513

Divers – Fournisseurs débiteurs

2 2

Divers – Charges constatées d'avance

26 26

**4 541 4 541**

## Note 5 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 049	9 049
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	(183)	(2 014)
	<b>8 866</b>	<b>7 035</b>

### ÉVALUATION À LA CLÔTURE

Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 794	7 722
-------------------------------------------------------------	-------	-------

En nombre d'actions

Au 30/06/2008 Augmentation Diminution Reclassement Au 30/06/2009

502.1 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinés à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés

502.2 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	136 316			136 316
<b>TOTAL</b>	<b>136 316</b>			<b>136 316</b>

En milliers d'euros

502.1 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinés à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés

502.2 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	9 049			9 049
<b>TOTAL</b>	<b>9 049</b>			<b>9 049</b>

## Dépréciation des actions propres

En milliers d'euros

Au 30/06/2008 Augmentation Diminution Reclassement Au 30/06/2009

502.1 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options destinés à être attribuées aux salariés et affectées à des plans déterminés

502.2 : actions propres détenues dans le cadre de stock-options disponibles pour être attribuées aux salariés	183	1 831		2 014
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>1 831</b>		<b>2 014</b>

## Note 6 Capitaux propres

En milliers d'euros

Au 30/06/2008 Affection resultat 2007-2008 Variation Au 30/06/2009

Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission	22 545			22 545
Ecart de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	50 353			50 353
Report à nouveau	115 192	69 612		184 804
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>				
30 juin 2008	81 833	(81 833)		
30 juin 2009			6 521	6 521
Dividendes		12 221		
	<b>332 470</b>		<b>6 521</b>	<b>326 770</b>

Les dividendes versés s'élèvent à 11 403 milliers d'euros pour les autres actionnaires et 818 milliers d'euros pour l'Associé commandité.

### CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2009, le capital se composait de 8 000 000 actions de 7 euros selon la répartition suivante :

- 4 055 815 actions ordinaires,
- 3 944 185 actions à droit de vote double.

Les 8 000 000 actions composant le capital de la société représentent 11 553 232 droits de vote.



## Note 7 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Au	Dotation	Reprise		Au
	30/06/2008		utilisée	non utilisée	30/06/2009
Provision pour risque sur actions propres détenues dans le cadre de stock-options	159			159	
Provision pour impôt	12 645	6 314			18 959
	<b>12 804</b>	<b>6 314</b>		<b>159</b>	<b>18 959</b>

La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

## Note 8 Dettes

En milliers d'euros	Au 30/06/2008	Au 30/06/2009		
		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts <sup>(1)</sup>	151 255	291 015	1 015	290 000
Concours bancaires	7 517	42	42	
Fournisseurs et comptes rattachés	194	155	155	
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	
Autres dettes	14 667	14 693	14 693	
	<b>173 632</b>	<b>305 905</b>	<b>15 905</b>	<b>290 000</b>

*(1) Le 25 juillet 2007, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 150 000 milliers d'euros à taux variable sur une durée de 6 ans, remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013. Le 6 avril 2009, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 140 000 milliers d'euros à taux variable sur une durée de 5 ans, remboursable par tiers les 6 avril 2012, 6 avril 2013 et 6 avril 2014.*

## Note 9 Résultat financier

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

### PRODUITS FINANCIERS

#### Produits financiers de participation

Bonduelle SA	82 316	10 000
Revenus des prêts		
	<b>82 316</b>	<b>10 000</b>

#### Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé

Produits d'intérêts relatifs aux OBSAAR	5 895	5 749
Reprises sur provisions et transfert de charges		159
Autres intérêts et produits assimilés		2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>88 210</b>	<b>15 909</b>

### CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières amortissements et provisions <sup>(1)</sup>	1 104	4 673
Intérêts et charges assimilées	571	846
Charges d'intérêts relatifs aux OBSAAR	5 895	5 749
	<b>7 570</b>	<b>11 268</b>

### RÉSULTAT FINANCIER

	<b>80 641</b>	<b>4 641</b>
--	---------------	--------------

(1) Il s'agit essentiellement de la provision pour dépréciation des actions propres.

## Note 10 Produits exceptionnels

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

### PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION

#### Produits exceptionnels sur opérations en capital

Produits des cessions d'immobilisations corporelles	213	
Produits des cessions d'immobilisations financières	361	76
Reprise sur provision pour risques et charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>575</b>	<b>76</b>

## Note 11 Charges exceptionnelles

En milliers d'euros

30/06/2008 30/06/2009

### CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION

#### Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
Sorties d'actif des immobilisations financières	25	80
Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>25</b>	<b>80</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>550</b>	<b>(4)</b>



## Note 12 Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
En milliers d'euros		
<b>Participations</b>		
Valeur brute	333 762	
Valeur nette	333 762	
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>291 015</b>	
<b>Autres créances</b>		
<b>Autres dettes</b>	<b>14 683</b>	
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>2</b>	
<b>Produits financiers de participation</b>	<b>10 000</b>	
<b>Produits financiers</b>	<b>5 749</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>846</b>	

## Note 13 Ventilation de l'impôt

En milliers d'euros	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 807</b>	<b>(4)</b>	<b>2 803</b>
Intégration fiscale théorique	1	(1)	
Avoir fiscal			
<b>TOTAL INTÉGRATION FISCALE THÉORIQUE</b>			
Effet intégration fiscale			2 597
<b>PROVISION POUR IMPÔT</b>			<b>(6 314)</b>
<b>TOTAL DE L'IMPÔT</b>			<b>(3 717)</b>

## Note 14 Intégration fiscale

La société BSCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SA	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Conserve International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Surgelé International	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Development S.A.S.	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur	La Woestyne – 59173 Renescure
Bonduelle Frais France	90 rue André Citroën – 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International	67 route de Concarneau BP 27 – 29140 Rosporden
Bonduelle Food Service	Rue Nicolas Appert – 59650 Villeneuve d'Ascq
SCI Revoisson : entrée au 1 <sup>er</sup> juillet 2008	38 rue de l'Avenir – 69740 Genas

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

Les sociétés verseront à la société BSCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

La société BSCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

### Le résultat fiscal d'ensemble :

Le résultat fiscal d'ensemble des sociétés fiscalement intégrées est égal à zéro après imputation du report en arrière du déficit antérieur.

L'option pour le report en arrière de la totalité du déficit disponible (soit 2 734 663 euros) a généré une créance d'impôt sur les sociétés envers l'état de 911 554 euros. Ce montant est compris dans l'économie d'impôt sur les sociétés constatée au niveau de l'intégration fiscale française à hauteur de 2597 milliers d'euros.

## Note 15 Situation fiscale latente

En milliers d'euros

Impôt dû sur (taux 33,33%) :

	Base	Montant en IS
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>		Néant
Impôt payé d'avance sur (taux 33,33%) :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire ultérieurement)		
<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>		Néant
<b>DÉFICITS REPORTABLES FISCALEMENTS</b>		
<b>CRÉDITS D'IMPÔTS</b>		
<b>SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE</b>		Néant

## Note 16 Rémunérations des dirigeants

### TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

En milliers d'euros

Exercice 2007/2008 Exercice 2008/2009

#### Christophe Bonduelle\*

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA

Rémunérations versées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 2)	569 112	391 470
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	76 222	110 450
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>645 334</b>	<b>501 920</b>

\* La rémunération est due au titre du contrat de travail chez Bonduelle SA. La partie variable de la rémunération est basée sur l'évolution des performances du groupe en matière de progression du chiffre d'affaires, du résultat net part du groupe et de la rentabilité des capitaux employés. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA.



## TABLEAU 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DE L'ÉMETTEUR

En euros

Exercice 2007/2008  
Montants versés

Exercice 2008/2009  
Montants versés

### Christophe Bonduelle

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA

	Exercice 2007/2008 Montants versés	Exercice 2008/2009 Montants versés
Rémunération fixe	362 000	387 000
Rémunération variable*	201 496	
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature : voiture	5 616	4 470
<b>TOTAL</b>	<b>569 112</b>	<b>391 470</b>

\* La rémunération variable due au titre de l'exercice 2008/2009 sera déterminée par le Comité des Rémunérations qui se réunira postérieurement à l'émission du présent rapport.

## TABLEAU 3 : JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En euros

Montants versés au cours de l'exercice  
2007/2008

2008/2009

### MANDATAIRES SOCIAUX

#### Damien Bonduelle

Jetons de présence	900	1 700
Autres rémunérations		

#### Daniel Bracquart

Jetons de présence	4 250	5 700
Autres rémunérations		

#### Olivier Cavois

Jetons de présence	1 050	1 500
Autres rémunérations		

#### André Crespel

Jetons de présence	4 250	5 700
Autres rémunérations		

#### Stanislas Dalle

Jetons de présence	1 050	1 700
Autres rémunérations		

#### Isabelle Danjou

Jetons de présence	1 050	1 700
Autres rémunérations		

#### Jean Guéguen

Jetons de présence	4 250	5 700
Autres rémunérations		

#### Yves Tack

Jetons de présence	4 250	5 700
Autres rémunérations		

#### Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Jetons de présence		
Autres rémunérations*	1 295 075	1 279 000

<b>TOTAL</b>	<b>1 316 125</b>	<b>1 308 400</b>
--------------	------------------	------------------

\* La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des statuts de la société :  
«La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :  
- une rémunération égale à 1,5% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent,  
- une rémunération complémentaire égale à 1% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent,  
dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires net consolidé.  
Elle est payable par mensualités d'égal montant.»

**TABEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE**

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
En euros						
<b>Christophe Bonduelle</b>	N° : 13 25/05/2009	Achat	110 450	9 400	57,08	05/2013 à 05/2014
<b>TOTAL</b>			<b>110 450</b>	<b>9 400</b>		

**TABEAU 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Néant			

**TABEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE**

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Néant						

**TABEAU 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DEVENUES DISPONIBLES**

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Néant			



## TABLEAU 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

### Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée	Plans 8 à 13
Date du Conseil d'Administration ou du Directoire selon le cas	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	
Le mandataire social <b>Christophe Bonduelle</b> <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	Cf. note 23 de l'annexe aux comptes consolidés annuels
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 30 juin 2009 (date la plus récente)	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

## TABLEAU 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Nombre total d'options attribuées/  
d'actions souscrites ou achetées

Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé	24 250
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	0

## TABLEAU 10

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail <sup>(1)</sup>		Régime de retraite supplémentaire <sup>(2)</sup>		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions <sup>(3)</sup>		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Christophe Bonduelle</b> <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA Président Directeur Général de Bonduelle SA</i>	X		X		X			X
Date de début de mandat <sup>(4)</sup>								
Date de fin de mandat <sup>(4)</sup>								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SA de M. Christophe Bonduelle s'achèvera au cours de l'exercice 2009/2010 conformément aux recommandations AFEP/MEDEF.

(2) Il existe un contrat de retraite article 83 à cotisations définies totalement à charge des principaux managers bénéficiaires de ce contrat. Les engagements postérieurs à l'emploi dont bénéficient l'ensemble des salariés de Bonduelle SA sont constitués d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ils représentent pour M. Christophe Bonduelle la somme de 93 619 euros.

(3) Inférieurs à 2 années de rémunération.

(4) Mandat à durée indéterminée.

## Note 17 Engagements hors bilan

Au 30/06/2009

Néant

## Note 18 Information sur les plans de stock-options

	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10	Plan n° 11	Plan n° 12	Plan n° 13
Date d'Assemblée	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005	06/12/2007	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008	25/05/2009
Nombre initial d'actions attribuées	30 850	23 250	45 000	9 226	43 500	74 050
Dont nombre actions attribuées à M. Christophe Bonduelle <i>représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	6 180	3 610	7 200		4 600	9 400
Nombre d'actions annulées <sup>(1)</sup>	(30 850)	(7 580)	(900)	(500)	(900)	0
<b>Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées</b>		<b>15 670</b>	<b>44 100</b>	<b>8 726</b>	<b>42 600</b>	<b>74 050</b>
Point de départ d'exercice des options	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011	17/04/2012	26/05/2013
Date d'expiration	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013	25/05/2014
Prix de souscription	71,40	61,50	62,52	83,30	72,00	57,08
Valeur de l'action ( <i>assiette de la contribution sociale de 10%</i> )					16,57	11,75
<b>NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2009</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Nombre d'options annulées pour les plans N°8 à 13

Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non souscrites à l'échéance du plan. Le nombre global d'options annulées, pour les plans d'options, est de 40 730 pour l'ensemble des plans 8 à 13.

### AUTRES INFORMATIONS SUR LES PLANS DE STOCK-OPTIONS

#### A-Montant de la charge comptabilisées au cours de l'exercice et de l'exercice précédent :

Aucune charge n'a été constatée au cours de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, aucune levée d'option n'ayant été effectuée.

#### B-Passifs éventuels :

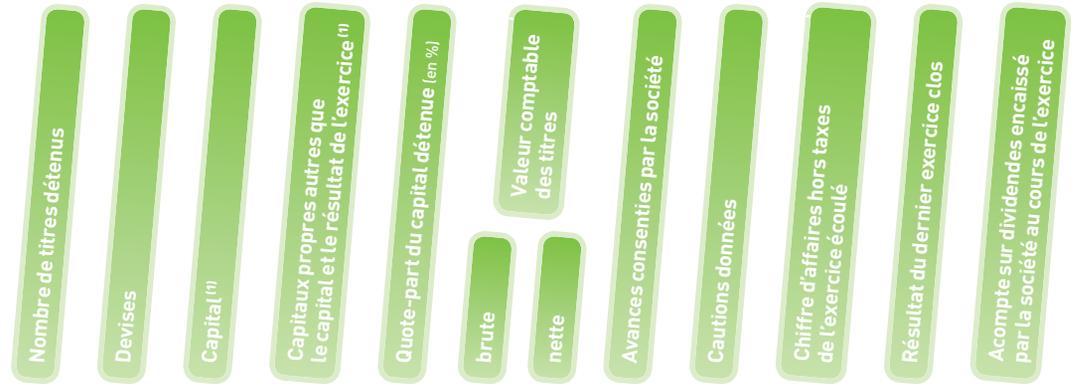
Aucun passif n'a été constaté au bilan, la levée d'option par les salariés n'étant pas probable sur l'ensemble des plans au 30 juin 2009.

#### C-Détail du compte 502 Actions propres :

La Note 5 communique l'ensemble des informations.



# Renseignements concernant les filiales et participations



En milliers d'euros

## A/ TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

1/ Filiales détenues à plus de 50 %

Bonduelle SA	2 067 610	euro	206 761 000	125 447	100	333 762	333 762		31 803	27 369	10 000
--------------	-----------	------	-------------	---------	-----	---------	---------	--	--------	--------	--------

2/ Participation détenue entre 10 et 50 %

## B/ TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCÈDE PAS 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

1/ Filiale française

2/ Filiales étrangères

3/ Participations dans des sociétés françaises

(1) Dans la monnaie locale de la société.

# Résultats financiers des cinq derniers exercices

En milliers d'euros

30/06/2005 30/06/2006 30/06/2007 30/06/2008 30/06/2009

## SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE

Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000

## RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES

Revenus des filiales	29 481	49 365	30 100	82 316	10 000
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	30 826	48 252	30 041	80 454	7 318
Impôts sur les bénéfices	(667)	(8 605)	(490)	(2 483)	(3 717)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	35 323	57 189	30 555	81 833	6 521
Montant des bénéfices distribués	8 960	10 000	10 800	12 000	12 000

## RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (en euros)

Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,94	7,11	3,82	10,37	1,38
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	4,42	7,15	3,82	10,23	0,82
Dividende versé à chaque action	1,12	1,25	1,35	1,50	1,50 <sup>(1)</sup>

(1) Projet soumis à l'Assemblée.

## Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 6 520 652,77 euros de la manière suivante :

En euros

Bénéfice de l'exercice	6 520 652,77
Report à nouveau	184 804 032,52
<b>BÉNÉFICE DISTRIBUABLE</b>	<b>191 324 685,29</b>
Affectation à l'Associé commandité	65 206,53
Dividende aux actionnaires	12 000 000,00
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>179 259 478,76</b>

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2008/2009, de 1,50 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 6 janvier 2010.



# Assemblée Générale Mixte du 3 décembre 2009

## Texte des résolutions

### À CARACTÈRE ORDINAIRE

#### Première résolution

##### *Approbation des comptes consolidés*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Président du Conseil et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2009, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 26 552 005 euros.

#### Seconde résolution

##### *Approbation des comptes annuels*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des observations du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2009, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 6 520 652,77 euros.

#### Troisième résolution

##### *Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende*

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Gérance, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2009 de la façon suivante :

En euros	
Bénéfice de l'exercice	6 520 652,77
Report à nouveau	184 804 032,52
<b>BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE</b>	<b>191 324 685,29</b>
Affectation à l'Associé commandité	65 206,53
Dividendes aux actionnaires	12 000 000,00
<b>REPORT À NOUVEAU</b>	<b>179 259 478,76</b>

L'Assemblée Générale constate que le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 1,50 euro, l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 6 janvier 2010.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice  
2005/2006 2007/2008 2008/2009

En euros

#### Revenus éligibles à la réfaction

Dividende	10 000 000 soit 1,25 par action	10 800 000 soit 1,35 par action	12 000 000 soit 1,50 par action
Autres revenus distribués aux commandités	571 887	305 552	818 334
Revenus non éligibles à la réfaction	-	-	-

#### Quatrième résolution

##### *Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions*

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

#### Cinquième résolution

##### *Renouvellement de Monsieur Daniel Bracquart en qualité de membre du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Daniel Bracquart en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Sixième résolution

##### *Renouvellement de Monsieur André Crespel en qualité de membre du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur André Crespel en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Septième résolution

##### *Renouvellement de Madame Isabelle Danjou en qualité de membre du Conseil de Surveillance*

L'Assemblée Générale décide de renouveler Madame Isabelle Danjou en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2012 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Huitième résolution

##### *Jetons de présence*

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance à 35 000 euros au titre de l'exercice 2009/2010.

## Neuvième résolution

### Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% (maximum 10%) du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 décembre 2008.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAF admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes

proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

## À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

### Dixième résolution

#### Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des Commissaires aux Comptes :

1. Donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
2. Fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 2 décembre 2011, la durée de validité de la présente autorisation ;
3. Donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

### Onzième résolution

#### Délégation de compétence à donner à la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression de droit préférentiel de souscription par placement privé

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment son article L225-136 :

1. Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre visée au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;



Conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
  3. Décide que le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne pourrait être supérieur à 20% du capital par an.
  4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution.
  5. Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.
  6. Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
  7. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.
3. Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social au jour de la présente Assemblée, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
  4. Délègue tous pouvoirs à la Gérance, aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et de procéder à la modification corrélative des statuts, et de faire le nécessaire en pareille matière.

### Treizième résolution

#### *Délégation de compétence à donner de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de commerce et L3332-18 et suivants du Code du travail :

### Douzième résolution

#### *Délégation à donner à la Gérance pour augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance et des Commissaires aux Comptes et conformément à l'article L225-147 du Code de commerce :

1. Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.
2. Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
1. Autorise la Gérance, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
3. Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3% du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
5. Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1. de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours de clôture cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

La Gérance pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

### Quatorzième résolution

**Autorisation à donner à la Gérance en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

- Autorise la Gérance, dans le cadre des dispositions des articles L225-177 à L225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi.
- Fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation.
- Décide que la durée des options ne pourra excéder une période de sept ans à compter de leur date d'attribution.
- Décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
  - d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société Bonduelle et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180 du Code de commerce ;
  - d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L225-185 du Code de commerce.
- Le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social existant au jour de la première attribution.
- Décide que le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours de clôture cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie.
- Décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
  - ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics,
  - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique,
  - moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.
- Prend acte de ce que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription d'actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.
- Délègue tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :
  - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus ; fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions devront être ajustés notamment dans les hypothèses prévues aux articles R225-137 à R225-142 du Code de commerce ;
  - fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties ;
  - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions ;
  - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront, le cas échéant, être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire ;
  - sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.
  - prend acte que la présente autorisation prive d'effet l'autorisation antérieure ayant le même objet consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

### Quinzième résolution

#### Formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonduelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justificatifs des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 30 décembre 2008, relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Changement de méthode comptable

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

### Estimations comptables

- La note 1 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- La note 1 de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille, le 27 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Yves Morisset

**Mazars**  
Cécile Fontaine

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

## Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 226-10 et suivants du Code de commerce.

## Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Convention de compte courant avec la société Bonduelle SA :

L'avance en compte courant octroyée par Bonduelle SA à Bonduelle SCA s'élève à 13 616 203 euros au 30 juin 2009.

Celle-ci est rémunérée au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible.

Au 30 juin 2009, les charges financières nettes versées au titre de cette avance s'élèvent à 845 957 euros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Lille, le 27 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**  
Jean-Yves Morisset

**Mazars**  
Cécile Fontaine



# Informations complémentaires

## Renseignements de caractère général concernant la société

### Dénomination sociale

Bonduelle

### Siège social

« La Woestyne » – 59173 Renescure

### Siège administratif

Rue Nicolas Appert – BP 30173 – 59653 Villeneuve-d'Ascq

### Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

### Date de constitution et durée

La société a été constituée le 3 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

### Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 447 250 044.

Code APE : 6430 Z.

### Exercice social

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de chaque année.

### Objet social (Article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères,
- tous investissements financiers et industriels,
- l'administration d'entreprises et,
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

## Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

## Répartition statutaire des bénéfices (Article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1% du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux

désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

## Assemblées Générales (Article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.



## Franchissement de seuils statutaires (Article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2% ou 4% du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation.

## Droit de vote double (Article 12 des Statuts)

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'actionnaires.

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit s'appliquera à l'occasion de toutes Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

## Identification des titres au porteur (Article 9 des Statuts)

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L228-2 et L228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

## Gérance (Article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents statuts visant le «gérant» s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expire à l'issue de l'Assemblée

Générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes du 2<sup>e</sup> exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.

## Pouvoirs de la Gérance (Article 16 des Statuts)

### RAPPORTS AVEC LES TIERS

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

### RAPPORTS ENTRE LES ASSOCIÉS

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents statuts à l'Associé commandité à l'article «Responsabilité et pouvoirs de l'Associé commandité» et au Conseil de Surveillance à l'article «Pouvoirs du Conseil de Surveillance».

### DÉLÉGATIONS

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

## Rémunération de la Gérance (Article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent,
- une rémunération complémentaire égale à 1% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.

## Conseil de Surveillance (Article 18 des Statuts)

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé dans sa totalité tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition

faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

## Délibération du Conseil de Surveillance (Article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Toutefois, le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des statuts de l'Associé commandité à la majorité des trois-quarts de ses membres présents ou représentés et ce, conformément aux stipulations de l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé Commandité ».

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.



## Pouvoirs du Conseil de Surveillance (Article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société. Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des statuts de l'Associé commandité et ce, conformément aux stipulations de l'article «Responsabilité et pouvoirs de l'Associé commandité». Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société. Ce rapport est mis, ainsi que le bilan et l'inventaire, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable. Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

## Rémunération du Conseil de Surveillance (Article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée. Le Conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

## Historique du groupe

### 1853-1926

#### Les origines: la naissance d'une légende

L'entreprise a deux fondateurs: Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

### 1926-1946

#### Les débuts de la conserverie

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an. Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

### 1947-1962

#### De l'artisanat à l'industrie: une marque à l'écoute des consommateurs

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

### 1963-1974

#### Une période de forte expansion

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée: la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années 60 et début des années 70, des filiales européennes sont créées: 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

### 1975-1984

#### L'ère du redéploiement: au-delà de la Picardie

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique. Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines: le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque leader et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée: 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de leader européen en légumes transformés est bien solide!

### 1985-1993

#### À la conquête de l'Europe

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée: l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification Iso 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

### 1994-1999

#### La croissance

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau: un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996. Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie: le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la IV<sup>e</sup> gamme en Italie. En juin 1999, les légumes IV<sup>e</sup> gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle: naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

## 2000 À AUJOURD'HUI

### Une ère nouvelle

#### 2000

- Organisation du groupe en fédération de 5 filiales
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne)

#### 2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne)
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne)

#### 2003

- Rachat de Vita, leader du marché du légume frais IV<sup>e</sup> gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben
- 150<sup>e</sup> anniversaire
- Acquisition de l'usine de Bekescsaba en Hongrie
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6<sup>e</sup> filiale
- Sponsoring sportif: lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge

#### 2004

- Démarrage de l'usine de Krasnodar en Russie

#### 2005

- Réorganisation du groupe au 1<sup>er</sup> juillet 2005
  - Nouvelle filiale pour l'activité Conserve = « Bonduelle Conserve International BCI »
  - Nouvelle filiale pour l'activité Surgelé = « Bonduelle Surgelé International BSI »
  - Les autres filiales:
    - Bonduelle Traiteur = Activité Traiteur
    - Bonduelle Frais = Activité Frais IV<sup>e</sup> gamme
    - Bonduelle Food Service = Activité de Commercialisation et Marketing en RHF
    - Bonduelle Development = Toute Technologie / PECO, MERCOSUR, Export
    - Bonduelle SA = Services Centraux et Supports

#### 2006

Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe, a fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

Cette transaction prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006; elle concerne principalement la marque Salto dont les ventes représenteront pour Bonduelle un chiffre d'affaires annuel additionnel de 10 millions d'euros.

#### 2006/2007

##### À la conquête de l'Amérique du Nord

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserves et des légumes surgelés avec plus de 70 % de parts de marché.

La société privée Aliments Carrière, forte de 985 collaborateurs, et dont le siège social est installé à Saint Denis de Richelieu, au Québec, exploite 7 usines de transformation de légumes dont 4 sont situées au Québec et 3 en Ontario.

Ses ventes sur l'exercice 2005/2006 (clôture à fin avril) se sont élevées à près de 300 millions CAD (210 millions d'euros), réparties en 40% de conserves (Canada) et 60% de surgelés (Canada & USA).

La majorité des ventes (60%) est réalisée dans les circuits retail (ventes au grand public).

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23% du capital de cette société.

#### 2007/2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100% du leader canadien des légumes en conserves et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

#### 2008/2009

Le 15 septembre 2008, rapprochement avec la société Gelagri, filiale du Groupe coopératif Coopagri Bretagne, visant la mise en commun de leurs activités industrielles et commerciales dans le surgelé à la marque de distributeur en Europe.

Le nouvel ensemble constitué, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2009, est détenu à 35,5% par Bonduelle et réalise un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros.

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord, réalisant un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros.

Le 6 avril 2009, émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (OBSAAR) de 140 millions d'euros remboursable en 5 ans.

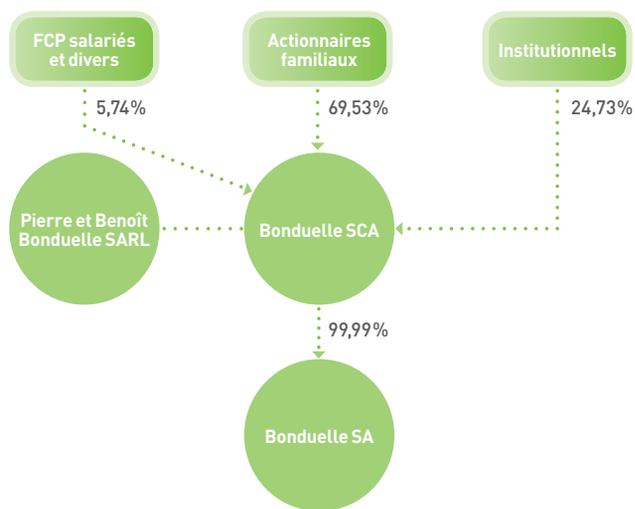
Bonduelle a également procédé à une offre publique d'échange simplifiée (OPES) visant les BSAAR 2007 émis par la société en juillet 2007, échangeables contre un BSAAR 2009 autonome.

Au Canada, le groupe a procédé au rachat des actifs des sociétés Family Tradition, le 1<sup>er</sup> avril 2009, et Omstead Foods, le 30 juin 2009.

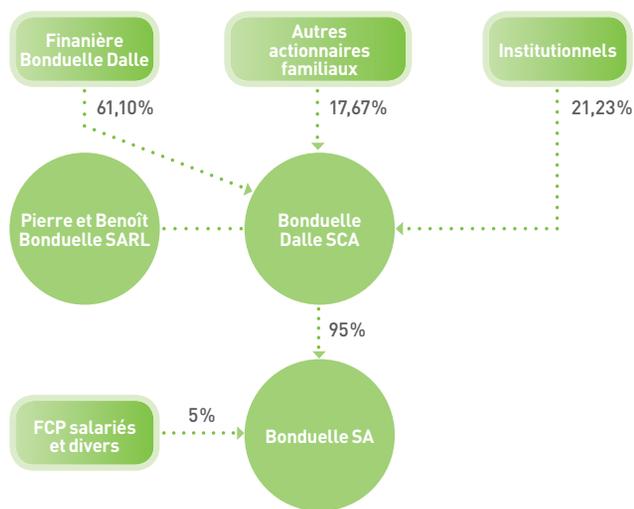
Ces acquisitions, représentant un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros, permettent à Bonduelle de consolider ses positions sur le marché canadien du surgelé.

# Historique de la société

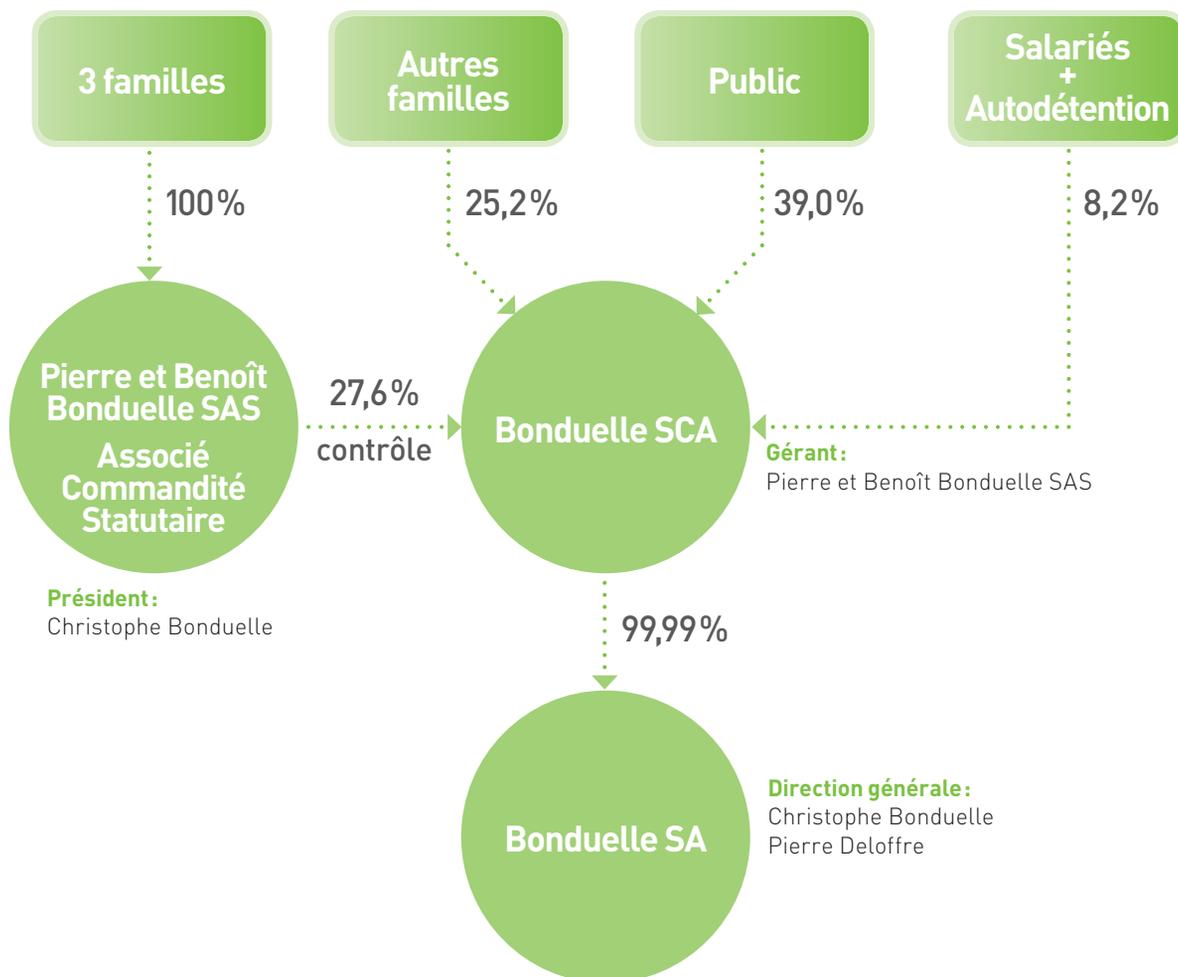
## SITUATION AVANT LE 24 OCTOBRE 1997



## SITUATION APRÈS LE 24 OCTOBRE 1997



## SITUATION ACTUELLE



# Tableau d'évolution du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
<b>En francs</b>					
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 1993</b>				<b>307 392 400</b>	<b>439 132</b>
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<b>En euros</b>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000



# Descriptif

## du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 3 décembre 2009.

### 1. Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009 :

	Flux bruts cumulés <sup>(1)*</sup>		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme**			
	Achats	Ventes/Transferts***	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	112 859	Ventes : 98 538	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Échéance maximale moyenne <sup>(2)</sup> 9 mois						
Cours moyen de transaction <sup>(3)</sup> (en euros)	57,5	58,18			État néant	
Prix d'exercice moyen <sup>(4)</sup>						
Montants (en euros)	6 489 373,96	5 732 486,16				

### 2. Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2009

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 388 213 représentant 4,85 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 2 500
- Opérations de croissance externe : 249 397
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 136 316
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

### 3. Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme :**

Assemblée Générale du 3 décembre 2009

- **Titres concernés :** actions ordinaires

- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :** 10 % du capital (soit 800 000 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 388 213 (soit 4,85 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 411 787 actions (soit 5,15 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat :** 120 euros.

- **Montant maximal du programme :** 96 000 000 euros.

- **Modalités des rachats :** les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

- **Objectifs :**

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 décembre 2009 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire.

- **Durée de programme :** 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2009 soit jusqu'au 2 juin 2011.

La présente publication est disponible sur le site de la société [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com), ainsi qu'auprès de CACEIS, Service Assemblées – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Elle est également intégrée au document de référence.

Pour toute information :  
Tél. (33) 03 20 43 60 60  
[finance@bonduelle.com](mailto:finance@bonduelle.com)



# Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

Les publications répertoriées ci-après ont fait l'objet d'une diffusion réglementaire et sont disponibles sur notre site internet : [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)

Date	Objet
03/09/2009	Déclaration droits de vote
06/08/2009	Chiffre d'affaires annuel
06/07/2009	Bilan semestriel contrat de liquidité
06/07/2009	Déclaration droits de vote
03/06/2009	Déclaration droits de vote
07/05/2009	Chiffre d'affaires 3 <sup>e</sup> trimestre
05/05/2009	Déclaration droits de vote
16/04/2009	Avis d'ajustement porteurs de BSAAR 2007
06/04/2009	Offre publique d'échange simplifiée
03/04/2009	Déclaration droits de vote
09/03/2009	Emission d'OBSAAR
09/03/2009	Déclaration droits de vote
26/02/2009	Résultats 1 <sup>er</sup> semestre
26/02/2009	Mise à disposition du rapport financier semestriel 31/12/2008
06/02/2009	Déclaration rachat d'actions
05/02/2009	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> semestre
04/02/2009	Déclaration droits de vote
03/02/2009	Avenant au contrat de liquidité
02/02/2009	Déclaration rachat d'actions
13/01/2009	Déclaration rachat d'actions
07/01/2009	Bilan semestriel contrat de liquidité
06/01/2009	Déclaration rachat d'actions
06/01/2009	Déclaration droits de vote
26/12/2008	Achat actions propres
22/12/2008	Recommandations AFEP/MEDEF
03/12/2008	Déclaration droits de vote
06/11/2008	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> trimestre
03/11/2008	Déclaration droits de vote
03/11/2008	Mise à disposition du document de référence
07/10/2008	Résultats annuels
07/10/2008	Mise à disposition du rapport financier annuel au 30 juin 2008
03/10/2008	Déclaration rachat d'actions
03/10/2008	Déclaration droits de vote
15/09/2008	Alliance dans le Surgelé, acquisition dans la Conserve
04/09/2008	Déclaration droits de vote
07/08/2008	Chiffre d'affaires annuel
01/08/2008	Déclaration droits de vote
18/07/2008	Déclaration de rachat d'actions
11/07/2008	Déclaration droits de vote
10/07/2008	Déclaration de rachat d'actions
08/07/2008	Bilan semestriel contrat de liquidité
03/07/2008	Rachat d'actions

# Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

## Personne responsable des informations

Le Gérant : La société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « La Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe Bonduelle.

## Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant pages 2 à 24 du rapport financier) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2008 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 08-0700, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 octobre 2008,
- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2007 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 08-0035, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 janvier 2008,

Le 27 octobre 2009

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS  
Représentée par son Président, M. Christophe Bonduelle



## Délégations / Autorisations données à la Gérance

Contenu de la résolution	Date AG	Durée autorisation donnée à la Gérance	Valable jusque
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes. Maximum de 17,5 millions d'euros en nominal.	04/12/2008 (10 <sup>e</sup> résolution)	26 mois	03/02/2011
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 millions d'euros en nominal. Plafond commun avec la délégation qui suit.	04/12/2008 (12 <sup>e</sup> résolution)	26 mois	03/02/2011
Délégation de compétence à donner à la gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées actionnaires. Maximum de 17,5 millions d'euros en nominal. Plafond commun avec la délégation qui précède.	04/12/2008 (11 <sup>e</sup> résolution)	26 mois	03/02/2011
Délégation à donner à la Gérance pour augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	06/12/2007 (14 <sup>e</sup> résolution)	24 mois	05/12/2009
Délégation de compétence à donner à la Gérance de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE. Maximum de 3% du montant du capital social.	04/12/2008 (13 <sup>e</sup> résolution)	26 mois	03/02/2011
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux). Maximum de 3% du montant du capital social.	06/12/2007 (11 <sup>e</sup> résolution)	38 mois	05/02/2011

Conception et réalisation : **eurokapi** – www.eurokapi.fr

Imprimé sur papier Condat silk certifié PEFC

(le bois utilisé pour la production de la pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable).

© Photos : photothèque Bonduelle, Getty Images, DR.





Rue Nicolas Appert – BP 30173  
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France  
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax : +33 (0)3 20 43 60 00  
[www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)



## Table de concordance du document de référence

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Sections / Rubriques	Documents / Pages
<b>1. PERSONNE RESPONSABLE</b>	
1.1 Personne responsable des informations	Rapport financier : 115
1.2 Attestation du responsable	Rapport financier : 115
<b>2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	
2.1 Coordonnées	Rapport financier : 74
2.2 Changements	N/A
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	
3.1 Informations des périodes	Rapport d'activité : 16, 17 & Rapport financier : 48, 49
3.2 Informations intermédiaires	N/A
<b>4. FACTEURS DE RISQUES</b>	Rapport financier : 9 à 12
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale	Rapport financier : 104
5.1.2 Enregistrement	Rapport financier : 104
5.1.3 Date de création et durée	Rapport financier : 104
5.1.4 Siège social	Rapport financier : 104
5.1.5 Événements importants	Rapport financier : 4, 5
5.2 Principaux investissements	
5.2.1 Réalisés	Rapport d'activité : 15, 16 & Rapport financier : 3, 4, 5
5.2.2 En cours	Rapport d'activité : 15 & Rapport financier : 5
5.2.3 Programmés	Rapport financier : 5
<b>6. APERÇU DES ACTIVITES</b>	
6.1 Principales activités	Rapport d'activité : 40 à 59
6.1.1 Opérations et principales activités	Rapport d'activité : 40, 41
6.1.2 Nouveaux produits	Rapport d'activité : 14, 15, 46 à 53
6.2 Principaux marchés	Rapport d'activité : 40, 41, 44, 54
6.3 Événements exceptionnels	N/A
6.4 Brevets, licences	Rapport financier : 11
6.5 Concurrence	Rapport d'activité : 47, 49, 51, 59
<b>7. ORGANIGRAMME</b>	
7.1 Synoptique	Rapport d'activité : 42, 43
7.2 Liste des filiales	Rapport financier : 76, 77
<b>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b>	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	Rapport d'activité : 15 & Rapport financier : 4, 5
8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	Rapport d'activité : 33
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT CONSOLIDE</b>	
9.1 Situation financière	Rapport financier : 35, 81
9.2 Résultat d'exploitation	Rapport financier : 34, 48, 49, 80
9.2.1 Événements importants	N/A
9.2.2 Modifications	N/A
9.2.3 Influences extérieures	N/A
<b>10. TRESORERIE ET CAPITAUX</b>	
10.1 Capitaux de l'émetteur	Rapport financier : 35, 37, 81, 87
10.2 Flux de trésorerie	Rapport financier : 36, 82
10.3 Conditions de financement	Rapport financier : 4, 9, 10, 64 à 70
10.4 Conditions restrictives	N/A
10.5 Sources de financement	Rapport financier : 64 à 70
<b>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES</b>	Rapport d'activité : 23 & Rapport financier : 3
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	
12.1 Tendances	Rapport d'activité : 40, 41
12.2 Incertitudes sur les tendances	N/A
<b>13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES</b>	
13.1 Hypothèses	N/A
13.2 Rapports des commissaires aux comptes	Rapport financier : 33, 78, 102, 103
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, DIRECTION GENERALE</b>	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la société	Rapport d'activité : 10 à 13
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	Rapport financier : 24
<b>15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES</b>	
15.1 Rémunérations versées	Rapport financier : 24
15.2 Provisions	Rapport financier : 43, 44

<b>Sections / Rubriques</b>	<b>Documents / Pages</b>
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
16.1 Mandats	Rapport financier : 21 à 23
16.2 Contrats de service	N/A
16.3 Comités	Rapport d'activité : 11, 13
16.4 Conformité aux règles du gouvernement d'entreprise	Rapport financier : 29 à 32
<b>17. SALARIES</b>	
17.1 Répartition des effectifs	Rapport d'activité : 18 & Rapport financier : 13, 50
17.2 Participations et stock-options	Rapport financier : 72, 73, 93 à 95
17.3 Accord de participation au capital	Rapport financier : 14 à 17
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	
18.1 Franchissements de seuil	Rapport financier : 106
18.2 Droits de vote multiples	Rapport financier : 20
18.3 Contrôle	Rapport financier : 19, 110
18.4 Accords d'actionnaires	Rapport financier : 19
<b>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</b>	Rapport financier : 90
<b>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE</b>	
20.1 Informations financières historiques	Rapport financier : 115
20.2 Informations financières pro forma	N/A
20.3 Etats financiers – comptes sociaux	Rapport financier : 80 à 95
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1 Déclarations	Rapport financier : 115
20.4.2 Autres informations vérifiées	N/A
20.4.2 Autres informations non vérifiées	N/A
20.5 Dates des dernières informations financières	Rapport d'activité : 63 & Rapport financier : 114
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique et distribution de dividendes	Rapport financier : 25
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	N/A
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
21.1 Capital social	
21.1.1 Capital souscrit	Rapport financier : 14
21.1.2 Autres actions	N/A
21.1.3 Actions auto-détenues	Rapport financier : 18 à 20
21.1.4 Valeurs mobilières	Rapport financier : 8, 86, 87
21.1.5 Conditions d'acquisition	Rapport financier : 14 à 19
21.1.6 Options ou accords	Rapport financier : 14 à 19
21.1.7 Historique du capital	Rapport financier : 110, 111
21.2 Actes constitutifs et statuts	
21.2.1 Objet social	Rapport financier : 104
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	Rapport financier : 106 à 108
21.2.3 Droits et privilèges des actions	Rapport financier : 19
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	N/A
21.2.5 Assemblées générales	Rapport financier : 105
21.2.6 Eléments de changement de contrôle	N/A
21.2.7 Seuils de participation	N/A
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	N/A
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b>	N/A
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	
23.1 Déclarations d'experts	N/A
23.2 Autres déclarations	N/A
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	Rapport d'activité : 63 & Rapport financier : 113, 114
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	Rapport financier : 76, 77, 96

**NB :** Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2008/2009,
- du rapport financier de l'exercice 2008/2009,
- de la table de concordance,

étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.